

**2022-2023**

Master 1 Archives

# **LES HISTORIENS ET LEURS ARCHIVES**

## ***Relations, représentations et usages***

**LÉA KRUCZYNSKI-LALAIN**

Sous la direction de Magalie Moysan,  
Maîtresse de conférences à l'Université d'Angers

### **Jury**

Magalie Moysan | Maîtresse de conférences à l'Université d'Angers

Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique  
à l'Université d'Angers

Soutenu publiquement le 8 juin 2023









**2022-2023**

Master 1 Archives

# **LES HISTORIENS ET LEURS ARCHIVES**

## ***Relations, représentations et usages***

**LÉA KRUCZYNSKI-LALAIN**

Sous la direction de Magalie Moysan,  
Maîtresse de conférences à l'Université d'Angers

### **Jury**

Magalie Moysan | Maîtresse de conférences à l'Université d'Angers

Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique  
à l'Université d'Angers

Soutenu publiquement le 8 juin 2023





## ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je soussignée Léa Kruczynski-Lalain

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé le 30/05/2023

**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :**  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

## REMERCIEMENTS

Je tiens, tout d'abord, à remercier Magalie Moysan, ma directrice de recherche, pour sa disponibilité, sa patience et ses conseils qui m'ont été précieux tout au long de mon travail.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les chercheurs et chercheuses qui ont accepté et pris le temps de répondre à mon questionnaire d'enquête. Sans leur participation ce travail de recherche n'aurait pu voir le jour.

Mes remerciements vont aussi à Mansouria, pour sa relecture attentive du manuscrit. Toute erreur serait néanmoins uniquement de mon fait.

Je remercie ma mère pour ses conseils et son soutien inconditionnel depuis toujours.

Finalement, ma gratitude va à mes proches, qui m'ont accompagnée chacun à leur manière. Mon père, mes amis qui se reconnaîtront et Guy pour leur bonne humeur et leur soutien tout au long de cette année.



# SOMMAIRE

<b>Engagement de non plagiat .....</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>5</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>7</b>
<b>Table des sigles .....</b>	<b>8</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>Les historiens et les archives : une littérature entre abondance et rareté.....</b>	<b>13</b>
I/ Archives et histoire, une relation ancienne .....	14
A. L'historien face à ses sources .....	14
B. L'historien face à l'institution des archives .....	24
C. L'historien face à lui-même .....	32
II/ Le chercheur et ses archives.....	38
A. Des archives de chercheurs aux archives de la recherche .....	40
B. Les archives des sciences humaines et sociales : un champ investi par les chercheurs .....	44
C. L'historien et ses archives : un angle mort ?.....	48
<b>Bibliographie.....</b>	<b>53</b>
<b>État des sources.....</b>	<b>61</b>
<b>Représentations des archives et pratiques d'archivage des historiens .....</b>	<b>65</b>
I/ Une définition et des représentations influencées par l'usage.....	67
II/ Quelle(s) organisation(s), pour quel(s) usage(s) ?.....	84
III/ Un dessaisissement impossible ? .....	93
<b>Conclusion .....</b>	<b>101</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>105</b>
<b>Table des annexes.....</b>	<b>135</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>136</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>137</b>

## TABLE DES SIGLES

**AAF** : Association des Archivistes Français

**ATHIS** : Atelier pour l'histoire et l'informatique

**AURORE** : réseau des Archivistes des Universités, Rectorats, Organismes de Recherche et mouvements Étudiants

**BDIC** : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

**BnF** : Bibliothèque nationale de France

**CDJC** : Centre de Documentation Juive Contemporaine

**Cnam** : Conservatoire national des arts et métiers

**CNIL** : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

**CNRS** : Centre Nationale de la Recherche Scientifique

**DAF** : Direction des Archives de France

**EHESS** : École des Hautes Études en Sciences Sociales

**HDR** : Habilitation à diriger des recherches

**IMEC** : Institut Mémoires de l'édition contemporaine

**MSH** : Maison des Science de l'Homme

**OA** : Open Access

**SHS** : Sciences Humaines et Sociales

# INTRODUCTION

« Que disent les archives sur ceux qui les constituent ?<sup>1</sup> »

**E**n 2003, Brigitte Mazon, archiviste à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), évoquait dans un article consacré à l'historien et à ses archives « le rapport paradoxal qu'entretiennent ces historiens avec leurs archives<sup>2</sup> ». Cette réflexion se situe dans le contexte du début des années 2000, qui a vu se développer les études sur les archives de la recherche. Archivistes et chercheurs ont permis au sujet de se faire une place dans les recherches en sciences humaines et sociales (SHS). Les ethnologues se sont particulièrement intéressés à l'étude de leurs archives. Se pose alors la question d'un délai si long pour la discipline historique, puisqu'il aura fallu attendre près de quinze ans avant que le sujet ne soit pris en main par les historiens. À ce jour cependant, aucune étude n'a encore été publiée.

Yann Potin, archiviste paléographe, se pose d'ailleurs la question : « les historiens auraient-ils une réticence à se faire archiver par des archivistes ?<sup>3</sup> » Ou est-ce dû comme le dit Brigitte Mazon<sup>4</sup> à une absence de considération pour le devenir de leurs archives, étant donné leur étude du passé ? Cette étude du passé les empêchent-ils de se voir individuellement comme acteur de leur temps et de leur profession ?<sup>5</sup>

Au vu de cela, notre problématique sera somme toute assez simple, puisque nous étudierons les relations, les représentations et les usages des historiens et de leurs archives. Dans le but de comprendre et analyser quelles relations ils entretiennent avec leurs archives et celles de leurs prédécesseurs. Mais aussi si la relation sujet objet détermine le sujet lui-même<sup>6</sup>, c'est-à-dire est-ce que la relation de l'historien avec ses archives, définit ce que sont ces archives, les formes qu'elles prennent. Puis enfin, quels usages sont faits de ces archives par l'historien durant sa carrière et quels usages pourront en faire les futurs historiens ?

Par archives d'historiens, nous entendons tous documents qui émanent de leurs activités de recherche, d'enseignement ou de responsabilités administratives. Pour Marie-

<sup>1</sup> Jean-Philippe Genet, François-Joseph Ruggiu, sous la dir. de, *Du papier à l'archive, du privé au public : France et îles Britanniques, deux mémoires*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2011, préface.

<sup>2</sup> Brigitte Mazon, « L'historien et ses archives », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, p. 66.

<sup>3</sup> Christophe Granger, sous la dir. de, *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Autrement, 2013, p. 117.

<sup>4</sup> Mazon, « L'historien et ses archives », art. cit., p. 67.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>6</sup> Jean-Claude Abric, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 12.

Anne Chabin « un fonds d'archives ne se crée pas ; il se constitue tout au long de la vie de son producteur, jusqu'à la mort de ce dernier [...] : c'est le décès qui clôture le fonds et en fait une entité documentaire complète<sup>7</sup> », nous verrons si les historiens se font la même représentation.

L'entrée du sujet s'est pour l'instant faite à travers des études individuelles, c'est pourquoi nous avons décidé de croiser ces sources disponibles en ligne avec une étude sur un panel plus large, sur un collectif pour pouvoir comparer les discours.

Le groupe de sujet soumis à cette étude se compose uniquement d'historiens. Comme le souligne Nicolas Offenstadt : « la qualification d'historien reste libre et le titre est alloué sans compter par les médias, ce qui n'est pas le cas de celui de médecin, d'avocat ou de menuisier<sup>8</sup> ». En France, contrairement à la Norvège ou à l'Angleterre, le métier d'historien s'apprend académiquement à partir d'une réflexion personnelle, longue et développée, qui se traduit par un mémoire qui repose généralement sur des fonds d'archives<sup>9</sup>. En somme, « une bonne partie du goût de la recherche, c'est un goût de l'archive »<sup>10</sup>. Par ces différences, nous nous limiterons au cas français. Sans placer de bornes chronologiques précises, notre propos se concentrera sur l'historien des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Car l'historien d'aujourd'hui n'est plus celui du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. En somme, c'est par la définition de ce que nous entendons par historiens<sup>12</sup> que le cadrage se pose. Nous laisserons volontairement de côté les historiens locaux, érudits locaux, etc., en somme tous ceux qui ne font pas de l'histoire dans un cadre universitaire et professionnel.

Notre sujet de recherche en archivistique s'inscrit dans le courant des études des archives des SHS auquel Serge Wolikow et Bertrand Müller, pour ne citer qu'eux, ont beaucoup contribué.

La première partie se consacre à faire un état des lieux de la relation ancienne des archives et de l'histoire à travers différents aspects de leur relation. Ainsi qu'au archives de la recherche, dont les archives d'historiens font partie. La seconde partie, visera à étudier les rapport des historiens et à leurs archives à partir des réponses reçues à notre enquête par voie de questionnaire.

<sup>7</sup> Marie-Anne Chabin, *Le management de l'archive*, Paris, Hermès Science Publications, 2000, p. 104.

<sup>8</sup> Granger, *op. cit.*, p. 80.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>11</sup> Jean-François Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 84 p., [en ligne], disponible sur : <http://books.openedition.org/oep/438> (consulté le 2 novembre 2022), « Introduction », p. 6.

<sup>12</sup> Ici enseignants-chercheurs.

Parce que finalement :

« on ne peut envisager une recherche de l'archive - chez soi, sur soi, dans le grenier ou le tiroir - que si celle-ci entre dans une figuration complexe où les temporalités se chevauchent, où l'évidence de sa présence est loin d'être simple, où son interprétation ne peut être que le fruit d'opérations scientifiques et intellectuelles<sup>13</sup> ».

---

<sup>13</sup> Arlette Farge, « “L’écrit au poignet” », *Sociétés & Représentations*, vol. 19, n° 1, 2005, p. 33.



# LES HISTORIENS ET LES ARCHIVES : UNE LITTÉRATURE ENTRE ABONDANCE ET RARETÉ

« Comment peut-on estimer que les archives sont devenues, et malgré tout demeurent, “la” source par excellence, tant d'information que d'inspiration, de l'historien ? Encore faut-il pouvoir s'accorder sur une définition<sup>14</sup> ».

**L**es archives sont omniprésentes chez les historiens, le couple archives-histoire est ancien. S'interrogeant sur la notion d'« archives » dans un contexte historique, l'historien et archiviste-paléographe Olivier Poncet constate sa polysémie :

« Dans le domaine disciplinaire de l'histoire, les “archives” recouvrent tout à la fois les notions de sources, de documents, de traces ou encore de mémoire. La confusion est souvent extrême, entretenue à dessein ou amenée involontairement sur le devant de la scène quand les protagonistes du débat ne maîtrisent pas la totalité du champ sémantique qui s'attache au vocabulaire.<sup>15</sup> »

Les archives sont non seulement la source privilégiée des historiens, mais la relation privilégiée entretenue par les historiens avec les archives, voire avec leurs archives, est mise en scène. Pourtant, très peu d'initiatives ont vu le jour pour archiver la production des historiens. Hormis quelques ouvrages anglo-saxons qui ont été reçus en France<sup>16</sup>, nous convoquerons uniquement une bibliographie en langue française.

Cette partie cherche donc à interroger ce paradoxe. Pour ce faire, dans une première partie, nous nous attacherons tout d'abord à étudier les archives en tant que sources, ainsi que la place des archives dans la fabrique de l'histoire à partir de l'historiographie. Si archives et histoire forment un tandem, cela n'est pas sans faille. Après une institution en parallèle, des tensions sans doute sous-jacentes<sup>17</sup> sont apparues. Nous étudierons ces deux phases de rapprochements et d'éloignements, ainsi que leurs effets sur les relations entre archives et histoires, mais aussi entre leurs acteurs : archivistes et historiens. Finalement, concernant la question du couple archives-histoire, nous verrons comment les historiens ont pu et parfois dû avoir recours aux archives pour se raconter eux-mêmes. Puis dans une seconde partie, nous

<sup>14</sup> Yann Potin, « Archive(s) », dans Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, sous la dir. de, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 29.

<sup>15</sup> Olivier Poncet, « Archives et histoire : dépasser les tournants », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 74, n° 3-4, 2019, p. 714.

<sup>16</sup> Les ouvrages non-reçus en France sont donc écartés, comme celui de l'historien William Rosenberg et de Francis Blouin, archiviste et professeur en sciences de l'information en langue anglaise qui propose une réflexion sur « l'autorité » de l'histoire et de l'archive. Un seul résumé en français est disponible : Sophie Cœuré, « Autorité de l'histoire, autorité de l'archive », *Écrire l'histoire*, n° 13-14, 2014, p. 175-177.

<sup>17</sup> Poncet, « Archives et histoire... », art. cit. p. 714.

nous attacherons à l'étude des archives de la recherche, des archives qui ont longtemps été délaissées par les institutions de conservation et les chercheurs mais qui sont aujourd'hui au centre de plusieurs recherches. Si l'initiative est née du côté des archivistes, certaines disciplines et leurs chercheurs se sont attachés à la question de la conservation et de la valorisation de leurs archives. À partir de cela, nous pourrons définir un état des lieux de la recherche et mettre en évidence les questions qu'il reste à poser. Dans une certaine mesure, nous y répondrons dans la seconde partie de ce mémoire.

## I/ ARCHIVES ET HISTOIRE, UNE RELATION ANCIENNE

« Histoire et archive sont unies par un lien si évident qu'il n'est jamais sérieusement interrogé<sup>18</sup> ».

Si ce lien paraît évident, cela ne va pourtant pas de soi. Bertrand Müller, comme l'avait écrit Charles Braibant avant lui<sup>19</sup>, insiste d'ailleurs sur ce point : « Le document d'archive n'est pas par définition un document historique, mais d'abord un acte produit par une autorité politique, la trace matérielle d'une activité administrative<sup>20</sup> ».

Nous nous attacherons dans un premier temps à établir la place des archives parmi les sources de l'historien, ainsi que leur positionnement vis-à-vis de la science historique. En adoptant une perspective chronologique, nous verrons dans un deuxième temps comment l'historien a été amené à travailler sur les sources d'archives, l'imbrication entre archives et histoire qui se nourrissent et se distinguent à la fois. Enfin, dans un troisième temps, nous examinerons le rôle des archives et l'utilisation qu'en font les historiens dans le récit de soi.

### A. L'historien face à ses sources

#### 1. Les sources d'archives dans les courants historiographiques

Toute pratique scientifique a une histoire, l'histoire n'y déroge pas. Ainsi, comme Philippe Artières l'énonce : « le rapport historique que les chercheurs entretiennent avec les archives est ainsi marqué par différents moments<sup>21</sup> ». Nous aborderons ces moments selon les

<sup>18</sup> Bertrand Müller, « Des archives en mutation et du vertige de l'historien. Remarques historiographiques », *Études et sources*, n° 27, 2001, p. 49.

<sup>19</sup> Charles Braibant, *Le Grenier de l'histoire et l'arsenal de l'administration. Introduction aux cours des stages d'archives de l'Hôtel de Rohan*, Paris, Imprimerie nationale, 1957, 31 p.

<sup>20</sup> Müller, « Des archives en mutation... », art. cit., p. 58.

<sup>21</sup> Philippe Artières, « L'historien face aux archives », *Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 85.

différentes écoles historiques, c'est-à-dire par le rôle que les historiens ont fait jouer aux sources<sup>22</sup>.

Il est important de s'interroger sur l'évolution de ces relations depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, en étudiant la place des archives dans les différentes écoles historiques, qui constituent autant de « manière[s] dont l'historien intervient et se manifeste dans l'écriture de l'histoire<sup>23</sup> ». Ces écoles apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle, au moment de la professionnalisation du métier d'historien et l'autonomisation de l'histoire en tant que science<sup>24</sup>. Yann Potin rappelle que « l'investiture des archives comme instruments privilégiés de l'historien coïncide parfaitement avec la phase d'institutionnalisation de la discipline<sup>25</sup> ».

En outre, comme le rappelle Olivier Poncelet, la remise en question de la place des archives vis-à-vis de la pratique historique ne date ni du XX<sup>e</sup> ni du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Le *De re diplomatica* de Mabillon en 1681, qui établit des critères de critique historique des documents d'archives, montre un moment de scepticisme<sup>27</sup>, sans pour autant s'affranchir, comme c'est le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle, des archives pour construire un discours littéraire et philosophique sur l'histoire<sup>28</sup>. Avec Mabillon, l'utilisation des archives perdure, il est question de pouvoir par des procédés, des armes analytiques, critiquer le document<sup>29</sup>. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'école méthodique, que les archives reprennent une place significative dans l'écriture de l'histoire<sup>30</sup>.

Le moment pivot semble se situer dans les années 1880, lorsque les manuscrits littéraires contemporains trouvent leur place en bibliothèque. L'historien, en « traducteur », s'éloigne des sources de seconde main, il y préfère les dépôts d'archives qui regorgent de matière à transcrire et étudier<sup>31</sup>. Pour Yann Potin, la création de la *Revue historique* en 1876 en est l'illustration. Après Michelet, chef de la section ancienne aux Archives nationales de 1830 à 1852<sup>32</sup>, Gabriel Monod « [regarde] les archives comme le véritable laboratoire de

<sup>22</sup> Pascal Payen, « École(s) historique(s) », dans Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, sous la dir. de, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 193.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>25</sup> Yann Potin, « L'historien en “ses” archives », dans Granger, *op. cit.*, p. 105.

<sup>26</sup> Poncelet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 722.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 722.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 723. Voir Chantal Grell, *L'histoire entre érudition et philosophie. Étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*, Paris, PUF, 1993, 304 p.

<sup>29</sup> Poncelet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 723.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 723.

<sup>31</sup> Granger, *op. cit.*, p. 107.

<sup>32</sup> Poncelet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 714.

l'historien<sup>33</sup> », ce que l'on a appelé —à tort— l'histoire positive<sup>34</sup>. L'école méthodique occupe une place importante dans l'écriture de l'histoire entre 1880 et 1930 avec, à sa tête, Gabriel Monod, Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos. Cette école affirme le primat de l'histoire politique, des événements singuliers, l'importance de la chronologie, mais aussi l'impartialité scientifique et l'objectivité historique<sup>35</sup>. Le récit historique s'écrit à partir des sources d'archives. Ces sources doivent être méthodiquement analysées pour être utilisées.

L'ouvrage de référence de l'école méthodique, *Introduction aux études historiques*, de Seignobos et Langlois, expose comment atteindre la « vérité scientifique<sup>36</sup> » par un processus en trois temps et en trois livres : le livre I porte sur les connaissances préalables, le livre II sur les opérations analytiques et le livre III sur les opérations synthétiques. Le chapitre I du livre I commence par une affirmation claire : « [I]l'histoire se fait avec des documents<sup>37</sup> ». Il faut donc commencer par une étape importante, l'heuristique. Cette dernière consiste à identifier, trouver et rassembler les documents pour traiter d'un sujet d'histoire. Une fois ces documents trouvés, interviennent les sciences auxiliaires de l'histoire pour légitimer le document, l'épigraphie, la paléographie, la diplomatique, la philologie et l'archéologie<sup>38</sup>. Le livre II expose la méthode d'analyse à appliquer aux traces appelées documents<sup>39</sup>. La première étape d'analyse, la critique externe ou critique d'érudition, inclut la restitution des textes, la critique de provenance et la collection et classement des documents vérifiés<sup>40</sup>. Vient ensuite la critique interne, qui inclut, dans un premier temps, l'analyse du contenu du document et la critique positive d'interprétation<sup>41</sup>, pour s'assurer de ce qu'a voulu dire l'auteur, et, dans un second temps, une vérification des propos de l'auteur par une analyse des conditions de production du document et la critique négative<sup>42</sup>. Une fois ce travail fait, il faut comparer les documents, pour vérifier leur véracité<sup>43</sup>. C'est dans le livre III, à cette troisième étape, que s'opère le rassemblement des faits. Les résultats de la recherche sont exposés.

<sup>33</sup> Potin, « L'historien en “ses” archives », dans Christophe GRANGER, sous la dir. de, *op. cit.*, p. 105.

<sup>34</sup> Charles-Olivier Carbonell, « L'histoire dite “positiviste” en France », *Romantisme*, n° 21-22, 1978, p. 174.

<sup>35</sup> Philippe Carrard, *Le passé mis en texte. Poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 36.

<sup>36</sup> Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014, p. 4. Pour des raisons d'accessibilité, la version électronique disponible sur OpenEdition Books est ici utilisée. Édition originale : Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette et Cie, 1898, 181 p.

<sup>37</sup> Langlois, Seignobos, « La recherche des documents (heuristique) », *op. cit.*, p. 1.

<sup>38</sup> Langlois, Seignobos, « Les “sciences auxiliaires” », *op. cit.*, p. 8.

<sup>39</sup> Langlois, Seignobos, « Conditions générales de la connaissance historique », *op. cit.*, p. 3.

<sup>40</sup> Langlois, Seignobos, « La critique d'érudition et les érudits », *op. cit.*, p. 1.

<sup>41</sup> Langlois, Seignobos, « Critique d'interprétation (herméneutique) », *op. cit.*, p. 4.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>43</sup> Langlois, Seignobos, « Détermination des faits particuliers », *op. cit.*

Avec cette école méthodique<sup>44</sup>, le document écrit issu d'institutions de conservation est privilégié à toutes les autres sources, car « plus honnêtement bavard<sup>45</sup> ». S'affirme donc avec l'histoire dite positive la figure de l'historien-savant sachant quelles questions poser pour faire parler le texte de lui-même<sup>46</sup>. En somme, l'objectivité historique est atteinte par la méthodologie de l'érudit, l'homme-savant.

L'école méthodique s'impose dans le paysage historique français jusqu'à sa remise en question par l'école des Annales. En 1929, la revue fondée par Marc Bloch et Lucien Febvre, les *Annales d'histoire économique et sociale*, redéfinit le cadre d'investigation de l'historien, ou, pour reprendre l'expression d'Emmanuel Le Roy Ladurie, le « territoire de l'historien<sup>47</sup> ». Dès le début des *Annales*, la volonté de recourir à des sources plus variées est spécifiée<sup>48</sup>. À l'ouverture documentaire s'adjoint l'étude du présent.

Une des oppositions principales de l'école des Annales à l'école méthodique concerne « l'histoire automatique » de cette dernière, qui consiste à établir les faits puis les mettre en œuvre<sup>49</sup>. En se contentant d'enregistrer les faits, l'historien n'est pas passif dans l'écriture de l'histoire. Les faits ne sont pas donnés mais construits par l'historien<sup>50</sup>. La notion d'« histoire problème » est donc introduite par Lucien Febvre.

Bloch développe, quant à lui, la volonté de privilégier les témoignages involontaires, comme la monnaie ou les inscriptions, c'est-à-dire l'inverse des documents écrits, sources des méthodiques<sup>51</sup>. C'est sur cette même idée que Febvre donne une définition plus large du document comme source pour l'historien :

« L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles. Donc, avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champ et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. D'un mot, avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme. Toute une part, et la plus passionnante sans doute de notre travail

<sup>44</sup> Payen, « École(s) historique(s) », *op. cit.*, p. 194.

<sup>45</sup> Carbonell, « L'histoire dite “positiviste” en France », *art. cit.*, p. 179.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>47</sup> Jean Boutier, « L'usage historien des archives », dans Jean Boutier, Jean-Louis Fabiani, Jean-Pierre Olivier de Sardan, sous la dir. de, *Corpus, sources et archives, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain*, 2001, p. 9.

<sup>48</sup> Carrard, *op. cit.*, p. 192.

<sup>49</sup> Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 150.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 154.

d'historien, ne consiste-t-elle pas dans un effort constant pour faire parler les choses muettes, leur faire dire ce qu'elles ne disent pas d'elles-mêmes sur les hommes, sur les sociétés qui les ont produites - et constituer finalement entre elles ce vaste réseau de solidarités et d'entraide qui supplée à l'absence du document écrit ?<sup>52</sup> »

En somme, les documents ne fournissent plus les faits que l'historien viendrait recueillir et compiler pour établir son questionnement. Avec les *Annales*, les sources ne parlent plus d'elles-mêmes, ce sont les historiens qui les font parler. C'est la problématique, qui détermine la sélection des faits<sup>53</sup>, ce que Bertrand Müller résume par : « [c]e n'est plus l'archive qui fait le problème, mais le problème qui fait l'archive<sup>54</sup> ».

L'ouverture aux autres sciences sociales voulue par Bloch et Febvre avec les *Annales*, a permis ce renouvellement, un dialogue nécessaire pour les nouveaux objets, les nouveaux questionnements et les nouvelles méthodes de l'histoire de l'école des *Annales*. L'on préfère désormais la longue durée, l'histoire du social et de l'économique à l'histoire bataille ou politique.

À la fin des années 60, le courant héritier de l'école des *Annales*, nommé « nouvelle histoire », se développe et est considéré comme l'âge d'or des historiens<sup>55</sup>. La troisième génération des *Annales*, menée par André Burguière, Emmanuel Leroy Ladurie, Jacques Le Goff, Marc Ferro et Jacques Revel<sup>56</sup>, s'intéresse à l'anthropologie historique.

L'essor des statistiques après la Seconde Guerre mondiale influence les méthodes historiques. Si cet engouement porte sur la période contemporaine, les historiens des périodes antérieures cherchent comment avoir accès à des informations similaires, alors même qu'aucun recensement de population n'existe pour ces périodes. Si le manque de source similaire est certain, une méthodologie va se développer et permettre l'étude démographique à partir des registres paroissiaux<sup>57</sup>. L'histoire sérielle repose sur des sources qui n'avaient pas d'intérêt consultées individuellement, mais qui, regroupées en ensembles, en séries, permettent une approche quantitative<sup>58</sup>. Ainsi, la méthode quantitative s'impose en histoire économique et sociale, la preuve statistique permet d'établir des modèles<sup>59</sup>.

<sup>52</sup> Lucien Febvre, « Vers une autre histoire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. 58, n° 3-4, 1949. Repris dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953, p. 428.

<sup>53</sup> Carrard, *op. cit.*, p. 41.

<sup>54</sup> Müller, « Des archives en mutation... », art. cit., p. 57.

<sup>55</sup> Delacroix, Dosse, Garcia, *op. cit.*, p. 210.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>58</sup> Carrard, *op. cit.*, p. 200.

<sup>59</sup> Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005, p. 89.

C'est dans ce cadre que se développe l'histoire des mentalités menée par Philippe Ariès, Georges Duby, Michel Vovelle, Robert Mandrou et Jacques Le Goff. L'histoire des mentalités transpose les études du mental dans les catégories d'analyse développées par l'histoire économique et sociale<sup>60</sup>. Il s'agit de faire, par l'étude des phénomènes répétés, des séries, l'histoire de ce et de ceux qui semblent en être dépourvus<sup>61</sup>. Philippe Ariès par une étude de l'intime et du rapport à l'écrit, met en avant le récit ordinaire, il valorise l'individu par les archives<sup>62</sup>. L'on observe également un intérêt croissant pour l'étude des marginaux, les oubliés, qui entraîne également une utilisation des archives sérielles<sup>63</sup>, mais aussi judiciaires.

Le dernier point qu'il semble important d'aborder, dans le prolongement de l'école des *Annales*, c'est l'histoire orale. Son développement est dû en grande partie<sup>64</sup> à celui des sciences sociales. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elles s'imposent comme disciplines universitaires, les sciences sociales, et de fait leurs méthodes, connaissent une « grande effervescence intellectuelle<sup>65</sup> ». Le nouvel espace interdisciplinaire de discussion intellectuelle que représente la revue permet notamment aux folkloristes, aux ethnologues et aux sociologues qui utilisent déjà les enquêtes orales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle d'échanger. Une première discussion autour de la sociologie, la mémoire et l'histoire est interrompue par la Seconde Guerre mondiale, une discussion où les sources orales avaient toutes leur place, grâce à l'émergence de l'histoire immédiate, le desserrement de la définition de document ou encore l'élargissement de la notion de source<sup>66</sup>. Après cette occasion manquée, il faut encore attendre pour que les sources orales se fassent une réelle place dans l'écriture historique. L'entrée des archives orales en histoire se fait par la porte de l'histoire des mentalités<sup>67</sup>. Pour Florence Descamps, un des pionniers de leur utilisation est l'historien Guy Thuillier dans les années 70<sup>68</sup>. Dans la perspective de Marc Bloch et de Lucien Febvre, il réalise la « nécessité d'inventer les sources en adéquation avec l'objet que l'on étudie<sup>69</sup> ».

<sup>60</sup> Delacroix, Dosse, Garcia, *op. cit.*, p. 220.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>62</sup> Philippe Artières, Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 145.

<sup>63</sup> Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017, p. 25.

<sup>64</sup> Christine Manigand, « Archives orales », dans Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, sous la dir. de, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 32.

<sup>65</sup> Descamps, *op. cit.*, p. 58.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 161.

Si nous nous sommes attardés sur ce bilan historiographique, c'est parce que « la réflexion historiographique nourrit la réflexion méthodologique, voire théorique. Il ne s'agit pas tant, pour eux [les historiens], de faire de l'historiographie un objet spécifique d'investigation historique, que de favoriser une prise de conscience, et tenter de renouveler leurs pratiques de recherche<sup>70</sup> ».

Finalement, on observe que les pratiques de recherches et donc l'approche des archives ont évolué. Le statut de la source d'archives évolue pour être relativisé, au profit d'une analyse croisée avec d'autres types de sources. L'importance du document d'archives varie selon l'objet d'étude. Par exemple, elle est plus grande dans les récits ordinaires.

## 2. Traiter les sources : l'historien, l'informatique et le partage des données

La recherche historique d'aujourd'hui ne se fait plus comme celle d'hier. Les outils disponibles ont évolué et ont fait évoluer la pratique. L'outil que nous développerons ici, l'informatique, est apparu dans la recherche historique à la fin des années 60<sup>71</sup>. Edgar Lejeune, dans sa thèse, parle d'une première révolution informatique entre la fin des années 60 et le début des années 90<sup>72</sup>. Cependant, le Web 2.0<sup>73</sup> et l'accès aux ressources numériques *via* Internet, rendent l'utilisation de l'outil informatique encore plus facile d'utilisation, aucune compétence en informatique n'étant requise<sup>74</sup>. Pour Frédéric Kaplan, Mélanie Fournier et Marc-Antoine Nuessli, « une évolution inédite est aujourd'hui à l'œuvre dans les sciences historiques et cette transformation est différente de celle qui a caractérisé, il y a quelques décennies l'arrivée de la "cliométrie" et des méthodes quantitatives<sup>75</sup> ». Inédite par la masse d'informations possible à analyser avec l'informatique. De nouveaux travaux historiques sont rendus possibles par ce nouvel instrument. La table des matières des actes du colloque de Rome : « Informatique et histoire médiévale<sup>76</sup> » en est une parfaite illustration. Elle est divisée en trois parties correspondant aux trois journées des 20, 21 et 22 mai 1975 :

<sup>70</sup> Boutier, « L'usage historien des archives », *op. cit.*, p. 9.

<sup>71</sup> Le premier ordinateur installé en France, date de 1955 à l'Institut Blaise Pascal. Edgar Lejeune, *Médiévistes et ordinateurs : organisations collectives, pratiques des sources et conséquences historiographiques (1966-1990)*, thèse de doctorat d'Histoire et de Philosophie des Sciences, sous la direction de Karine Chemla et Shirley Carter-Thomas, Université Paris Cité, 2021, p. 37.

<sup>72</sup> Lejeune, *op. cit.*, p. 27.

<sup>73</sup> Initié à la fin des années 1990.

<sup>74</sup> Lejeune, *op. cit.*, p. 27.

<sup>75</sup> Frédéric Kaplan, Mélanie Fournier, Marc-Antoine Nuessli, « L'historien et l'algorithme », dans Olivier Le Deuff, sous la dir. de, *Le temps des humanités digitales*, p. 55.

<sup>76</sup> Lejeune, *op. cit.*, p. 275.

« Les historiens face aux grandes séries de documents », « L'informatique et la problématique historique », « Traitement informatique de documents historiques<sup>77</sup> ».

L'historien André Zysberg, qui a utilisé l'informatique pour écrire l'histoire de « quelque 60 000 sujets de Louis XIV et Louis XV qui furent condamnés aux galères entre 1680 et 1748<sup>78</sup> », reconnaît que l'informatique exerce une influence sur les méthodes de travail de l'historien, notamment parce qu'il transforme son approche de la documentation<sup>79</sup>. Raymond Darteville parle d'« une colonisation de la plupart des opérations matérielles de la recherche historique<sup>80</sup> », tandis qu'Edgar Lejeune utilise l'expression « pratiques des sources », qu'il définit par l'ensemble des opérations (intellectuelles et matérielles) de la démarche historique<sup>81</sup>. En somme, il s'agit des éléments que nous avons abordés dans notre première partie : identification des sources dans les archives, critique externe, critique interne et rassemblement de ces sources en corpus. Les historiens produisent donc, pendant leurs recherches, des documents et des données avec l'outil informatique, tels que des bordereaux de perforation, des masques de saisie, des tableaux, des graphiques ou encore des listes<sup>82</sup>, mais aussi des bases de données, des éditions électroniques, des moteurs de recherche ou encore des archives informatisées<sup>83</sup>. L'introduction de l'informatique dans le métier de chercheur a donc eu un double impact, le premier sur les sources, le second sur les productions au cours du travail<sup>84</sup>.

La question de comprendre comment l'informatique et l'utilisation des ordinateurs, ont pu impacter, voire changer l'accès et le rapport aux sources de l'historien, s'est posée tôt dans le monde de la recherche historique. Sans être exhaustifs, nous pouvons citer le numéro de *Matériaux*<sup>85</sup>, qui réunit les actes du colloque « Classification et histoire, de Gabriel Nadeau à Rameau : l'histoire face à l'ordre informatique » organisé par la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) les 4 et 5 octobre 2005. Les actes du 7<sup>e</sup> Atelier pour l'histoire et l'informatique (ATHIS) organisé par l'École française de Rome du

<sup>77</sup> Lucie Fossier, André Vauchez, Cinzia Violante, sous la dir. de, *Informatique et histoire médiévale. Actes du colloque de Rome (20-22 mai 1975)*, Rome, École Française de Rome, 1977, 448 p.

<sup>78</sup> André Zysberg, « Impact de l'informatique sur la recherche historique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 10, 1987, p. 36.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>80</sup> Raymond Darteville, « Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales », *Les études sociales*, vol. 171-172, n° 1-2, 2020, p. 203.

<sup>81</sup> Lejeune, *op. cit.*, p. 42.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>85</sup> *L'historien face à l'ordre informatique : classification et histoire, Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, 138 p.

4 au 6 décembre 2008, réunis par Jean-Philippe Genet<sup>86</sup>, ou encore l'ouvrage plus récent de Philippe Rygiel<sup>87</sup>. Cependant, il faut aussi constater, comme le précise Edgar Lejeune dans sa thèse<sup>88</sup> ou Philippe Rygiel<sup>89</sup>, que la connaissance des pratiques effectives de l'historien avec son ordinateur est toujours floue.

Le développement de l'informatique dans le domaine historique a aussi introduit la question de l'Open Access (OA). L'OA<sup>90</sup> débute au début des années 90 dans le milieu des sciences dures. C'est un projet porté par des chercheurs, pour des chercheurs. Il s'agit de la reprise en version numérique d'une pratique d'échange entre laboratoires. On peut citer comme figures de ce projet Paul Ginsparg, Stevan Harnad ou Andrew Odlyzko. Il rencontre très vite un succès et ses enjeux se multiplient, tout en se déclinant dans le domaine des bibliothèques, puis de la politique. Si l'OA est repris dans ces sphères, leurs visions diffèrent. Les politiques européennes ont une vision libérale de l'OA, comme un soutien à l'innovation, tandis que les chercheurs et les bibliothèques la perçoivent dans un sens libertaire, en opposition à l'augmentation des prix de certaines revues, par exemple<sup>91</sup>.

En février 2002, Budapest Access Initiative publie le manifeste de Budapest<sup>92</sup> en faveur du libre accès, un appel repris par la déclaration de Berlin pour le « Libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales » du 22 octobre 2003<sup>93</sup>. En 2012, la Commission européenne publie une recommandation dans le cadre de « Europe 2020-Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive<sup>94</sup> », dont l'objectif est de rendre accessible gratuitement des recherches scientifiques validées par des pairs, mais aussi des données de la recherche (Open data) pouvant être

<sup>86</sup> Jean-Philippe Genet, Andrea Zorzi, sous la dir. de, *Les historiens et l'informatique: un métier à réinventer*, Rome, École française de Rome, 2011, 350 p.

<sup>87</sup> Philippe Rygiel, *Historien à l'âge numérique*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2017, 208 p.

<sup>88</sup> Lejeune, *op. cit.*, p. 23.

<sup>89</sup> Rygiel, « Chapitre 13. Nouvelles frontières de l'historien », *op. cit.*, p. 2.

<sup>90</sup> Dans le dictionnaire de l'Enssib, on trouve la définition suivante : « L'Open Access, ou Libre accès à l'Information Scientifique et Technique, repose sur un principe : rendre accessible gratuitement, en ligne, toute production issue d'un travail de recherche. Dès 1991, des communautés scientifiques ont utilisé des serveurs pour stocker leur preprints, puis leur postprints, dans des "archives ouvertes" et contourner ainsi le problème des abonnements coûteux à leurs propres publications. ». Voir <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/open-access>, (consulté le 10 mai 2023).

<sup>91</sup> Ce paragraphe reprend Ghislaine Chartron, « Open access et SHS : Controverses », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 52, 2014, p. 39-40.

<sup>92</sup> Consultable sur : <https://openaccess.inist.fr/initiative-de-budapest-pour-lacces-ouvert/>

<sup>93</sup> Consultable sur : <https://openaccess.inist.fr/declaration-de-berlin-sur-le-libre-acces-a-la-connaissance-en-sciences-exactes-sciences-de-la-vie-sciences-humaines-et-sociales/>

<sup>94</sup> Évelyne Cohen, Pascale Goetschel, « L'Open Access vu par deux historiennes », *Sociétés & Représentations*, vol. 37, n° 1, 2014, p. 149.

utilisées ou réutilisées<sup>95</sup>. La question autour de l'Open data est de savoir si le chercheur doit communiquer ses données alors qu'il ne l'a peut-être pas fait pour ses propres publications<sup>96</sup>.

Si les recommandations politiques se focalisent sur les articles de revue, dans le cadre des SHS et de l'histoire en particulier, cette méthode n'est pas la plus appropriée. Ghislaine Charton souligne l'importance des monographies en histoire et, en cela, l'OA ne peut se concevoir en histoire comme pour certaines sciences dures, où les revues représentent l'excellence scientifique. En histoire, l'écriture est une partie intégrante du processus d'élaboration de la connaissance. Par l'écriture, l'historien formalise sa problématique, met en place son argumentation à partir de ses sources, tandis que pour les sciences dures, l'écriture intervient pour diffuser la connaissance, qui résulte d'expériences en laboratoire<sup>97</sup>.

De nombreuses universités incitent les chercheurs qui y sont rattachés à déposer sur Hal-SHS<sup>98</sup>. Néanmoins, la multiplicité des possibilités en plus de la plateforme HAL<sup>99</sup> peut décourager les chercheurs. Dans la synthèse de l'enquête Couperin 2019 sur les pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019<sup>100</sup>, un grand nombre de répondants pensent que « cette tâche ne devrait pas leur incomber car ils la voient comme purement administrative, décorrelée du processus de publication scientifique.<sup>101</sup> »

Le sujet de l'OA prend donc sa place dans la question du partage des données produites par l'historien. Les deux historiennes Évelyne Cohen et Pascale Goetschel posent la question suivante : « comment devons-nous verser nos productions dans le vaste monde des archives dites ouvertes ?<sup>102</sup> ». La question de l'auto-archivage<sup>103</sup> est posée. Le chercheur doit avoir un regard sur ses travaux, sur ses données, sur ses archives, en somme mener une réflexion sur ce qu'il souhaite ou non partager.

<sup>95</sup> Cohen, Goetschel, « L'Open Access vu par deux historiennes », art. cit., p. 150.

<sup>96</sup> Chartron, « Open access et SHS : Controverses », art. cit., p. 55.

<sup>97</sup> Ce paragraphe reprend Chartron, « Open access et SHS : Controverses », art. cit., p. 44-45.

<sup>98</sup> Cohen, Goetschel, « L'Open Access vu par deux historiennes », art. cit., p. 148.

<sup>99</sup> Comme les archives ouvertes institutionnelles (AOI) ou les plateformes dédiées comme *Open Edition*. Cohen, Goetschel, « L'Open Access vu par deux historiennes », art. cit., p. 148.

<sup>100</sup> Françoise Rousseau-Hans, Christine Ollendorff, *Pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019. Synthèse de l'enquête Couperin 2019*, Consortium Couperin, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://hal-cea.archives-ouvertes.fr/cea-02450327v2>, (consulté le 10 mai 2023).

<sup>101</sup> Ibid., p. 4.

<sup>102</sup> Cohen, Goetschel, « L'Open Access vu par deux historiennes », art. cit., p. 147.

<sup>103</sup> « L'auto-archivage est l'acte par lequel les chercheurs déposent eux-mêmes leurs articles (prépublications et postpublications) dans des archives ouvertes. », « auto-archivage », glossaire sur le site Libre accès à l'information scientifique et technique. Actualités, problématiques et perspectives : <https://openaccess.inist.fr/glossaire/> (consulté le 10 mai 2023).

## B. L'historien face à l'institution des archives

### 1. Administration des archives et discipline historique : une institutionnalisation en miroir

Après avoir abordé les archives comme sources de l'histoire, il nous faut maintenant parler des archives en tant qu'institution. Si « archivistes et chercheurs en histoire forment un tandem qui a longtemps marché main dans la main<sup>104</sup> », cela n'a jamais été sans tensions. La professionnalisation des deux entités s'inscrit dans la même temporalité. Archives et histoire se sont construites en parallèle, l'une influençant l'autre. Bertrand Müller y réfère comme « la relative jouvence des noces de l'histoire et de l'archive<sup>105</sup> ». Le moment révolutionnaire représente un tournant clé pour l'institution des archives. La centralisation des archives date de la création, en 1790, des Archives nationales. Le point important de ce moment charnière est la portée juridique affirmée des archives. Avant d'être sources de l'historien, elles constituent un arsenal politique et juridique<sup>106</sup>. Comme le dispose la loi du 7 messidor an II (1794), toutes les archives anciennes, sans utilité administrative, sont réservées à la Bibliothèque nationale<sup>107</sup>. L'agrégation de cette partie historique aux archives se fait progressivement. Un décret de Napoléon précise les missions des Archives nationales, y compris la conservation des archives anciennes<sup>108</sup>, puis sous la monarchie de Juillet, après une réaffirmation de la Bibliothèque royale comme lieu de conservation des archives à des fins historiques<sup>109</sup>. Michelet, chef de la section ancienne aux Archives nationales de 1830 à 1852, tente en 1833 de faire du Trésor des Chartes le miroir de l'Histoire de France<sup>110</sup>. Au même moment, Pierre Daunou, garde général des Archives<sup>111</sup>, veut en faire renaître la fonction administrative<sup>112</sup>.

C'est également sous la monarchie de Juillet que les anciens élèves de l'école des Chartes, fondée en 1821, sont recrutés par les conseils généraux sur invitation de Guizot<sup>113</sup>.

<sup>104</sup> Poncet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 714.

<sup>105</sup> Bertrand, « Des archives en mutation... », art. cit., p. 50.

<sup>106</sup> Matthieu Pène, « Le temps des archives et la périodisation historique : une histoire découpée en boîtes ? », *Questes*, n° 33, 2016, p. 33.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>110</sup> Yann Potin, « La mise en archives du trésor des chartes (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », position de thèse, 2007, [en ligne], disponible sur : <https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/mise-archives-du-tresor-charters-xiiiie-xixe-siecle>, (consulté le 12 mai 2023).

<sup>111</sup> De 1804 à 1816, puis de 1830 à 1840.

<sup>112</sup> Potin, « La mise en archives du trésor des chartes (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », art. cit.

<sup>113</sup> Bruno Galland, « Histoire des archives », *Les archives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, p. 36-37.

L'École des chartes est placée sous l'autorité conjointe de la Bibliothèque royale et du garde général des Archives. Progressivement, les chartistes vont se voir réservé les postes d'archivistes départementaux (1850) et de conservateurs aux Archives nationales (1887). Ce monopole s'explique par leurs capacités à classer, inventorier, déchiffrer, parfois interpréter, puisque les universités ne disposaient pas de spécialistes pouvant exploiter ces documents originaux<sup>114</sup>. En effet, la discipline historique apparaît comme discipline à part entière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elle prend son indépendance vis-à-vis de la philosophie et de la littérature<sup>115</sup>. Les facultés de lettres commencent à enseigner l'histoire dans les années 1880 ; la première chaire d'histoire médiévale est créée en 1883 à la Sorbonne<sup>116</sup>. L'autonomie et la professionnalisation de l'histoire sont affirmées, ses tâches le sont aussi, à savoir exploiter les documents d'archives<sup>117</sup>. En outre, l'entrée des chartistes dans les dépôts<sup>118</sup>, correspond aussi au moment où l'histoire se fait une place dans les archives<sup>119</sup>, ce qui était loin d'être évident, puisque les archives n'ont que rarement servi à écrire l'histoire pendant les siècles précédents<sup>120</sup>.

En définitive, il apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, érudits et historiens se sont saisi des archives<sup>121</sup>, créant ainsi un lien entre les deux professions et accompagnant la construction scientifique de l'histoire<sup>122</sup>. Néanmoins, si la professionnalisation des archivistes et des historiens est concomitante, elle n'en reste pas moins différenciée<sup>123</sup>. Le modèle de l'archiviste-historien a dominé jusqu'à la professionnalisation de l'histoire<sup>124</sup>. Par la suite<sup>125</sup>, les attributions de l'archiviste —classer et conserver— et de l'historien —exploiter ce matériau— ont entraîné la séparation des deux professions, tout en les liant<sup>126</sup>. La construction

<sup>114</sup> Galland, « Histoire des archives », *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>115</sup> Gérard Noiriel, « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, n° 1, 1990, p. 59.

<sup>116</sup> Galland, « Histoire des archives », *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>117</sup> Müller, « Des archives en mutation... », art. cit., p. 53.

<sup>118</sup> « Dirigées par des archivistes historiens, et même généralement médiévistes, les Archives deviennent les laboratoires de la science historique ». Robert-Henri Bautier, « Les Archives », dans Charles Samaran, sous la dir. de, *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, 1967, p. 1134-1335.

<sup>119</sup> Bruno Galland, « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à redéfinir ? », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 214.

<sup>120</sup> Yann Potin, « Intervention de Yann Potin », *La Gazette des archives*, n° 225, 2012, p. 52.

<sup>121</sup> Galland, « Histoire des archives », *op. cit.*, p. 35.

<sup>122</sup> Poncet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 714.

<sup>123</sup> Müller, « Des archives en mutation... » art. cit., p. 50.

<sup>124</sup> Galland, « Histoire des archives », *op. cit.*, p. 35.

<sup>125</sup> S'il fallait dater cette séparation, on pourrait la placer à l'époque de la Monarchie de Juillet, comme l'a aussi établi Yann Potin. Voir Potin, « Intervention de Yann Potin », art. cit., p. 50.

<sup>126</sup> Müller, « Des archives en mutation... » art. cit., p. 55. Potin, « Intervention de Yann Potin », art. cit., p. 49-50.

parallèle de ces deux entités, ayant parfois les mêmes propensions à l'histoire, a pu induire certaines tensions.

La cause de ces tensions se situe au croisement entre archives administratives et archives historiques. Pour Bertrand Müller, ce serait l'usage opposé des archives qui en serait la cause :

« L'archiviste, coupé du présent, travaille pour le futur : il a pour tâche de sélectionner le passé digne d'avenir alors que l'historien, qui sait son œuvre provisoire et fragile, glorifie le présent en exaltant le passé. Dans le passé, chacun fait son marché, mais l'un choisit et détruit pour mieux conserver, alors que l'autre veut tout conserver pour ne rien oublier.<sup>127</sup> »

Parmi ces tensions, nous pouvons citer celles survenues entre Alphonse Aulard (1849-1928) historien de la Révolution, titulaire de la première chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne de 1885 à 1922, et Charles-Victor Langlois (1863-1929) historien médiéviste, titulaire de la chaire de sciences auxiliaires de l'histoire à la Sorbonne de 1888 à 1913, moment de sa nomination à la tête des Archives nationales, (1913-1929), au sujet de la suppression des papiers inutiles en 1913. À l'automne 1913, peu après la prise de fonction de Langlois en tant que directeur des Archives nationales, celui-ci est accusé, dans la presse<sup>128</sup>, d'avoir détruit des archives du ministère l'Instruction publique, 50 000 kilos de documents<sup>129</sup>. Cette attaque menée contre lui semble avoir été instiguée par Alphonse Aulard, le président de la Commission supérieure des archives. Dans le contexte —non sans tensions— de la réforme de la loi Falloux et de l'enseignement libre, Langlois aurait détruit des documents importants, des preuves y relatives, sans en demander l'avis de la Commission. Cette dernière « représente non les intérêts d'une administration, *mais l'intérêt permanent de la science historique*. Aucun papier ne doit donc être détruit sans son avis<sup>130</sup> ». Le 21 décembre, Langlois est innocenté par une déclaration du ministre de l'Instruction publique dans la presse<sup>131</sup>. Le directeur des Archives nationales répondra également par un article dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*<sup>132</sup>,

<sup>127</sup> Müller, « Des archives en mutation... » art. cit., p. 55.

<sup>128</sup> « Le 15 décembre 1913, le journal *le Matin* publiait à l'improviste l'article suivant : D'importants documents historiques ont disparu des Archives nationales. C'est le directeur des Archives lui-même qui les a fait mettre au pilon ». Charles-Victor Langlois, « Les suppressions de papiers inutiles aux Archives nationales en 1913 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 75, 1914, p. 67.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 71-72.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 79-92.

dans lequel il rappelle les textes réglementaires concernant les éliminations et fournit les bordereaux des éliminations « illégales » dont il a été accusé<sup>133</sup>.

Il en ressort que des tensions peuvent exister dans le couple archiviste-historien<sup>134</sup>, alors même que les deux professions œuvrent, en théorie, dans un but commun. Pour l'historien Étienne Anheim<sup>135</sup>, comme pour l'archiviste Olivier Poncet<sup>136</sup>, ces tensions sont liées à la périodisation des archives et à la mise à distance des historiens dans le travail de l'archiviste, ce qui était déjà significatif dans l'attaque faite contre Langlois par Aulard<sup>137</sup> et qui continue aujourd'hui.

## 2. Entre crises et alliances : aborder la fin des années 90

La complémentarité qui unissait archives et histoire, historiens et archivistes, se rompt un peu plus après la Seconde Guerre mondiale. Les archivistes s'éloignent encore un peu plus de la pratique historique, pour se rapprocher d'un gestionnaire administratif à part entière<sup>138</sup>. Pour illustrer cette étape nous reprenons la formule de Yann Potin :

« Il y a donc bien une racine commune, avant une séparation, dont la fonction me semble devoir être, ou répondre à des impératifs fondamentalement politiques, que l'on peut résumer brutalement de la manière suivante : il est nécessaire pour l'État de laisser s'établir un « tampon » temporel entre l'administration et cette forme de retour critique qu'est la démarche historienne.<sup>139</sup> »

La question des archives sensibles atteint son paroxysme dans les années 90, notamment en lien avec la Seconde Guerre mondiale, puis qui s'est étendue aux documents

<sup>133</sup> Ce paragraphe reprend en partie Denise Ogilvie, « De Daunou à Natalis de Wailly : le cadre de classement à l'épreuve du principe du respect des fonds », dans Martine Aubry, Isabelle Chave, Vincent Doom, sous la dir. de, *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours : Entre gouvernance et mémoire*, Villeneuve d'Ascq, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2007, p. 300-301.

<sup>134</sup> Potin, « Intervention de Yann Potin », art. cit, p. 50.

<sup>135</sup> « La conservation ou non d'archives et les variations de leur distribution sont liées à des questions de périodisation ». Étienne Anheim, « Science des archives, science de l'histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 74, 2019, p. 509.

<sup>136</sup> « La croissance exponentielle de la production d'archives a amené à inverser radicalement le point de vue en faveur d'un impératif d'action opéré très en amont de l'archivage définitif, par le biais de la théorie des trois âges des archives (courant-intermédiaire-définitif) développée d'abord aux États-Unis. Dès lors, le fossé a commencé de se creuser davantage entre archivistes et historiens (en l'occurrence contemporanéistes), les premiers n'hésitant pas à qualifier leur action d'«indépendance». Tris, destructions, recommandations, toutes ces opérations pourtant inscrites implicitement depuis longtemps (voire peut-être toujours) dans les fonctions de l'archiviste sont devenues, par leur massification, leur normalisation et leur institutionnalisation des sources d'incompréhension, de méfiance et de mise à distance progressive. ». Poncet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 737.

<sup>137</sup> Langlois, « Les suppressions de papiers inutiles... » art. cit., : « Ses amis allèguent que, très compétent dans les choses du moyen âge, il n'est guère à même d'apprécier la valeur des documents touchant l'histoire moderne. », p. 68 ; « Il est très dangereux qu'un historien, si distingué qu'il soit, qui n'a de compétence spéciale que pour les papiers du moyen âge, se trouve, seul et sans contrôle, rien qu'avec l'aide de ses subordonnés, — qu'en l'espèce il n'a pas consultés. — le maître de détruire partie des sources de notre Histoire. », p. 69.

<sup>138</sup> Vincent Duclert, « Les historiens et la crise des archives », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 36.

<sup>139</sup> Potin, « Intervention de Yann Potin », art. cit., p. 50.

publics contemporains. Pour Vincent Duclert, qui a plusieurs fois étudié la question, le fondement de la crise des archives de ces années-là résulte d'un « processus de renoncement du Parlement et du gouvernement à sa responsabilité en matière de politique générale des archives en France<sup>140</sup> ». Ici, ce n'est pas tant la genèse de cette crise qui nous intéresse mais les effets sur les relations des historiens avec les archives et des historiens avec les archivistes.

Les années 90 sont marquées par une crise qui engendre un écart de plus en plus important entre archivistes et historiens<sup>141</sup>. Au début des années 90 survient un doute général vis-à-vis des archives<sup>142</sup>. Le point de rupture<sup>143</sup> se situe, pour une grande partie des acteurs<sup>144</sup>, au moment de la publication, en 1994, dans un contexte déjà tendu, de l'ouvrage de Sonia Combe sur les archives interdites<sup>145</sup>. L'historienne, conservatrice à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), spécialiste des régimes dictatoriaux de l'ex-Europe de l'Est, dénonce dans son essai les « archives (contemporaines) interdites », en somme, le libre accès aux archives<sup>146</sup>.

En 1999, pour l'historien Vincent Duclert, le constat est toujours le même :

« Dix ans plus tard, la question est à nouveau posée du rapport des historiens et des archives à partir de la publication d'un rapport administratif sur la situation des archives en France. Celles-ci vivent en effet, une crise polymorphe et insaisissable où se mesure la gravité de la fêlure qui sépare les deux mondes et engage la nation dans sa totalité.<sup>147</sup> »

Le rapport mentionné ici par Vincent Duclert est celui remis à Alain Juppé en mai 1996 par Guy Braibant. Dans ce rapport, plusieurs constats sont faits, notamment celui de la rétention par les administrations versantes de documents publics. Les préconisations n'eurent aucune suite<sup>148</sup>. Le problème se situe en fait au-delà des professions qui nous intéressent ici, archivistes et historiens, puisqu'il est politique<sup>149</sup>. Cependant, tous deux sont des acteurs —parfois involontairement— à part entière dans ce tourment des années 90. Après l'inactivité, ou l'inefficacité des instances consultatives existantes, le directeur des Archives de France Philippe

<sup>140</sup> Vincent Duclert, « La politique actuelle des archives », dans Sébastien Laurent, sous la dir. de, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 21.

<sup>141</sup> Müller, « Des archives en mutation... », art. cit., p. 54.

<sup>142</sup> Vincent Duclert, « Les historiens et les archives. Introduction à la publication du rapport de Philippe Bélaval sur les Archives nationales », *Genèses*, n° 36, 1999, p. 133.

<sup>143</sup> Pour Vincent Duclert, elle dévoile plus qu'elle ne débute la crise. Duclert, « Les historiens et les archives... », art. cit., p. 135.

<sup>144</sup> Par exemple Duclert, « Les historiens et les archives... », art. cit., p. 133 ; Granger, *op. cit.*, p. 113.

<sup>145</sup> Sonia Combe, *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 1994, 327 p.

<sup>146</sup> Ce paragraphe reprend Duclert, « Les historiens et les archives... », art. cit., p. 135.

<sup>147</sup> Duclert, « Les historiens et les archives... », art. cit., p. 132.

<sup>148</sup> Duclert, « La politique actuelle des archives », *op. cit.*, p. 32.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 32.

Bélaval, invite les historiens à la réflexion<sup>150</sup>. Le constat est le suivant : les positions des historiens n'ont pas été prises en compte par les prédecesseurs du directeur, ce qui explique l'envenimement de la question des archives interdites<sup>151</sup>. Une question déjà très débattue avec l'affaire du fichier juif.

L'affaire du fichier juif est une controverse d'abord administrative puis scientifique, qui se développe autour d'un fichier identifié et authentifié en 1983 par les Archives nationales, puis apparemment dissimulé jusqu'à sa découverte —ou redécouverte— par Serge Klarsfeld, historien et président de l'association Fils et filles de déportés juifs de France en 1991<sup>152</sup>. La question qui est alors posée est la suivante : où conserver ces fiches ? Le rapport Caillavet du 25 février 1992, suggérant le dépôt au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) —ce qui va à l'encontre de la loi— va entraîner nombre d'oppositions d'historiens et d'archivistes<sup>153</sup>. Henri Caillavet, le commissaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), avait déjà été chargé de mener des recherches à propos des fichiers juifs, et ce dès 1979<sup>154</sup>. C'est dans ce cadre que Jack Lang, ministre de la Culture, charge René Rémond, président du Conseil supérieur des archives, de mettre en place une commission<sup>155</sup>. La commission Rémond est composée de cinq membres, dont trois historiens, une archiviste et le président du Conseil représentatif des institutions juives de France<sup>156</sup>. Les conclusions sont publiées à l'été 1996<sup>157</sup>.

C'est à ce même moment que l'Association des archivistes français (AAF) qui ne s'était pas exprimée depuis 1992<sup>158</sup> organise un colloque : « Transparence et secret : l'accès aux archives contemporaines » au cours duquel Serge Klarsfeld et Jean-Pierre Azéma ont eu un débat tendu<sup>159</sup>. Ce qui ressort en fait des débats, colloques, articles scientifiques ou des

<sup>150</sup> Duclert, « Les historiens et les archives... », art. cit., p. 143.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>152</sup> Pour une définition du fichier juif et la genèse de l'affaire voir : Philippe Grand, « Le Fichier Juif : un malaise. Réponse au rapport rémond remis au premier ministre le 3 juillet 1996 », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 167, 1999, p. 53-101 ; Renée Poznanski, « Le fichage des juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale et l'affaire du fichier des juifs », *La Gazette des archives*, n° 177-178, 1997, p. 250-270.

<sup>153</sup> Sonia Combe, « Sur le “fichier juif” au CDJC », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 159, n° 1, 1997, p. 197.

<sup>154</sup> Grand, « Le Fichier Juif... », art. cit., p. 99.

<sup>155</sup> Ce paragraphe reprend Grand, « Le Fichier Juif... », art. cit., p. 56-58.

<sup>156</sup> François Gasnault, « L'affaire du “fichier juif”, ou l'éveil d'une nouvelle sensibilité documentaire », dans Daniel Fabre, sous la dir. de, *Émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 241.

<sup>157</sup> René Rémond, *Le « Fichier juif ». Rapport de la commission présidée par René Rémond au Premier ministre*, Paris, Pion, 1996, 262 p.

<sup>158</sup> Après ses déclarations en 1991 : « Les archivistes français comprendraient difficilement que [le] fichier, partie intégrante des archives de la Nation, puisse être conservé en dehors d'un service public d'archives. » Gasnault, « L'affaire du “fichier juif”... », *op. cit.*, p. 243.

<sup>159</sup> Gasnault, « L'affaire du “fichier juif”... », *op. cit.*, p. 243.

journaux, c'est l'empêchement respectif des historiens et des archivistes de pouvoir faire leur travail<sup>160</sup>, dans un climat de dissimulation de plus en plus pesant. Aux termes des écrits de l'historienne Renée Poznanski en 1997, le fichier fut d'abord utilisé dans une logique purement administrative dans l'après-guerre pour servir aux ayants droits<sup>161</sup>. Puis dans les années 70, lorsque les ayants droits se firent de plus en plus rares, le fichier disparut alors que l'intérêt des historiens pour la question se réveillait<sup>162</sup>. Les historiens empêchés par des archivistes complices du silence « par complaisance, connivence ou indifférence<sup>163</sup> ».

Dans ce contexte, les archives sont politisées, elles ne sont plus seulement sources d'histoire. La question de l'accessibilité intellectuelle et matérielle des archives a dominé les années 90 et au tournant des années 2000. La réponse apportée pour résoudre cette crise est l'alliance des historiens et des archivistes. Le manifeste du 17 janvier 2001<sup>164</sup> crée l'association « Une cité pour les Archives nationales », constituée d'archivistes, d'historiens et de généalogistes, dans le but de faire entendre leurs voix. Les historiens René Rémond, Georgette Elgey et Annette Wieviorka, ainsi que l'archiviste Isabelle Neuschwander sont nommés à sa tête<sup>165</sup>.

Pour l'historien Daniel Roche, l'union entre historiens et archivistes est nécessaire car elle constitue le seul moyen efficace pour faire face aux « négociations difficiles à porter à terme avec les administrateurs et les financiers<sup>166</sup> ». Cette union suscite l'étonnement, comme le précise l'archiviste Christine Nougaret :

« Cette association a pu susciter étonnement, interrogations, scepticisme, et même ironie. Il n'est pas habituel, en effet, de voir les archivistes sortir de leur réserve et de leur individualisme prétendus, pour revendiquer collectivement et publiquement la prise en compte des besoins bien réels des Archives nationales, à un moment où la vie même de l'institution se trouve en cause.<sup>167</sup> »

Cette réunion se révèle également nécessaire, après les tentatives vaines de passer par les voies hiérarchiques<sup>168</sup>. Ainsi, pour les historiens comme pour les archivistes, le recours à

<sup>160</sup> Granger, *op. cit.*, p. 114.

<sup>161</sup> Poznanski, « Le fichage des juifs de France... », art. cit., p. 265.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>163</sup> Gasnault, « L'affaire du «fichier juif»... », *op. cit.*, p. 246.

<sup>164</sup> Daniel Roche, « Archives et historiens au XXI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 5.

<sup>165</sup> Galland « Histoire des archives », *op. cit.*, p. 40.

<sup>166</sup> Roche, « Archives et historiens au XXI<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 5.

<sup>167</sup> Christine Nougaret, « De la nécessité d'une cité pour les Archives nationales », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 12.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 12.

l'association a été la seule solution au début des années 2000 contre les masses de documents et les missions de plus en plus importantes<sup>169</sup>.

Plus récemment, la question des archives dites essentielles et de leur sélection a une nouvelle fois entraîné de vives oppositions de la part des historiens. Le terme « archives essentielles » émane du rapport remis à la ministre de la Culture Françoise Nyssen par Christine Nougaret en mars 2017<sup>170</sup>. L'« affaire » débute par la publication le 14 novembre 2017 dans le journal *Le Monde*<sup>171</sup> du document de synthèse confidentiel du ministère de la Culture<sup>172</sup>. Archivistes et historiens se saisissent de la question, le 20 novembre 2017 et l'AAF publie un communiqué de presse « Les archives sont essentielles pour tous !<sup>173</sup> ». Une pétition est lancée par un collectif d'historiens de la revue d'histoire *Vingtième Siècle*<sup>174</sup>. Le 24 novembre 2017, donc au moment des faits, l'historien Frédéric Clavert écrit sur son carnet de recherche<sup>175</sup> :

« Au ministère de la Culture, désormais, de décider s'il faut répondre aux craintes des historien.ne.s mais aussi de l'association des archivistes français. [...] Nous devrions aujourd'hui éviter que cette crise de confiance ne se propage aux relations, souvent quotidiennes et d'ordinaire très bonnes, entre historien.ne.s et archivistes. Certains échanges sur Twitter montrent une forme d'incompréhension entre les deux professions, même si beaucoup d'historien.ne.s et d'archivistes vont dans le même sens sur cette question. »

Ces propos montrent que le débat —qui se déroule essentiellement en ligne<sup>176</sup>— oppose encore archivistes et historiens, par incompréhension mais surtout par manque de confiance de la part des historiens dans l'administration. C'est non pas tant les relations quotidiennes entre archivistes et historiens qui sont conflictuelles, mais plutôt l'affrontement de deux entités liées, qui, par leurs missions respectives parfois divergentes, ne se comprennent pas toujours. Ces exemples, parce qu'ils ne sont pas les seuls, nous montrent le

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>170</sup> Rapport de Christine Nougaret à la ministre de la Culture : « Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique », disponible sur : [https://www.humanite.fr/sites/default/files/confid\\_031117\\_mcc\\_travaux\\_cap\\_2022.pdf](https://www.humanite.fr/sites/default/files/confid_031117_mcc_travaux_cap_2022.pdf)

<sup>171</sup> « Musées, archives, spectacle vivant... : les pistes de réforme envisagées pour la culture », disponible sur : [www.lemonde.fr/culture/article/2017/11/14/les-pistes-de-reformes-envisionees-pour-la-culture\\_5214495\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2017/11/14/les-pistes-de-reformes-envisionees-pour-la-culture_5214495_3246.html)

<sup>172</sup> Marie-Anne Chabin, « Embrouille », Blog de Marie Anne Chabin, 2 décembre 2017, [en ligne], disponible sur : <https://www.marieannechabin.fr/2017/12/embrouille/> (consulté le 2 mai 2023).

<sup>173</sup> « Les archives sont essentielles pour tous ! », disponible sur : [www.archivistes.org/Les-archives-sont-essentielles-pour-tous](https://www.archivistes.org/Les-archives-sont-essentielles-pour-tous)

<sup>174</sup> « Les archives ne sont pas des stocks à réduire! Elles sont la mémoire de la nation », disponible sur : <https://www.change.org/p/les-archives-ne-sont-pas-des-stocks-a-reduire-elles-sont-la-memoire-de-la-nation>

<sup>175</sup> Frédéric Clavert, « À propos d'une crise de confiance », *L'histoire contemporaine à l'ère numérique*, 24 novembre 2017, [en ligne], disponible sur : <https://histnum.hypotheses.org/2727> (consulté le 2 mai 2023).

<sup>176</sup> Sur Twitter, avec le hashtag #archivesessentielles. L'AAF a créé une page sur son site pour pouvoir suivre l'actualité autour de la question des archives essentielles : <https://www.archivistes.org/Suivre-les-actualites-du-debat-sur-les-archives-essentielles>

lien fort, tantôt en opposition, tantôt en coopération, entre histoire et archives, entre archivistes et historiens.

Jusqu'ici nous avons étudié, l'évolution du rapport des archives en tant que sources de l'histoire, l'évolution des types de sources, ainsi que l'institutionnalisation et la professionnalisation des deux disciplines, les conflits qui les opposent puis les rassemblent. Il nous faut maintenant nous pencher sur la question de l'historien face à ses propres archives : comment les utilise-t-il ?

## C. L'historien face à lui-même

### 1. Des ego-histoires aux ego-archives des historiens

« L'historien comme sujet a longtemps été la part occulte, sinon maudite, de l'écriture historienne<sup>177</sup> ».

L'ouvrage d'Arlette Farge<sup>178</sup> marque un moment important<sup>179</sup> dans la relation des historiens aux archives, puisqu'elle livre son rapport personnel aux archives dans les archives<sup>180</sup>. Arlette Farge se place en objet de son récit en racontant ses séances de travail aux sein des archives. Elle aborde les archives judiciaires sur lesquelles elle travaille, non pas d'après leur contenu, mais d'après ce qu'elles produisent. Elle fait le choix d'utiliser le singulier, « l'archive » dans son récit, au sens de « trace brute de vies<sup>181</sup> ».

Trois chapitres sont écrits en italique, « Sur la porte d'entrée », « Elle vient d'arriver », « La salle des inventaires est sépulcrale<sup>182</sup> », et relatent ses visites en bibliothèques. Il y a ici quelque chose d'intime, dans le déroulé du processus, du récit, et pourtant il y a aussi un sentiment impersonnel<sup>183</sup>. À aucun moment l'on ne retrouve le pronom « je » dans *le Goût de l'archive*. Philippe Carrard en fait une analyse<sup>184</sup>. Il met également cet aspect en relation avec le genre nouveau —à l'époque— des ego-histoires.

<sup>177</sup> François Dosse, « Ego-histoire », dans Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, sous la dir. de, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 209.

<sup>178</sup> Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, 160 p.

<sup>179</sup> Philippe Artières s'y réfère comme « le moment Farge ». Artières, « L'historien face aux archives », art. cit., p. 85.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>181</sup> Farge, *op. cit.*, p. 12.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 27-32 ; 61-67 ; 137-144.

<sup>183</sup> Philippe Carrard, « Une historienne et le “personnel”. Le Goût de l'archive d'Arlette Farge », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 230.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 232-238.

Longtemps<sup>185</sup>, l'historien a méprisé les écrits ou récits personnels<sup>186</sup>. C'est dans les années 60, encore une fois avec le courant des historiens de mentalités que la pratique se légitime<sup>187</sup>. De nouvelles sources, autobiographiques notamment sont prises en compte pour écrire l'histoire<sup>188</sup>. C'est dans ce cadre que naît le genre de l'ego-histoire. Comme le dit Philippe Artières : « les écrits personnels sont devenus non plus seulement une source, mais aussi un objet d'histoire<sup>189</sup> ». Avec le genre de l'ego-histoire et la « sortie du purgatoire du "Je"<sup>190</sup> » comme l'appelle François Dosse, l'historien interroge sa pratique et peut se mettre en scène dans les archives, c'est-à-dire réfléchir à son parcours, son travail, sa façon d'apprivoiser les archives, de les remettre en question, de vérifier les faits, mais aussi d'écrire et de réécrire<sup>191</sup>. François Dosse rappelle que « la part subjective, le pathos étaient laissés à la littérature, et l'historien devait au contraire s'en défier pour bâtir une discipline scientifique au seul service de la vérité, et au nom d'une communauté anonyme<sup>192</sup> ».

« Voici, dans la Bibliothèque des Histoires, un livre qui ne ressemble pas aux autres. Ce n'est pas la mise en forme d'une enquête, mais une tentative de laboratoire : des historiens cherchent à se faire les historiens d'eux-mêmes<sup>193</sup> ». C'est ainsi que Pierre Nora débute sa présentation de l'ouvrage qui fait naître le genre de l'ego-histoire, un genre qui s'amorce à la fin des années 70, puis « ici et là<sup>194</sup> » pendant les années 80, pour finir par se concrétiser dans l'ouvrage réuni par Pierre Nora en 1987, *Essais d'ego-histoire*<sup>195</sup>. Il poursuit ainsi :

« Ces essais peuvent et doivent se lire comme ils ont été écrits, indépendamment les uns des autres. Mais leur écriture, qui a répondu à une commande pressante, et leur rassemblement voudraient surtout contribuer à l'élaboration d'un genre l'ego-histoire. Un genre nouveau, pour un nouvel âge de la conscience historique.<sup>196</sup> »

Cependant, cet ouvrage n'a pu naître que sur un terrain rendu de plus en plus fertile. On doit cette fertilisation à, tout d'abord, Fernand Braudel, qui en 1972, —fortement—

<sup>185</sup> Febvre, « Vers une autre histoire », art. cit., p. 229.

<sup>186</sup> Philippe Artières, « Littérature personnelle », dans Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, sous la dir. de, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, p. 427. Philippe Artières, Dominique Kalifa, « Présentation. L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 10.

<sup>187</sup> Artières, « Littérature personnelle », *op. cit.*, p. 427.

<sup>188</sup> Artières, « L'historien face aux archives », art. cit., p. 90.

<sup>189</sup> Artières, « Littérature personnelle », *op. cit.*, p. 428.

<sup>190</sup> Dosse, « Ego-histoire », *op. cit.*, p. 209.

<sup>191</sup> Jaume Aurell, « L'ego-histoire en perspective : réflexions sur la nature d'un projet historiographique ambitieux », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 238, 2017, p. 127.

<sup>192</sup> François Dosse, *Pierre Nora. Homo historicus*, Paris, Perrin, 2011, p. 389.

<sup>193</sup> Pierre Nora, sous la dir. de, *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987, p. 5.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>195</sup> *Ibid.*, 384 p.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 5.

poussé par ses éditeurs<sup>197</sup> s'était plié dans la revue *Journal of Modern History* à, comme il l'écrit : « jeter sur moi-même un regard insolite<sup>198</sup> ». Par la suite, Philippe Ariès réalise en 1980, « un prototype des exercices d'ego-histoire<sup>199</sup> » avec *Un historien du dimanche*<sup>200</sup>. Tel est le terrain sur lequel est né « un genre nouveau, pour un nouvel âge de la conscience historique<sup>201</sup> ».

L'exercice enregistre un grand nombre de refus de la part du milieu dans ces années 80<sup>202</sup>. En outre, si le genre a longtemps effrayé ou rebuté, plusieurs historiens qui s'y étaient refusés à la demande initiale de Pierre Nora s'y sont par la suite soumis<sup>203</sup>. Cet ouvrage a eu un impact considérable<sup>204</sup> puisqu'il a érigé l'ego-histoire en un genre à part entière. Il s'est même institutionnalisé depuis l'arrêté ministériel du 5 avril 1988, qui impose aux candidats à l'habilitation à diriger les recherches (HDR) un exercice d'« ego-histoire<sup>205</sup> », sous la forme d'un mémoire de synthèse des activités scientifiques<sup>206</sup>. Certains historiens, comme Patrick Boucheron poussent l'exercice encore plus loin en publiant auprès du grand public un ouvrage<sup>207</sup> qui reprend en partie son dossier d'HDR.

Il est intéressant de noter que sur les sept historiens<sup>208</sup> qui ont bien voulu participer au projet de Pierre Nora en 1987, l'on conserve aujourd'hui un fonds d'archives pour chacun d'entre eux, à l'exception de Le Goff.

Le recours aux archives est nécessaire pour rédiger des ego-histoires, parce que comme l'écrivait Georges Duby dans son essai d'ego-histoire, les souvenirs sont bricolés par

<sup>197</sup> Aurell, « L'ego-histoire en perspective... », art. cit., p. 128.

<sup>198</sup> Fernand Braudel, « Ma formation d'historien », *Écrits sur l'histoire* II, Paris, Arthaud, 1990, p. 9.

<sup>199</sup> Aurell, « L'ego-histoire en perspective... », art. cit., p. 129.

<sup>200</sup> On peut aussi citer l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie en 1982, avec le récit dans *Paris-Montpellier. P.C.-P.S. U. 1945-1963*, de son expérience au sein du parti communiste français (PCF). Voir Dosse, « Ego-histoire », *op. cit.*, p. 209 ; Aurell, « L'ego-histoire en perspective... », art. cit., p. 130.

<sup>201</sup> Nora, *Essais d'ego-histoire*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>202</sup> Dosse, « Ego-histoire », *op. cit.*, p. 210.

<sup>203</sup> On peut citer Annie Kriegel en 1991 avec *Ce que j'ai cru comprendre*, son fonds d'archives se trouve aux Archives départementales des Hauts-de-Seine. Inventaire : [https://francearchives.gouv.fr/file/97fd3c8dc8dfebe111bce3f6829341ad885ef4ca/FRAD092\\_fonds\\_annie\\_kriegel.pdf](https://francearchives.gouv.fr/file/97fd3c8dc8dfebe111bce3f6829341ad885ef4ca/FRAD092_fonds_annie_kriegel.pdf) ; Pierre Vidal-Naquet en 1995 et 1998 avec ses *Mémoires* en deux volumes et donc le fonds d'archives se trouve à l'IMEC.

<sup>204</sup> Aurell, « L'ego-histoire en perspective... », art. cit., p. 130.

<sup>205</sup> Artières, « Littérature personnelle », *op. cit.*, p. 428. Aurell, « L'ego-histoire en perspective... », art. cit., p. 134.

<sup>206</sup> Pierre Nora, « Préface, Duby, figures posthumes », dans Georges Duby, *Mes ego-histoires*, Édition établie par Patrick Boucheron et Jacques Dalarun, Paris, Gallimard, 2015, p. 15-16.

<sup>207</sup> Patrick Boucheron, *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 240 p.

<sup>208</sup> À savoir Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Georges Duby, Michelle Perrot et René Rémond.

le temps, involontairement la plupart du temps<sup>209</sup>. Surtout que l'historien, en écrivant ses ego-histoires, a « accès à une documentation plus riche et plus personnelle que celle dont il dispose sur quelque personnage qu'il ait eu à traiter, puisqu'elle porte sur lui-même<sup>210</sup> ». Ce recours aux archives personnelles, à la recherche documentaire permet de conserver une analyse et une authentification des faits. Isabelle Lacoue-Labarthe, qui s'interroge d'ailleurs sur une différence d'écriture selon le genre<sup>211</sup>, mentionne trois historiennes qui ont eu recours à leurs archives : Yvonne Knibiehler, Rita Thalmann et Annie Kriegel. La dernière précise même ses sources —issues de 30 mètres linéaires d'archives privées— en fin d'œuvre<sup>212</sup>.

Finalement, il paraît y avoir plusieurs formes de récits de soi des historiens basés sur leur travail sur les archives, leur carrière, leur recours aux archives et à leurs propres archives. Dans ce dernier cas, il faut aborder un dernier genre d'écriture de soi qui est investie par les historiens ces dernières années<sup>213</sup> et qui relève d'une forme de psychanalyse. François Foronda l'exprime clairement :

« Je sens bien que ma vraie difficulté par rapport à l'habilitation à diriger des recherches ne tient pas au caractère académique de l'exercice mais à la dimension psychanalytique qu'elle prend dans mon questionnement sur la paternité et mon refus de celle-ci<sup>214</sup>. »

Un glissement s'opère entre ce que Duby appelait « *l'ego-laborator*<sup>215</sup> », et le moment où l'historien, comme individu public et privé, devient son propre objet d'histoire.

## 2. Les récits de filiation

« Entre instrument probatoire et horizon imaginaire, le pouvoir de suggestion des traces que l'on nomme “archives” semble ne pas devoir cesser de s'accroître<sup>216</sup> ».

Si les ego-histoires sont issues du domaine historique, les récits de filiations relèvent plus de la littérature, mais des historiens s'y sont essayés. Parmi eux François Foronda<sup>217</sup>,

<sup>209</sup> Georges Duby, « Le plaisir de l'historien », dans *Essais d'ego-histoire*, *op. cit.*, p. 110. Patrick Boucheron, Jacques Dalarun, « Le travail de l'œuvre », dans Jacques Dalarun Patrick Boucheron, sous la dir. de, *Georges Duby. Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, Gallimard, 2015, p. 15.

<sup>210</sup> Pierre Nora, « Préface, Duby, figures posthumes », dans Duby, *Mes ego-histoires*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>211</sup> Les historiens seraient plus pudiques, réservés voire avares sur les mentions de leur vie privée. Voir Isabelle Lacoue-Labarthe, « Historiens, historiennes et récit de soi », dans Isabelle Luciani, sous la dir. de, *Récit de soi, présence au monde : Jugements et engagements, Europe, Afrique, XVI<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 99-119.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>214</sup> François Foronda, *Les retours. Lieux de mémoire d'une vocation historienne*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 31.

<sup>215</sup> Duby, « Le plaisir de l'historien », *op. cit.*, p. 109-110.

<sup>216</sup> Granger, *op. cit.*, p. 101.

<sup>217</sup> Foronda, *Les retours...*, *op. cit.*, 124 p.

Camille Lefebvre<sup>218</sup>, Ivan Jablonka<sup>219</sup>, Annette Wieviorka<sup>220</sup> ou Stéphane Audoin-Rouzeau<sup>221</sup> pour ne citer qu'eux.

Ce qui nous intéresse ici, c'est non pas l'histoire des récits de filiations, mais plutôt la façon dont les archives sont utilisées pour les écrire. Comment l'historien habitué à utiliser des archives dans ses recherches historiques les utilise-t-il dans son écriture d'un récit plus personnel ? Leur utilisation des archives, de leurs archives, se fait-elle avec le même regard scientifique ?

Définissons d'abord tout de même le récit de filiation. Ce genre littéraire s'est développé dans un contexte mémoriel et de transmission familiale. Dominique Viart propose le terme « récit de filiation » en 1996<sup>222</sup>. Le caractère psychanalytique de la démarche, se comprendre soi-même en comprenant ses ancêtres est avancé par Viart<sup>223</sup>. Pour pouvoir répondre au cas d'une absence de transmission, l'auteur doit mener une enquête pour élire son récit. C'est ici que les archives, essentielles au processus, interviennent<sup>224</sup>.

Pour comprendre la place donnée aux archives par les historiens dans leurs récits de filiation nous prendrons l'exemple de trois historiens, Annette Wieviorka, Stéphane Audoin-Rouzeau et Ivan Jablonka.

Annette Wieviorka est une historienne spécialiste de la Shoah, elle est également vice-présidente du Conseil supérieur des archives depuis janvier 2023. Dans son ouvrage

<sup>218</sup> Camille Lefebvre, *À l'ombre de l'histoire des autres*, Paris, EHESS, 2022, 180 p.

<sup>219</sup> Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012, 448 p. Ivan Jablonka, *En camping-car*, Paris, Seuil, 2018, 192 p.

<sup>220</sup> Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, Paris, Seuil, 2022, 384 p.

<sup>221</sup> Stéphane Audoin-Rouzeau, *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2013, 141 p.

<sup>222</sup> Notion proposée lors du colloque : « États du roman contemporain », du 6 au 13 juillet 1996. Texte publié issu de l'intervention : Dominique Viart, « Filiations littéraires », dans Jan Baetens et Dominique Viart, sous la dir. de, *États du roman contemporain. Écritures contemporaines 2*, Paris, Lettres modernes Minard, 1999, p. 117.

<sup>223</sup> « Cette forme littéraire a pour originalité de substituer au récit plus ou moins chronologique de soi qu'autofiction et autobiographie ont en partage, une enquête sur *l'ascendance* du sujet. Tout se passe en effet comme si, la diffusion de la réflexion psychanalytique ayant ruiné le projet autobiographique en posant l'impossibilité pour le sujet d'accéder à une pleine lucidité envers son propre inconscient, les écrivains remplaçaient l'investigation de leur *intériorité* par celle de leur *antériorité* familiale. Père, mère, aïeux plus éloignés, y sont les objets d'une recherche dont sans doute l'un des enjeux ultimes est une meilleure connaissance du narrateur de lui-même à travers ce(ux) dont il hérite. » Dominique Viart, « Le silence des pères au principe du "récit de filiation" », *Études françaises*, n° 45, 2009, p. 96.

<sup>224</sup> « Il remonte le temps. Souvent lancé à partir d'une disparition, celle du père [...], de la mère [...] ou de tel autre figure de la parentèle, le texte part du présent et collecte peu à peu souvenirs, récits reçus, objets qui permettront de déchiffrer le passé. C'est dire la place qu'y occupe tout ce qui peut servir d'archives, que celles-ci soient personnelles ou collectives. » Dominique Viart, « Le récit de filiation : "Éthique de la restitution" contre "devoir de mémoire" dans la littérature contemporaine », dans Christian Chelebourg, David Martens, Myriam Watthee-Delmotte, sous la dir. de, *Héritage, filiation, transmission : Configurations littéraires (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011, p. 209.

*Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, elle utilise plusieurs sources, ses souvenirs et ceux de ses proches, mais aussi des archives, qui se composent d'écrits familiaux, dont une partie est en yiddish, notamment ceux de Wolf Wiewiorka. Elle croise ces écrits et archives familiales avec des fonds d'archives publiques, comme le dossier de naturalisation de son père aux Archives nationales.

Stéphane Audoin-Rouzeau, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) est un historien spécialiste de la Première Guerre mondiale. Dans son ouvrage *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, il retrace sur trois générations les expériences des hommes de sa famille : « ceux de ma lignée dont la Grande Guerre a percuté la vie, directement ou non, j'ai tenté de diriger vers eux un effort historique, de retourner vers les miens des protocoles de recherche jusqu'ici réservés à d'autres<sup>225</sup> ». Pour retracer cette histoire, ces histoires, il s'appuie sur des écrits familiaux, de la correspondance majoritairement, mais aussi un entretien enregistré avec le grand-père de son épouse et des mémoires de son père. Il questionne d'ailleurs les différences entre les archives familiales et les témoignages de son entourage.

Ivan Jablonka est professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne. Sa démarche diffère un peu puisqu'il s'appuie également sur ses écrits personnels, rédigés lorsqu'il était enfant. Cela lui permet, et il y tient, d'aborder la question avec un regard d'enfant, que ce soit dans le premier livre qui s'ouvre sur une de ses lettres ou dans le second avec ses albums de voyages.

Dans le premier ouvrage sorti en 2012, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, il s'agit de faire l'histoire de ses grands-parents qu'il n'a pas connus, comme il le précise dans son introduction : « Matès et Idesa Jablonka sont autant mes proches que de parfaits étrangers ». Pour retracer l'histoire de ses grands-parents paternels juifs polonais, disparus à Auschwitz, il mobilise plusieurs types de sources, comme des archives écrites, imprimées, publiques, des témoignages directs ou indirects, des voyages<sup>226</sup>. Dans un entretien, il revient sur certaines spécificités dues aux conditions dans lesquelles ses grands-parents ont disparu :

« Cela pourrait sembler tout à fait banal, mais en fait ce n'était pas évident : puisque mes grands-parents ont été assassinés dans le cadre d'un génocide, tout ce qui a trait à leur personne et à leur histoire a été détruit. Un génocide vise à anéantir des vies, et jusqu'à la mémoire de ces vies. Dans mon cas, il n'y avait donc pas de valise de souvenirs dormant dans le grenier d'une maison de

<sup>225</sup> Audoin-Rouzeau, *op. cit.*, p. 13.

<sup>226</sup> « Une ouverture maximale en matière de sources ». Yannick Jaffré, « “Dire l'histoire”, entretien avec Ivan Jablonka », *Corps*, vol. 11, n° 1, 2013, p. 23.

campagne. Pourtant, j'ai réussi à retrouver un certain nombre de traces et d'indices, en Pologne, en France, en Israël, aux États-Unis, en Argentine. Ces traces, je les ai collectées dans des dépôts d'archives. Ce sont des documents, des archives publiques. J'ai trouvé des choses insoupçonnées, comme le dossier pénitentiaire de mon grand-père en Pologne, les fiches de mes grands-parents au ministère de l'Intérieur français, etc.<sup>227</sup> »

Il précise que si ces témoignages et voyages sont essentiels pour lui, pour pouvoir s'imprégner, les archives écrites lui ont aussi permis de ne pas se laisser submerger par les émotions : « les archives ont été, en quelque sorte, mon garde-fou<sup>228</sup> ».

Dans son second ouvrage de 2018, *En camping-car*, Ivan Jablonka propose :

« Une autre façon de parler de soi-même. Débusquer ce qui en nous, n'est pas à nous. Comprendre en quoi notre unicité est le produit d'un collectif, l'histoire et le social. Se penser soi-même comme les autres.<sup>229</sup> »

Dans ses journaux de voyages tenus lorsqu'il était enfant, il livre, en historien, une réflexion sur les années 70-80. À ses archives, il ajoute les témoignages de ses proches. Le récit à la première personne, mais qui se double par une réflexion d'historien, c'est faire l'histoire de soi, sa famille dans l'histoire des années 70-80.

L'on peut finalement dire que les archives sont utilisées dans les récits de filiation, non pas comme en ego-histoire pour faire le bilan d'une production historienne, mais pour se situer soi dans l'histoire de sa famille et situer sa famille dans l'histoire. Le travail effectué sur les archives dans ce cadre, c'est un travail sur soi-même. Parfois, le but d'écrire cette histoire précède les découvertes, et parfois c'est l'inverse. La découverte d'archives, le témoignage d'un proche poussent l'historien à appliquer les méthodes de l'enquête historique à sa propre histoire, donnant ainsi un statut particulier à ces archives.

## II/ LE CHERCHEUR ET SES ARCHIVES

« Comment les chercheurs envisagent-ils la conservation de leurs propres écritures ordinaires ? Les écritures ordinaires constituent un des éléments prépondérants des archives personnelles des chercheurs. Elles représentent néanmoins un objet rarement interrogé, lorsqu'il n'est pas dévalorisé par les chercheurs. C'est un objet difficile à saisir car, s'il est constamment présent dans le quotidien des acteurs, ceux-ci ne le perçoivent plus comme tel et ne le questionnent guère. Bien souvent, les objets ordinaires des chercheurs finissent en effet dans des bennes ou restent au domicile des chercheurs. Ceux-ci n'ont que très rarement un désir d'archivage qui soit conscientisé.<sup>230</sup> »

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>229</sup> Jablonka, *op. cit.*, p. 47.

<sup>230</sup> Muriel Lefebvre, « L'infra-ordinaire de la recherche. Écritures scientifiques personnelles, archives et mémoire de la recherche », *Sciences de la société*, n° 89, 2013, p. 8.

La question des archives des chercheurs s'insère dans la question plus large des archives de la recherche. Pour définir ce que sont les archives de chercheurs, nous pouvons reprendre le sociologue et historien des sciences sociales Jean-François Bert :

« Une première réponse à la question de savoir ce qu'est une archive de chercheur doit consister en une définition volontairement extensive de ce qu'il faut entendre par "archive" du travail savant. Celle-ci peut prendre la forme d'un texte publié, d'un manuscrit, de carnets de notes, d'agendas, mais aussi d'un croquis, ou d'un instrument (appareils d'enregistrement, appareils photographiques ou cinématographiques...), d'une collection d'objet (herbier, diapositives, mots...), de documents de travail qui vont de la simple coupure de presse d'un journal régional à la photocopie annotée d'un article tiré d'une revue spécialisée... tout ce qui finalement peut documenter de manière plus ou moins évidente l'ensemble des pratiques effectives, des objets et des discours qui entourent et accompagnent la venue au jour des idées et des concepts scientifiques. Je laisserai de côté, volontairement, la question des archives "institutionnelles" de la recherche, pour me concentrer sur les archives personnelles.<sup>231</sup> »

Une première nuance est donc apportée entre archives « institutionnelles » et archives personnelles. Cependant, ce ne sont pas les seules appellations pour ce qui pourrait pourtant être la même chose. La dénomination est toujours mal définie<sup>232</sup> et revêt plusieurs appellations : archives des sciences, archives scientifiques, archives du savoir... Nous utiliserons dans ce mémoire le terme : « archives de la recherche ». Pour pouvoir comprendre les nuances entre chaque réalité, Thérèse Charmasson a proposé une catégorisation de ces archives qui fait toujours autorité aujourd'hui<sup>233</sup> : les archives de tutelle des établissements de recherche et d'enseignement supérieur ou d'enseignement scientifique ; les archives propres de ces établissements, « dont les archives des laboratoires et des unités de recherche ne constituent qu'une partie<sup>234</sup> » et les archives personnelles des scientifiques.

Ces catégories induisent donc des différences de typologie documentaires, de traitement, mais aussi de statut. Nous étudierons donc les archives de la recherche, le processus de leur prise en compte, puis des problèmes que ces archives peuvent poser, notamment ceux émanant de leur producteur. Puis nous observerons les archives des Sciences humaines et sociales (SHS) qui revêtent certaines spécificités. Les réflexions autour des archives des SHS ont également permis une réflexion plus large des chercheurs sur les

<sup>231</sup> Bert, « Introduction », *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, s. p. 5.

<sup>232</sup> Jean-François Bert, Marc J. Ratcliff, « Introduction. Pourquoi archive-t-on les savoirs aujourd'hui ? Et comment ? », dans Jean-François Bert, Marc J. Ratcliff, sous la dir. de., *Frontières d'archives : recherches, mémoires, savoirs*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, p. III.

<sup>233</sup> Thérèse Charmasson, « Archives institutionnelles et archives personnelles », *Les cahiers de l'École nationale du patrimoine*, n° 3, 1999, p. 13-23.

<sup>234</sup> Thérèse Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, p. 101.

archives. Finalement, nous établirons une sorte de bilan à partir de cette première partie, pour mettre en avant les questions et les manques vis-à-vis des archives des historiens.

## A. Des archives de chercheurs aux archives de la recherche

### 1. L'émergence des archives scientifiques

Bien qu'aujourd'hui les archives scientifiques ou archives de la recherche soient bien connues et étudiées<sup>235</sup>, cela est loin d'avoir toujours été le cas.

Si une première pierre est posée par Charles Braibant, alors directeur des Archives de France, en 1949, avec la création de la série « AB XIX : papiers d'érudits et documents isolés<sup>236</sup> », il faut attendre les années 80 pour une véritable naissance et reconnaissance. Pour Bertrand Müller<sup>237</sup>, le changement s'opère « au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale », en raison du délitement des relations entre archives et histoire nationale. Ainsi, face à des demandes nouvelles et à « l'irruption de nouvelles masses documentaires », les archives ne sont plus chasse gardée de l'administration publique. C'est ainsi que la « question de la collecte, du classement, de la conservation, et de la communication<sup>238</sup> » s'ouvre aux fonds privés et, par ce biais, aux archives scientifiques.

Comme nous l'avons mentionné, le moment pivot se situe à la fin des années 80. La prise en compte de ces archives et de leur utilité autre qu'administrative se fait à l'occasion de commémorations, comme celle du centenaire de l'Institut Pasteur en 1987, du cinquantenaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 1989 ou encore du bicentenaire du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) en 1994<sup>239</sup>.

En 1995, la Direction des Archives de France (DAF) publie *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*<sup>240</sup>, un guide pour naviguer dans ces archives à « l'intérêt exceptionnel<sup>241</sup> » mais mal connues. C'est d'ailleurs dans cet ouvrage que Thérèse Charmasson va établir une catégorisation des archives de la recherche qui fait encore

<sup>235</sup> Se référer à la bibliographie, qui n'est elle-même pas exhaustive.

<sup>236</sup> Christine Nougaret, Pascal Éven, sous la dir. de., *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, La Documentation française [Direction des Archives de France], 2008, p. 10.

<sup>237</sup> Bertrand Müller, « Archives et temps présent : considérations inactuelles », *ArchiSHS*, 2011, [en ligne], disponible sur : <https://archishs.hypotheses.org/435>, (consulté le 25 avril 2023).

<sup>238</sup> Bert, « Archiver les sciences ou les manières de chercher ? », dans Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?, op. cit.*, p. 4.

<sup>239</sup> Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences... », art. cit., p. 101.

<sup>240</sup> Thérèse Charmasson, Christiane Demeulenaere-Douyère, Catherine Gaziello, Denise Ogilvie, *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, Archives nationales, 1995, 97 p.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 8.

référence aujourd’hui : « les archives de tutelle des établissements de recherche et d’enseignement scientifiques, les archives propres des établissements eux-mêmes et les archives personnelles scientifiques<sup>242</sup> ». Nous reviendrons sur ces catégories un peu plus tard.

L’année suivante, Guy Braibant présente son *Rapport au Premier ministre sur les archives en France*<sup>243</sup>. C’est le « début de reconnaissance officielle des problèmes spécifiques que posent les archives scientifiques<sup>244</sup> ». La question des archives scientifiques est abordée sur un peu plus d’une page au chapitre V<sup>245</sup>. Le « retard considérable en particulier à l’égard des pays anglo-saxons<sup>246</sup> », qu’évoque Charmasson ou Müller<sup>247</sup> en 2006 y est déjà mentionné :

« La France accuse un retard considérable dans le domaine des archives scientifiques, appellation qui recouvre tant les archives des établissements de recherche et d’enseignement scientifiques et celles des départements scientifiques des universités, que les archives personnelles des hommes de sciences<sup>248</sup> ».

Pour illustrer ce « retard français », l’on peut noter l’absence du terme « archives scientifiques » dans le *Dictionnaire terminologique des archives* (2002)<sup>249</sup>.

Pour rendre compte des travaux sur les archives de la recherche, il faut aussi évoquer le travail important du réseau Archives des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants (Aurore) créé en 2007<sup>250</sup>. Il s’agit à l’époque d’un groupe de travail qui devient en 2011 la sixième section de l’AAF.

En lien avec le réseau Aurore, il faut mentionner l’évolution ou plutôt la création des services d’archives en université. Goulven Le Brech parle même d’un « baby-boom

---

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>243</sup> Guy Braibant, « Les archives scientifiques », *Les archives en France. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1996, 303 p.

<sup>244</sup> Thérèse Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences... », art. cit., p. 105.

<sup>245</sup> Braibant, « Les archives scientifiques », *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>246</sup> Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences... », art. cit. , p. 101.

<sup>247</sup> Bertrand Müller, « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 9.

<sup>248</sup> Braibant, « Les archives scientifiques », *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>249</sup> Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, [en ligne], disponible sur : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226>, (consulté le 2 mai 2023).

<sup>250</sup> Fabien Oppermann, « Les archives des universités : une question d’actualité », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 23.

archivistique<sup>251</sup> ». Leur développement est long, inégal et non sans difficulté<sup>252</sup>. En 2006, seules cinq universités possèdent un service d'archives reconnu par la DAF<sup>253</sup>.

Le début des années 2010 est une période florissante en rassemblement autour du sujet<sup>254</sup>. Une première journée d'étude en juin 2011 rassemble plus de 140 personnes à la Sorbonne<sup>255</sup> et dont les actes sont publiés dans l'ouvrage *Archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement et de la recherche*. Jean-Noël Luc établit en 2013 une liste des « Séminaires, journées d'étude et colloques organisés depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle sur l'histoire et l'actualité de l'enseignement supérieur et des universités<sup>256</sup> ».

En 2013, *La Gazette des archives* consacre un numéro spécial aux « Archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche<sup>257</sup> ». Ainsi, le début des années 2010 est un moment important et fécond pour la découverte des possibilités de l'histoire des universités<sup>258</sup>.

## 2. Archives publiques, archives privées : l'impossible statut ?

Se pose alors la difficulté à définir le caractère privé ou public des archives de la recherche. La majorité des écrits sur le sujet s'accorde sur l'ambiguïté, voire le caractère caduque, de la législation en matière d'archives scientifiques. En outre, tous insistent sur le fait que les chercheurs perçoivent et revendiquent ces archives comme privées.

Le caractère public des archives de tutelle des établissements de recherche et d'enseignement scientifiques est reconnu. Charmasson explique cela par le fait que ce « sont généralement en France des archives ministérielles, la recherche et l'enseignement scientifiques étant pour l'essentiel du ressort de l'État. Ces archives sont donc des archives publiques, au sens juridique du terme<sup>259</sup> ». Il en va de même pour les archives propres des

<sup>251</sup> Goulven Le Brech, « Nous ne sommes plus des fous furieux », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 7.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

<sup>253</sup> Paris IX-Dauphine, Paris VII-Jussieu, Mulhouse, Université de technologie de Compiègne et Mulhouse. Emmanuelle Picard, « Les archives de l'enseignement supérieur français à l'époque contemporaine : un chantier d'avenir ? », dans Laurent Rollet, Marie-Jeanne Choffel-Mailfert, sous la dir. de, *Mémoire et culture matérielle de l'Université*, Presses universitaires de Nancy, 2008, p. 55.

<sup>254</sup> Jean-Noël Luc, Stéphanie Mechine, Emmanuelle Picard, sous la dir. de, *Les archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement et de la recherche*, Paris, Éditions du Centre d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (Universités Paris I et Paris IV), 2014, [en ligne] disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01093146/document> (consulté le 27 avril 2023), p. 17.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 191-199.

<sup>257</sup> *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche*, *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, 339 p.

<sup>258</sup> Luc, Mechine, Picard, *op. cit.*, p. 18.

<sup>259</sup> Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences... », art. cit. p. 102.

établissements de recherche et d'enseignement scientifiques qui, dans la majeure partie des cas, sont des archives publiques<sup>260</sup>. L'ambiguïté concerne en fait les archives personnelles des scientifiques, comme l'explique Marie Cornu : « les archives de la recherche sont à la confluence de ces deux notions : archives publiques et archives de l'esprit<sup>261</sup> ».

Rappelons la définition des archives présente dans le code du patrimoine :

« Les archives publiques sont :

1° Les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public. Les actes et documents des assemblées parlementaires sont régis par l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires ;

2° Les documents qui procèdent de la gestion d'un service public ou de l'exercice d'une mission de service public par des personnes de droit privé ;

3° Les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels et les registres de conventions notariées de pacte civil de solidarité<sup>262</sup> ».

Cependant, comme nous l'avons dit, les chercheurs les perçoivent comme privées<sup>263</sup>, même si « l'essentiel de leur activité de recherche s'est déroulée dans le cadre d'un établissement d'enseignement ou de recherche à caractère public<sup>264</sup> ». De cette perception découlent donc des manques. Parce qu'avec le statut d'archives privées, elles ne sont pas soumises à l'obligation légale de versement<sup>265</sup>, ce qui entraîne une conservation très aléatoire et favorise, pour Marie Cornu, « les pratiques abusives de rétention de documents<sup>266</sup> ». Par ailleurs, lorsqu'elles sont conservées, elles le sont plus souvent dans des bibliothèques en tant que manuscrits<sup>267</sup>. Charlotte Maday pense qu'il faudrait présenter leurs archives aux chercheurs comme des « documents procédant de l'activité de la “chose publique”<sup>268</sup> », ainsi ni leurs droits d'auteur ni leur droit de propriété intellectuelle ne seraient écartés, oubliés ou reniés.

Finalement, l'on peut constater que les archivistes parlent plus facilement des archives de la recherche, même si le sujet commence à se faire une place chez certains chercheurs.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>261</sup> Marie Cornu, « Les archives de la recherche : production intellectuelle d'intérêt public », dans Jérôme Fromageau, Serge Wolikow, Marie Cornu, Denis Peschanski, sous la dir. de, *Archives et sciences sociales : aspects juridiques et coopérations scientifiques*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 38.

<sup>262</sup> *Code du patrimoine*, Article L211-4. Modifié par LOI n° 2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 65 (V).

<sup>263</sup> Braibant, *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>264</sup> Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences... », *art. cit.*, p. 103.

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>266</sup> Cornu, « Les archives de la recherche... », *op. cit.*, p. 30.

<sup>267</sup> Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences... », *art. cit.*, p. 105.

<sup>268</sup> Charlotte Maday, « Contextes de recherche et conséquences sur la production documentaire des chercheurs : enjeux et risques », dans Bert, Ratcliff, *op. cit.*, p. 44.

## B. Les archives des sciences humaines et sociales : un champ investi par les chercheurs

### 1. Les archives des sciences humaines et sociales, des spécificités ?

Les sciences de la nature ont connu, à la fin des années 1970, une mobilisation de la communauté scientifique qui a permis la sauvegarde et parfois le sauvetage des archives scientifiques<sup>269</sup>. Une pareille mobilisation ne s'est pas faite en sciences humaines et sociales (SHS). Cependant, depuis ces dernières années, les archives des SHS sont l'objet de réflexions de la part de plus en plus de chercheurs, parmi lesquels Serge Wolikow ou Bertrand Müller.

Depuis les années 2000, les SHS portent un intérêt croissant à leurs archives. Cela s'explique par une lente institutionnalisation puis une entrée dans un âge historiographique, où la question de l'archivage se pose<sup>270</sup>. On le constate dans les multiples journées d'études, séminaires, articles dans les revues, ou numéros dédiés<sup>271</sup>, mais aussi dans des rapports officiels, dont le rapport Silberman, en 1999, *Les Sciences sociales et leurs données*<sup>272</sup> et le rapport Cribier et Feller, de 2003<sup>273</sup>, ou encore dans certains programmes mis en place<sup>274</sup>.

Des travaux, notamment ceux de Bertrand Müller, ont mis en avant certaines spécificités des archives des SHS. La première spécificité à identifier est la proximité des recherches archivistiques avec les SHS. En effet, les chercheurs en archivistique sont pour la plupart du temps rattachés aux SHS.

À cela s'ajoute la question de la preuve en SHS. C'est un point qui revient dans la plupart des études sur le sujet. Ces archives soulèvent la question de la légitimité vis-à-vis des sciences dures. En effet, le recours de la preuve par les archives en SHS est un moyen de pallier l'impossibilité des pratiques expérimentales pour confirmer ou infirmer une

<sup>269</sup> Serge Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 9, 2009, p. 3.

<sup>270</sup> Nathalie Richard, « La mise en archives histoire et anthropologie des pratiques d'archives », *Histoire des sciences de l'homme. Le carnet-blog de la Société française pour l'Histoire des sciences de l'homme*, 2009, [en ligne], disponible sur : <http://sflsh.hypotheses.org/227> (consulté le 7 février 2023).

<sup>271</sup> Goulven Le Brech, « La réflexivité en archivistique et l'objet "archives de la recherche" », *Archives*, n° 49, 2020, p. 137.

<sup>272</sup> Roxane Silberman, *Les Sciences sociales et leurs données : rapport au ministre de l'éducation nationale et de la technologie*, 1999, 1999, [en ligne], disponible sur : [https://medias.vie-https://medias.vie-publique.fr/data\\_storage\\_s3/rapport/pdf/004000935.pdf](https://medias.vie-https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/004000935.pdf) (consulté le 29 avril 2023).

<sup>273</sup> Françoise Cribier, Élise Feller, *Projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales recueillies en France auprès de la « société civile »*. Rapport présenté au Ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies, 2003.

<sup>274</sup> Plusieurs exemples dans Wolikow, « L'enquête sur les archives... », art. cit., p. 10-13.

hypothèse<sup>275</sup>. Les archives sont un moyen de prouver la « trace de l'activité de connaissance<sup>276</sup> ».

De plus, les archives des SHS ont un double statut<sup>277</sup>, ce sont des archives permettant de faire l'histoire des SHS, mais aussi des données qui peuvent être réutilisées ou réactivées pour une nouvelle recherche. En effet, comme le souligne le rapport Cribier et Feller :

« bien peu d'enquêtes riches d'informations ont été exploitées complètement, et leurs auteurs, comme leurs futurs utilisateurs, en souhaitent la conservation. Une recherche “n'épuise pas” le matériau, il reste beaucoup de choses à analyser<sup>278</sup> ».

Certaines disciplines ont développé un intérêt plus important pour leurs archives, notamment l'ethnologie et la philosophie, puis, plus récemment, la sociologie et la science politique<sup>279</sup>.

Si, en 2001, Marie-Dominique Mouton souligne qu'il n'existe pour l'instant pas de « terme français pour nommer ce [qu'elle a] appelé plus haut, restant volontairement neutre : “papiers des ethnologues”<sup>280</sup> », les études sur ces papiers se sont multipliées. En effet, les ethnologues se sont intéressés à leurs archives à la fin des années 90 et au début des années 2000. Un groupe de recherche s'est réuni trois fois pour des colloques en 1999, en 2001 et en 2004<sup>281</sup>. Le premier avait pour but la sensibilisation des chercheurs face à l'importance de déposer leurs archives dans des institutions de conservation<sup>282</sup>. Grâce au dépôt de leurs archives, les réflexions sur les possibilités de revisite à partir de celles-ci se développent<sup>283</sup>.

## 2. Le tournant archivistique

En parallèle de ces réutilisations des données de terrain ethnologiques, il faut aussi mentionner certaines réflexions autour des archives qui ont pu influencer le regard des

<sup>275</sup> Serge Wolikow, « Les archives des sciences sociales : délimitations et projets » dans Cornu, Fromageau, *op. cit.*, p. 20-21.

<sup>276</sup> Darteville, « Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales », art. cit., p. 194.

<sup>277</sup> Muriel Lefebvre, Anne-Claire Jolivet, Sophie Dalle-Nazébi, « Les écritures ordinaires des chercheurs », dans Bert, Ratcliff, *op. cit.*, p. 3.

<sup>278</sup> Cribier, Feller, *op. cit.*, p. 15-16.

<sup>279</sup> Le Brech, « La réflexivité en archivistique... », art. cit., p. 137.

<sup>280</sup> Marie-Dominique Mouton, « Archiver la mémoire des ethnologues », *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n° 30-31, 2001, p. 68.

<sup>281</sup> Marie-Dominique Mouton, « Les ethnologues et leurs archives. Passion, possession et appropriation », *Journal des africanistes*, n° 78, 2009, p. 222.

<sup>282</sup> La journée à donnée lieu au dossier « Archives et anthropologie », numéro 30-31 de l'année 2001/2002 de la revue *Gradhiva*. *Ibid.*, p. 222.

<sup>283</sup> Antoinette Molinié, Marie-Dominique Mouton, « L'ethnologue aux prises avec les archives. Introduction », *Ateliers du LESC*, n° 32, 2008, [en ligne], disponible sur : <http://journals.openedition.org/ateliers/1093>, (consulté le 5 mai 2023).

chercheurs sur les archives. Je mentionnerai ici le tournant archivistique ou « *archival turn* », ainsi que la mise au singulier des archives.

L'expression « *archival turn* » provient des anthropologues<sup>284</sup> et, notamment, d'Ann Stoler. Le tournant archivistique en anthropologie est expliqué par Eric Ketelaar<sup>285</sup> : « [il] donne [...] matière à réfléchir de façon critique sur la rédaction de documents et la manière dont on choisit leur emploi, sur les archives non pas comme sites de récupération de connaissances, mais de production de connaissances<sup>286</sup> ». En soi, il s'agit de ne plus seulement envisager les archives comme sources ou « réservoir de faits<sup>287</sup> », mais de les voir comme le sujet, d'observer les effets des processus d'archivage<sup>288</sup>.

Dans cette logique, Ketelaar introduit la notion d'« *archivalisation* », un néologisme qui signifie « le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé<sup>289</sup> ». Ce choix est influencé, lui aussi consciemment ou inconsciemment, par des facteurs culturels et sociaux. Entre différents groupes sociaux, et dans un même groupe social, également, la construction et l'utilisation des archives ne sont pas les mêmes<sup>290</sup>. En cela, le « produit fini » que sont les archives ne peut être pris séparément de « la culture organisationnelle des concepteurs d'archives<sup>291</sup> ».

Si le concept n'est pas courant en France, il a néanmoins l'utilité dans notre sujet de nommer le processus conscient ou inconscient des historiens, ce que Bertrand Müller souligne pour les archives des SHS :

« Je ne suis pas certain que le concept soit nécessaire, mais peut-être aura-t-il l'utilité de distinguer un peu plus précisément ce que veut dire pour les chercheurs eux-mêmes (producteurs d'archives) non seulement leurs élaborations documentaires, mais les choix différenciés qui sont les leurs avant que n'intervienne (rarement) de l'archivation ou l'archivage proprement dit qui leur échappe généralement au profit des archivistes.<sup>292</sup> »

<sup>284</sup> Poncet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 715.

<sup>285</sup> Eric Ketelaar est professeur émérite d'archivistique à l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas).

<sup>286</sup> Eric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 82, n° 2, 2006, p. 66.

<sup>287</sup> Poncet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 715.

<sup>288</sup> Poncet, « Archives et histoire... », art. cit., p. 716.

<sup>289</sup> Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », art. cit., p. 67-68.

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>292</sup> Bertrand Müller, « Archivage, archivation, archivalisation !! », *ArchiSHS*, 2011, [en ligne], disponible sur : <https://archishs.hypotheses.org/481>, (consulté le 3 mai 2023).

Ketelaar introduit également dans ses réflexions la différence entre archives et archive. Le premier étant utilisé par les archivistes et le second par les scientifiques<sup>293</sup>.

La première utilisation de la notion d'« archive » au singulier provient du philosophe Michel Foucault en 1969 dans *L'archéologie du savoir*<sup>294</sup>. Cette archive au singulier se place comme objet central d'une démarche de mise à jour qu'il nomme « archéologie » ou « archéologie du savoir<sup>295</sup> ». Il en donne cette définition :

« Au lieu de voir s'aligner, sur le grand livre mythique de l'histoire, des mots qui traduisent en caractères visibles des pensées constituées avant et ailleurs, on a, dans l'épaisseur des pratiques discursives, des systèmes qui instaurent les énoncés comme des événements (ayant leur condition et leur domaine d'apparition) et des choses (comportant leur possibilité et leur champ d'utilisation). Ce sont tous ces systèmes d'énoncés (événements pour une part, et choses pour une autre) que je propose d'appeler archive. Par ce terme, je n'entends pas la somme de tous les textes qu'une culture a gardés par-devers elle comme documents de son propre passé, ou comme témoignage de son identité maintenue ; je n'entends pas non plus les institutions qui, dans une société donnée, permettent d'enregistrer et de conserver les discours dont on veut garder la mémoire et maintenir libre la disposition.<sup>296</sup> »

D'après la définition, ce n'est donc pas un moyen autre de désigner les archives comme le font aujourd'hui les historiens, qui ne maintiennent pas de différence entre « archives » et « archive<sup>297</sup> ». Par un jeu d'échelle, ils utilisent le terme pour désigner « le tout et la partie, et surtout le contenant et le contenu<sup>298</sup> ». Avec cette « archive », ce sont de nouveaux usages qui sont possibles<sup>299</sup>. Pour Patrice Marcilloux, malgré les confusions que ce singulier engendre, il a une utilité dans le sens où il ne permet plus « seulement de pallier les silences des sources, ni de faire dire aux documents autre chose que ce qu'ils prétendent dire, mais d'envisager aussi les non-dits des sources<sup>300</sup> ». En lien avec cette mise au singulier des archives, Bertrand Müller évoque la pluralisation de l'histoire qui se déroule au même moment dans les années 70<sup>301</sup>.

Dernier point d'une réflexion archivistique de Didier Devriese sur ce passage du pluriel au singulier :

<sup>293</sup> Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », art. cit., p. 65-66.

<sup>294</sup> Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969, 294 p.

<sup>295</sup> Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 33. Étienne Anheim, « Singulières archives », *Revue de Synthèse*, vol. 125, n° 1, 2004, p. 165.

<sup>296</sup> Foucault, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969, p. 169-170.

<sup>297</sup> Étienne Anheim, « Singulières archives », *Revue de Synthèse*, vol. 125, n° 1, 2004, p. 169.

<sup>298</sup> Potin, « Archive(s) », dans Gauvard, Sirinelli, *op. cit.*, p. 29.

<sup>299</sup> Bertrand Müller, « Archives et temps présent : considérations inactuelles », *ArchiSHS*, 2011, [en ligne], disponible sur : <https://archishs.hypotheses.org/435>, (consulté le 25 avril 2023).

<sup>300</sup> Marcilloux, *op. cit.*, p. 37.

<sup>301</sup> Müller, « Archives et temps présent... », art. cit.

« Les archives peuvent donc être conçues comme un objet double très particulier : un objet produit par la puissance publique elle-même productrice du Droit dont l'archivistique serait alors l'instrument de “véridiction”, pour reprendre le terme foucaldien, et simultanément une instance ou un organe ayant pour fonction d'institutionnaliser cette puissance publique par l'acte de la preuve. Ce processus de “véridiction” forme alors un cercle vertueux et autonome. Une première interrogation intervient ici : n'est-ce pas précisément ce par quoi une nouvelle pratique de la production des archives nous décontenance aujourd’hui? La production des *ego dokumenten*, de ces “archives personnelles”, des archives “qui n'en sont pas” et ne sont régies par aucune instance productrice classique, et donc identifiées comme telles, ou, autrement dit, des archives auxquelles aucune instance de vérification n'attribue ce statut. Ces archives, produites notamment par le biais du Web 2.0, échappent à ce processus de production et de “vérification” que sont institutions, règles et savoirs des archives. Une “archive” qui échappe à son instance de “vérification” est-elle une archive ?<sup>302</sup> »

Ce point est tout à fait pertinent pour notre sujet, puisque les historiens ne considèrent peut-être pas leurs archives comme des archives justement par ce manque de « vérification ».

### C. L'historien et ses archives : un angle mort ?

Sans tenir lieu de conclusion, cette dernière partie interroge au regard de l'état de l'art que nous venons de faire, les « angles morts » du côté des historiens. Il s'agit de mettre en avant les manques au sujet de l'historien et de ses archives pour pouvoir en tirer des questionnements et des hypothèses.

L'on peut partir du constat suivant : « [I]’Histoire n'est en effet pas la discipline la mieux représentée dans le concert contemporain qui commande la nécessité d'un archivage des sciences sociales<sup>303</sup> ». Pourtant, les archives des historiens ne sont pas sans utilité<sup>304</sup>. Les usages possibles de fonds d'historiens semblent prometteurs, comme c'est déjà le cas pour les archives des ethnologues par exemple<sup>305</sup>.

Un second constat est établi pour les archives des chercheurs en général, mais qui s'applique aussi en histoire :

« Devriese évoque alors les difficultés, de nos jours bien identifiées, inhérentes à la collecte des archives des chercheurs, en particulier “la focalisation [des chercheurs] sur le produit fini (livre, article, rapport de recherche) au détriment des autres documents”<sup>306</sup> ».

Lorsque l'on parle d'historiens et d'archives, les réflexions portent sur ce que fait l'historien des archives, ce que les archives font sur l'historien, mais le rapport n'est jamais renversé. Pour reprendre le titre d'un chapitre de l'ouvrage dirigé par Christophe Granger,

<sup>302</sup> Didier Devriese, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 23.

<sup>303</sup> Granger, *op. cit.*, p. 116-117.

<sup>304</sup> Darteville, « Le pouvoir de l'archive... », art. cit., p. 204.

<sup>305</sup> Mouton, « Les ethnologues et leurs archives... », art. cit., p. 226.

<sup>306</sup> Le Brech, « La réflexivité en archivistique... », art. cit., p. 127.

« L'historien en “ses” archives »<sup>307</sup>, il s'agit là d'un titre prometteur pour notre sujet que sont l'historien et ses archives pourtant c'est encore l'historien dans les archives dont il est question. Le “ses” renvoie au lien entre archives et historiens, au terrain que sont les archives pour l'historien. Cette absence de déplacement est relevée aussi par Patrick Boucheron et Jacques Dalarun dans le livre consacré aux archives de Georges Duby : « Si *L'Histoire continue* peut être lu comme l'autoportrait d'un historien face à ses archives, ce livre se propose de retourner le miroir en faisant de Georges Duby un portrait en ses archives - non pas celles qu'il a consultées, mais celles qu'il a constituées<sup>308</sup> ».

Un des points importants à prendre en compte concernant les archives des historiens est le fait que l'on y retrouve également des archives, en tant que sources de leurs travaux, de sorte que :

« Les archives de la recherche et du chercheur sont tout à la fois celles sur la base desquelles il mène son travail d'investigation et d'étude et celles qu'il produit au cours de son activité de recherche. Cette ambivalence n'a pas la même ampleur selon les disciplines. Elle est particulièrement importante en histoire car celle-ci appuie fondamentalement son travail sur des archives, même quand il s'agit d'étudier la période contemporaine.<sup>309</sup> »

L'on peut ainsi, s'interroger sur la façon dont l'historien perçoit ses archives, dont il les définit comme ses archives, où il place la limite.

Sans pouvoir généraliser, les historiens restent peu enclins ou du moins peu enthousiastes à l'idée de rédiger des ego-histoires. Entre rédiger une ego-histoire dans le cadre de l'HDR et s'archiver soi-même, il existe un grand écart. Pourtant, comme le dit Raymond Darteville, « [l]e rapport du chercheur avec ses archives croise en réalité la question de “l'auto-archives” et celle de “l'ego-histoire”<sup>310</sup> ».

Au cours de la vie de l'historien, l'on peut parfois observer une évolution dans la façon de concevoir cette pratique<sup>311</sup>. Brigitte Mazon donne l'exemple de Lucien Febvre<sup>312</sup> qui en une dizaine d'années a revu sa position. Lors de sa leçon inaugurale au Collège de France en 1933, Lucien Febvre déclarait : « Point de retour sur le passé, point de retour sur moi-même. » Après la Seconde Guerre mondiale (les événements historiques) et des événements

<sup>307</sup> Granger, *op. cit.*, p. 101.

<sup>308</sup> Boucheron, Dalarun, « Le travail de l'œuvre », dans Dalarun, Boucheron, *op. cit.*, p. 10.

<sup>309</sup> Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche... », art. cit., p. 4.

<sup>310</sup> Darteville, « Le pouvoir de l'archive... », art. cit., p. 195.

<sup>311</sup> Febvre, « Vers une autre histoire », art. cit., p. 234.

<sup>312</sup> Brigitte Mazon, « Lucien Febvre, archiviste de lui-même. Note sur l'histoire du fonds d'archives », dans Marie Barral-Baron, sous la dir. de, *Lucien Febvre face à l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 365.

de sa vie privée, il ne concevait plus le regard à porter sur lui même comme il l'avait fait : « Comprendre. Être historien. Je veux dire : se constituer, non pas l'archiviste, mais l'historien de soi-même ». L'histoire et sa propre histoire ont influencé sa vision de l'histoire, de lui-même. Si l'exemple est pertinent, il faut tout de même souligner que la première citation est issue d'une leçon inaugurale, donc publique, tandis que la seconde provient d'une correspondance privée.

Ce qui permet néanmoins de poser la question de la frontière entre écrits professionnels et écrits personnels, surtout, où les historiens la placent dans leur vie quotidienne. A-t-elle un rôle important dans leurs réflexions quand vient le moment du tri de leurs archives ?

Il faut aussi souligner que plusieurs paradoxes sont à prendre en compte pour comprendre la relation de l'historien aux archives et à ses archives. L'historien Serge Wolikow fait le constat que si :

« Sauver des archives dans la mesure où elles conditionnent le travail scientifique est un truisme pour l'historien, même si cette affirmation perd de son évidence quand il s'agit des archives constituées au long du travail scientifique lui-même, fût-il celui des historiens »<sup>313</sup>.

Cette remarque est à joindre à celle de Pierre Nora, lui aussi historien, sur la rédaction d'ego-histoire : « un homme qui, pourtant, par définition, disposait sur lui-même d'une documentation intégrale et de toute nature — le rêve de tout historien !<sup>314</sup> ». Ces deux citations illustrent le paradoxe, tous les historiens conservent-ils vraiment leurs archives comme Nora le laisse entendre ?

Finalement, nous pouvons rapprocher nos questionnements naissants de ceux qui ont fait l'objet du projet ECRITO, mené à Toulouse en 2011-2012. Ce projet concernait six laboratoires toulousains, dans des domaines scientifiques différents, sciences humaines et sociales ou sciences expérimentales<sup>315</sup>. Le projet questionnait les rôles, les usages et les relations des chercheurs à leurs écritures ordinaires, et ce dans un temps plus long que celui d'un projet<sup>316</sup>. Si notre approche est semblable à celle du projet, notre cible d'analyse est plus restreinte : les historiens.

<sup>313</sup> Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche... », art. cit., p. 2.

<sup>314</sup> Nora, « Préface, Duby, figures posthumes », *op. cit.*, p. 13-14.

<sup>315</sup> Muriel Lefebvre, Anne-Claire Jolivet, Sophie Dalle-Nazébi, « Les écritures ordinaires des chercheurs », dans Bert, Ratcliff, *op. cit.*, p. 7.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 6.

En résumé, le sujet des historiens et de leurs archives est à la croisée de plusieurs sujets, l'utilisation des archives comme matériaux de l'histoire, leurs relations aux archives et aux archivistes, leur récit de soi et les archives de la recherche. Tous ces éléments influent sur notre sujet et rendent son étude complexe.

Ainsi, si le lien entre archives et histoire est ancien, il n'est cependant aujourd'hui que très peu poreux<sup>317</sup>. Les deux disciplines qui se sont pourtant construites l'une en regard de l'autre, en se nourrissant, font face depuis les années 90 à une désaccord qui dure et ne semble pas vouloir se terminer. Cette situation entraîne t-elle la méfiance des historiens et, par conséquent, une absence de communication sur l'avenir des archives des chercheurs ?

Les archivistes, qui, depuis les années 2000, ont ouvert un nouveau pan de recherche en archivistique, en s'emparant de la question des archives de la recherche, peinent encore dans un cadre juridique inadapté à définir un statut pour ces archives de chercheurs. Ces deux éléments combinés permettent en partie de comprendre pourquoi notre sujet est encore enfoui.

À cela s'ajoutent les refus encore présent de la part d'historiens de se placer en sujet d'étude. Si l'ego-histoire est aujourd'hui un passage obligé dans la carrière de tout historien qui veut devenir directeur de recherche, une minorité a vocation à entreprendre ces démarches sans y être contrainte.

L'apparition d'Internet et des nouvelles méthodes de travail qu'il a entraîné aurait pu être l'occasion d'un rapprochement entre historiens et archivistes, notamment sur la question de l'archivage des mails, mais il n'en est rien. Cela pose la question d'une perte parfois importante d'informations sur la façon dont s'écrit l'histoire. Toutefois, les historiens ne sont pas très enclins à archiver ce processus, il est plus important de conserver l'aboutissement. Pourtant déplacer la focale sur l'historien au travail serait intéressant. Comprendre comment se fait l'histoire. La prévalence donnée aux écrits finis, aux publications, ne nous permet pas, par exemple, d'étudier la place de la vie personnelle des historiens dans ses recherches. Ces études sont menées après coup, une fois l'historien décédé, à travers ses archives.

Au regard de ces éléments, plusieurs questions se posent : les fonds des chercheurs en histoire se ressemblent-ils ? Comportent-ils les mêmes typologies documentaires ? La période

<sup>317</sup> « Et comme pour sceller la paroi étanche des deux sphères symétriques, si les archives font comme si elles n'avaient pas d'histoire, les historiens semblent avoir tendance à ne pas avoir d'archives ». Granger, *op. cit.*, p. 116.

historique étudiée influence-t-elle le rapport de l'historiens aux archives et à ses archives ? Le double statut de l'historien enseignant-chercheur est-il visible dans les archives ? Que conservent-ils de leurs « écritures ordinaires<sup>318</sup> » ? Quel regard l'historien porte-t-il sur ses archives ? Les archives des historiens existent-elles si les historiens ne les reconnaissent pas comme telles ?<sup>319</sup>

Finalement, si l'on voit l'émergence depuis moins de cinq ans de réflexions autour des archives d'historiens par les historiens eux-mêmes, le sujet est pointé ici et là, sans réellement éclater parmi la profession toute entière. Dans la deuxième partie de ce mémoire, nous allons nous atteler à comprendre pourquoi les historiens n'ont pas développé plus tôt et à une plus grande échelle leurs réflexions sur leurs propres archives. En partant de cette question, ce sont les relations, les représentations et les usages qu'ont les historiens avec leurs archives que nous analyserons.

---

<sup>318</sup> Muriel Lefebvre, Anne-Claire Jolivet, Sophie Dalle-Nazébi, « Les écritures ordinaires des chercheurs », dans Bert, Ratcliff, *op. cit.*, p. 3-16.

<sup>319</sup> « What is not in the records, does not exist ». Eric Ketelaar, « Archivalisation and archiving », *Archives & Manuscripts*, n° 27, 1999, p. 57.

# BIBLIOGRAPHIE

## Généralités

BUGEJA-BLOCH (Fanny), COUTO (Marie-Paule), *Les méthodes quantitatives*, (2<sup>e</sup> édition), Paris, Presses Universitaires de France, 2021, 128 p.

SINGLY (François de), *Le Questionnaire*, (5<sup>e</sup> édition), Paris, Armand Colin, 2020, 128 p.

## Archives personnelles

ARTIÈRES (Philippe), LAÉ (Jean-François), *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 192 p.

GENET (Jean-Philippe), RUGGIU (François-Joseph), sous la dir. de, *Du papier à l'archive, du privé au public : France et îles Britanniques, deux mémoires*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2011, 213 p.

FABRE (Daniel), « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés & Représentaions*, n° 13, 2002, p. 19-42.

NOUGARET (Christine), ÉVEN (Pascal), sous la dir. de., *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, La Documentation française [Direction des Archives de France], 2008, 204 p.

## Archivistique

ANHEIM (Étienne), « Singulières archives », *Revue de Synthèse*, vol. 125, n° 1, 2004, p. 153-182.

CHABIN (Marie-Anne), *Le management de l'archive*, Paris, Hermès Science Publications, 2000, 256 p.

DEVRIESE (Didier), « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 19- 30.

FOUCAULT (Michel), *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969, 294 p.

GALLAND (Bruno), *Les archives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, 128 p.

KETELAAR (Eric), « Archivalisation and archiving », *Archives & Manuscripts*, n° 27, 1999, p. 54-61.

KETELAAR (Eric), « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 82, n° 2, 2006, p. 65-70.

MÜLLER (Bertrand), « Archivage, archivation, archivalisation !! », *ArchiSHS*, 2011, [en ligne], disponible sur : <https://archishs.hypotheses.org/481>, (consulté le 3 mai 2023).

MÜLLER (Bertrand), « Archives et temps présent : considérations inactuelles », *ArchiSHS*, 2011, [en ligne], disponible sur : <https://archishs.hypotheses.org/435>, (consulté le 25 avril 2023).

NOUGARET (Christine), *Rapport de Christine Nougaret à la ministre de la Culture : « Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique »*, 2017, [en ligne], disponible sur : [https://www.humanite.fr/sites/default/files/confid\\_031117\\_mcc\\_travaux\\_cap\\_2022.pdf](https://www.humanite.fr/sites/default/files/confid_031117_mcc_travaux_cap_2022.pdf), (consulté le 3 mai 2023).

POTIN (Yann), « La mise en archives du trésor de chartes (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », thèse de l’École des chartes, 2007, *Positions de thèses soutenues par les élèves de la promotion de 2007 pour obtenir le diplôme d’archiviste paléographe*, Paris, École des chartes, 2007, p. 173-182.

## Faire de la recherche

LATOUR (Bruno), *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, INRA, 2001, 108 p.

SACRISTE (Valérie), « Le métier d’enseignant-chercheur au prisme de ses contradictions », *Sociologies pratiques*, n° 3, 2014, p. 53-63.

## Archives de la recherche

BERT (Jean-François), RATCLIFF (Marc J), sous la dir. de., *Frontières d’archives : recherches, mémoires, savoirs*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, 200 p.

BERT (Jean-François), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 84 p., [en ligne], disponible sur : <http://books.openedition.org/oep/438>, (consulté le 2 novembre 2022).

BRAIBANT (Guy), *Les archives en France. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1996, 303 p.

CHARMASSON (Thérèse), DEMEULENAERE-DOUYÈRE (Christiane), GAZIELLO (Catherine), OGILVIE (Denise), *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris, Archives nationales, 1995, 97 p.

CHARMASSON (Thérèse), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l’histoire », *La revue pour l’histoire du CNRS*, n° 14, 2006, p. 100-126.

CHARMASSON (Thérèse), « Archives institutionnelles et archives personnelles », *Les cahiers de l’École nationale du patrimoine*, n° 3, 1999, p. 13-23.

GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « Archives et chercheurs : comprendre leurs relations pour mieux coopérer », *Comma : international journal on archives*, 2018, p. 105-114.

GEORGES (Margot), *Les chercheurs en laboratoire et leurs archives, étude d'une représentation des archives. Le cas du laboratoire de Pathologie de la Station nationale d'essai des semences (1993 – 2011)*, mémoire de master 1 en archivistique, sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d’Angers, 2011, 153 p.

GEORGES (Margot), *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives. Représentations et pratiques dans les sciences du végétal*, thèse en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d’Angers, 2022, 639 p.

LE BRECH (Goulven), « Nous ne sommes plus des “fous furieux” », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 7-10.

LE BRECH (Goulven), « La réflexivité en archivistique et l’objet “archives de la recherche” », *Archives*, n° 49, 2020, p. 123-140.

LEFEBVRE (Muriel), « L’infra-ordinaire de la recherche. Écritures scientifiques personnelles, archives et mémoire de la recherche », *Sciences de la société*, n° 89, 2013, p. 3-17.

LUC (Jean-Noël), MECHINE (Stéphanie), PICARD (Emmanuelle), sous la dir. de, *Les archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement et de la recherche*, Paris, Éditions du Centre d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (Universités Paris I et Paris IV), 2014, 211 p., [en ligne] disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01093146/document>, (consulté le 27 avril 2023).

MOYSAN (Magalie), *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006 : L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2019, 773 p.

OPPERMANN (Fabien), « Les archives des universités : une question d'actualité », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 13-24.

PICARD (Emmanuelle), « Les archives de l'enseignement supérieur français à l'époque contemporaine : un chantier d'avenir ? », dans ROLLET (Laurent), CHOIFFEL-MAILFERT (Marie-Jeanne), sous la dir. de, *Mémoire et culture matérielle de l'Université*, Presses universitaires de Nancy, 2008, p. 51-62.

## Archives de la recherche en sciences humaines et sociales

CRIBIER (Françoise), FELLER (Élise), *Projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales recueillies en France auprès de la "société civile". Rapport présenté au Ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies*, 2003, [en ligne], disponible sur : [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwig\\_Z6G7-X-AhUZQ6QEhBsDbsQFnoECAoQAQ&url=https://cmtra.org/avec/lib/elfinder-2.0-rc1/files/NOS%20ACTIONS/Publications/Dossiers%20documentaires/Archives%20sonores/techniques%20de%20documentation/CRIBIER\\_2003\\_Projet%20de%20conservation%20des%20donn%C3%A9es%20qualitatives%20des%20sciences%20sociales%20recueillies%20en%20France%20aupr%C3%A8s%20de%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9%20civile.pdf&usg=AOvVaw0ON-5gS7mWQmy5Dos41lrQ](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwig_Z6G7-X-AhUZQ6QEhBsDbsQFnoECAoQAQ&url=https://cmtra.org/avec/lib/elfinder-2.0-rc1/files/NOS%20ACTIONS/Publications/Dossiers%20documentaires/Archives%20sonores/techniques%20de%20documentation/CRIBIER_2003_Projet%20de%20conservation%20des%20donn%C3%A9es%20qualitatives%20des%20sciences%20sociales%20recueillies%20en%20France%20aupr%C3%A8s%20de%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9%20civile.pdf&usg=AOvVaw0ON-5gS7mWQmy5Dos41lrQ), (consulté le 29 avril 2023).

DARTEVELLE (Raymond), « Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales », *Les études sociales*, vol. 171-172, n° 1-2, 2020, p. 189-209.

FROMAGEAU (Jérôme), WOLIKOW (Serge), CORNU (Marie), PESCHANSKI (Denis), sous la dir. de, *Archives et sciences sociales : aspects juridiques et coopérations scientifiques*, Paris, L'Harmattan, 2006, 291 p.

GINOUVÈS (Véronique), GRAS (Isabelle), sous la dir. de, *La diffusion numérique des données en SHS – Guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Marseille, Presses universitaires de Provence, 2018, 340 p.

JAMIN (Jean), ZONABEND (Françoise), « Archivari », *Gradhiva*, n° 30-31, 2001, p. 57-66.

MOLINIÉ (Antoinette), MOUTON (Marie-Dominique), « L'ethnologue aux prises avec les archives - Introduction », *Ateliers du LESC*, n° 32, 2008, [en ligne], disponible sur : <http://journals.openedition.org/ateliers/1093>, (consulté le 5 mai 2023).

MOUTON (Marie-Dominique), « Archiver la mémoire des ethnologues », *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n° 30-31, 2001, p. 67-72.

MOUTON (Marie-Dominique), « Les ethnologues et leurs archives. Passion, possession et appropriation », *Journal des africanistes*, n° 78, 2009, p. 221-233.

MÜLLER (Bertrand), WOLIKOW (Serge), « Sciences sociales : archives de la recherche », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 2-3.

MÜLLER (Bertrand), « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 4-24.

RICHARD (Nathalie), « La mise en archives histoire et anthropologie des pratiques d'archives », *Histoire des sciences de l'homme. Le carnet-blog de la Société française pour l'Histoire des sciences de l'homme*, 2009, [en ligne], disponible sur : <http://sfhsh.hypotheses.org/227>, (consulté le 7 février 2023).

SILBERMAN (Roxane), *Les Sciences sociales et leurs données : rapport au ministre de l'éducation nationale et de la technologie*, 1999, [en ligne], disponible sur : [https://medias.vie-publique.fr/data\\_storage\\_s3/rapport/pdf/004000935.pdf](https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/004000935.pdf), (consulté le 29 avril 2023).

WOLIKOW (Serge), « Un questionnaire sur les archives des sciences humaines et sociales en France », *Genèses*, vol. 63, n° 2, 2006, p. 143-149.

WOLIKOW (Serge), « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 9, 2009, [en ligne], disponible sur : [http://www.histoire-politique.fr/documents/09/sources/pdf/HP9\\_Wolikow\\_PDF.pdf](http://www.histoire-politique.fr/documents/09/sources/pdf/HP9_Wolikow_PDF.pdf), (consulté le 3 novembre 2022).

## **Historiens et archives**

ANHEIM (Étienne), PONCET (Olivier), « Fabrique des archives, Fabrique de l'histoire : présentation », *Revue de synthèse*, Série 5, n° 125, 2004, p. 1-14.

ANHEIM (Étienne), « Science des archives, science de l'histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 74, 2019, p. 507-520.

ARTIÈRES (Philippe), « L'historien face aux archives », *Pouvoirs*, n° 153, 2015, p. 85-93.

BLOUIN (Francis X.), ROSENBERG (William G.), *Processing the Past. Contesting Authority in History and the Archives*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 268 p.

BOUTIER (Jean), « L'usage historien des archives », dans BOUTIER (Jean), FABIANI (Jean-Louis), SARDAN (Jean-Pierre Olivier de), sous la dir. de, *Corpus, sources et archives*, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2001, p. 9-22.

BRAUDEL (Fernand), *Écrits sur l'histoire II*, Paris, Arthaud, 1990, 312 p.

CARBONELL (Charles-Olivier), « L'histoire dite “positiviste” en France », *Romantisme*, n° 21-22, 1978, p. 173-185.

CARRARD (Philippe), « Une historienne et le “personnel”. Le Goût de l'archive d'Arlette Farge », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 227-245.

CARRARD (Philippe), *Le passé mis en texte. Poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2013, 352 p.

CHABIN (Marie-Anne), « Embrouille », *Blog de Marie Anne Chabin*, 2 décembre 2017, [en ligne], disponible sur : <https://www.marieannechabin.fr/2017/12/embrouille/>, (consulté le 2 mai 2023).

CHARMASSON (Thérèse), « Les archives des sciences en France : réalisations et projets », dans LAURENT (Sébastien), sous la dir. de, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 149-164.

CŒURÉ (Sophie), « Autorité de l'histoire, autorité de l'archive », *Écrire l'histoire*, n° 13-14, 2014, p. 175-177.

COMBE (Sonia), *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 1994, 327 p.

COMBE (Sonia), « Sur le “fichier juif” au CDJC », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 159, n° 1, 1997, p. 196-204.

DALARUN (Jacques), BOUCHERON (Patrick), sous la dir. de, *Georges Duby. Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, Gallimard, 2015, 472 p.

DELACROIX (Christian), DOSSE (François), GARCIA (Patrick), *Les courants historiques en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2005, 406 p.

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005 (1<sup>ère</sup> ed. 2001), 888 p.

DOSSE (François), *Pierre Nora. Homo historicus*, Paris, Perrin, 2011, 657 p.

DUCLERT (Vincent), « Les historiens et les archives. Introduction à la publication du rapport de Philippe Bélaval sur les Archives nationales », *Genèses*, n° 36, 1999, p. 132-146.

DUCLERT (Vincent), « Les historiens et la crise des archives », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 16-43.

DUCLERT (Vincent), « La politique actuelle des archives », dans LAURENT (Sébastien), sous la dir. de, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 21-55.

FARGE (Arlette), *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, 160 p.

FEBVRE (Lucien), « Vers une autre histoire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 3-4, 1949, p. 225-247.

FEBVRE (Lucien), *Vivre l'histoire*, édition établie par Brigitte Mazon, préfacée par Bertrand Müller, Paris, Laffont, 2009, 1109 p.

GALLAND (Bruno), « La participation de l'archiviste à la recherche historique : un rôle à redéfinir ? », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 211-232.

GASNAULT (François), « L'affaire du “fichier juif”, ou l'éveil d'une nouvelle sensibilité documentaire », dans FABRE (Daniel), sous la dir. de, *Émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 237-258.

GAUVARD (Claude), SIRINELLI (Jean-François), sous la dir. de, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015, 816 p.

GRAND (Philippe), « Le Fichier Juif : un malaise. Réponse au rapport rémond remis au premier ministre le 3 juillet 1996 », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 167, 1999, p. 53-101.

GRANGER (Christophe), sous la dir. de, *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Autrement, 2013, 318 p.

LANGLOIS (Charles-Victor), SEIGNOBOS (Charles), *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014, [en ligne], disponible sur : <http://books.openedition.org/enseditions/273>, (consulté le 4 mai 2023).

LANGLOIS (Charles-Victor), « Les suppressions de papiers inutiles aux Archives nationales en 1913 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 75, 1914, p. 67-92.

MAZON (Brigitte), « L'historien et ses archives », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, p. 66-72.

MAZON (Brigitte), « Lucien Febvre, archiviste de lui-même. Note sur l'histoire du fonds d'archives », dans BARRAL-BARON (Marie), sous la dir. de, *Lucien Febvre face à l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 365-376.

MÜLLER (Bertrand), « Des archives en mutation et du vertige de l'historien. Remarques historiographiques », *Études et sources*, n° 27, 2001, p. 49-63.

NOIRIEL (Gérard), « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, n° 1, 1990, p. 58-85.

NOUGARET (Christine), « De la nécessité d'une cité pour les Archives nationales », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 12-15.

OFFENSTADT (Nicolas), *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017, 128 p.

OGILVIE (Denise), « De Daunou à Natalis de Wailly : le cadre de classement à l'épreuve du principe du respect des fonds », dans AUBRY (Martine), CHAVE (Isabelle), DOOM (Vincent), sous la dir. de, *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Âge à nos jours : Entre gouvernance et mémoire*, Villeneuve d'Ascq, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2007, p. 293-301.

PÈNE (Matthieu), « Le temps des archives et la périodisation historique : une histoire découpée en boîtes ? », *Questes*, n° 33, 2016, p. 31-43.

POINSOT (Marie), GUILLEMET (Pauline), « “Nos archives” », *Hommes & migrations*, n° 1335, 2021, p. 197-199.

RONCET (Olivier), « Archives et histoire : dépasser les tournants », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 74, n° 3-4, 2019, p. 711-743.

POTIN (Yann), « Intervention de Yann Potin », *La Gazette des archives*, n° 225, 2012, p. 49-53.

POZNANSKI (Renée), « Le fichage des juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale et l'affaire du fichier des juifs », *La Gazette des archives*, n° 177-178, 1997, p. 250-270.

ROCHE (Daniel), « Archives et historiens au XXI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 48, 2001, p. 5-11.

## Ego-histoire, récits de filiation

ARTIÈRES (Philippe), KALIFA (Dominique), « Présentation. L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 7-15.

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2013, 141 p.

AURELL (Jaume), « L'ego-histoire en perspective : réflexions sur la nature d'un projet historiographique ambitieux », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 238, 2017, p. 125-138.

CURTIS (Lewis Perry), sous la dir. de, *The Historian's Workshop : Original Essays by Sixteen Historians*, New York, A. A. Knopf, 1970, 326 p.

DUBY (Georges), *Mes ego-histoires*, Édition établie par Patrick Boucheron et Jacques Dalarun, Préface de Pierre Nora, Paris, Gallimard, 2015, 154 p.

FARGE (Arlette), « “L'écrit au poignet” », *Sociétés & Représentations*, vol. 19, n° 1, 2005, p. 33-36.

FORONDA (François), *Les retours. Lieux de mémoire d'une vocation historienne*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, 124 p.

- JABLONKA (Ivan), *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012, 448 p.
- JABLONKA (Ivan), *En camping-car*, Paris, Seuil, 2018, 192 p.
- JAFFRÉ (Yannick), « “Dire l'histoire”, entretien avec Ivan Jablonka », *Corps*, vol. 11, n° 1, 2013, p. 19-27.
- LACOUE-LABARTHE (Isabelle), « Historiens, historiennes et récit de soi », dans LUCIANI (Isabelle), sous la dir. de, *Récit de soi, présence au monde : Jugements et engagements, Europe, Afrique, XVI<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 99-119.
- LEFEBVRE (Camille), *À l'ombre de l'histoire des autres*, Paris, EHESS, 2022, 180 p.
- MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.
- MONJARET (Anne), « Déménager ou les affres des papiers domestiques. Un lieu minimal de l'archive », *Sociétés & Représentations*, vol. 19, n° 1, 2005, p. 53-64.
- NORA (Pierre), sous la dir. de, *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987, 384 p.
- VIART (Dominique), « Filiations littéraires », dans BAETENS (Jan), VIART (Dominique), sous la dir. de, *États du roman contemporain. Écritures contemporaines 2*, Paris, Lettres modernes Minard, 1999, p. 115-139.
- VIART (Dominique), « Le silence des pères au principe du “récit de filiation” », *Études françaises*, n° 45, 2009, p. 95-112.
- VIART (Dominique), « Le récit de filiation : “Éthique de la restitution” contre “devoir de mémoire” dans la littérature contemporaine », dans CHELEBOURG (Christian), MARTENS (David), WATTHEE-DELMOTTE (Myriam), sous la dir. de, *Héritage, filiation, transmission : Configurations littéraires (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011, p. 199-212.
- WIEVIORKA (Annette), *Tombeaux, Autobiographie de ma famille*, Paris, Seuil, 2022, 384 p.

## Les représentations sociales

- ABRIC (Jean-Claude), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 252 p.
- ABRIC (Jean-Claude), sous la dir. de, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, Érès, 2005, 296 p.
- EUSTACHE (Francis), PESCHANSKI (Denis), « Une mémoire autobiographique collective », *Revue de neuropsychologie*, n° 11, 2019, p. 16-19.
- FUSULIER (Bernard), « Le concept d'ethos. De ses usages classiques à un usage renouvelé », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42, 2011, p. 97-109.
- ROUDINESCO (Elisabeth), *L'analyse, l'archive*, Paris, Editions de la Bibliothèque Nationale, 2001, 57 p.
- ROUQUETTE (Michel-Louis), FLAMENT (Claude), *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2003, 175 p.

## Archives numériques et Open Access

- CHARTRON (Ghislaine), « Open access et SHS : Controverses », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 52, 2014, p. 37-63.

COHEN (Évelyne), GOETSCHEL (Pascale), « L'Open Access vu par deux historiennes », *Sociétés & Représentaions*, vol. 37, n° 1, 2014, p. 143-154.

FOSSIER (Lucie), VAUCHEZ (André), VIOLANTE (Cinzio), sous la dir. de, *Informatique et histoire médiévale. Actes du colloque de Rome (20-22 mai 1975)*, Rome, École Française de Rome, 1977, 448 p.

KAPLAN (Frédéric), FOURNIER (Mélanie), NUESSLI (Marc-Antoine), « L'historien et l'algorithme », dans LE DEUFF (Olivier), sous la dir. de, *Le temps des humanités digitales. La mutation des sciences humaines et sociales*, Limoges, FYP éditions, 2014, p. 49-64.

LEJEUNE (Edgar), *Médiévistes et ordinateurs : organisations collectives, pratiques des sources et conséquences historiographiques (1966-1990)*, thèse de doctorat d'Histoire et de Philosophie des Sciences, sous la direction de Karine Chemla et Shirley Carter-Thomas, Université Paris Cité, 2021, 607 p.

ROUSSEAU-HANS (Françoise), OLLENDORFF (Christine), *Pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019. Synthèse de l'enquête Couperin 2019*, Consortium Couperin, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://hal-cea.archives-ouvertes.fr/cea-02450327v2>, (consulté le 10 mai 2023).

RYGIEL (Philippe), *Historien à l'âge numérique*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2017, 208 p.

ZYSBERG (André), « Impact de l'informatique sur la recherche historique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 10, 1987, p. 35-37.

# ÉTAT DES SOURCES

## Sites internet

BOSCUS (Alain), DÉBAX (Hélène), RÉAL (Isabelle), « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *Séminaire Histoire de Toulouse*, Université Toulouse Jean Jaurès, 12 avril 2023.

DOUSSET-SEIDEN (Christine), « Les archives d'historiens », *Séminaire Histoire de Toulouse*, Université Toulouse Jean Jaurès, 5 mai 2021, [en ligne], disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=wjlUyyDLCBE> (consulté le 8 février 2023).

GARCIA (Patrick), « La fabrique de l'histoire telle qu'elle se raconte – Histinéaires », [en ligne], disponible sur : <https://anr.fr/Projet-ANR-13-BSH3-0005> (consulté le 15 avril 2023).

GARCIA (Patrick), « Programme de l'année 2014-2015 du Séminaire “L'écriture de soi des historiens” », Séminaire de Christian DELACROIX, François Dosse et Patrick GARCIA organisé dans le cadre du programme “La fabrique telle qu'elle se raconte” de l'ANR Histinéaires, [en ligne], disponible sur : <https://calenda.org/302115?file=1> (consulté le 15 avril 2023).

GINOUVÈS (Véronique), « ANR Histinéaires : colloque à l'IHTP, les 13 et 14 juin 2019 », [en ligne], disponible sur : <https://phonotheque.hypotheses.org/30172> (consulté le 15 avril 2023).

GINOUVÈS (Véronique), GRANET-ABISSET (Anne-Marie), *Catalogue d'un corpus de 50 entretiens enregistrés dans le cadre du programme Histinéaires*, [en ligne], disponible sur : <https://archive.org/details/histineraires-ir-2021-04/page/n3/mode/2up> (consulté le 15 avril 2023).

« Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives”: autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24e rendez-vous de l'histoire de Blois*, 9 octobre 2021, Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

« Table ronde : Archives de soi », *Défis de l'Archive*, 24 janvier 2020, Collège de France, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Op2t7PbpVk0&t=33s> (consulté le 29 avril 2023).

## *Entre-Temps* série "Nos archives"

ARTIÈRES (Philippe), « Nos archives : Que sont amours devenus ? », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 1, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-1-que-sont-amours-devenus/> (consulté le 25 janvier 2023).

ARTIÈRES (Philippe), « “Nos archives” aux Rendez-vous de l'histoire », *Entre-Temps*, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-aux-rendez-vous-de-lhistoire/> (consulté le 25 janvier 2023).

BERTRAND (Paul), « Nos archives : une histoire de carnets », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 9, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-une-histoire-de-carnets/> (consulté le 25 janvier 2023).

BONNOT (Gaetan), « Nos archives : un vagabondage archivistique », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 7, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-vagabondage-archivistique/> (consulté le 25 janvier 2023).

CALAFAT (Guillaume), « Nos archives: le classeur du syllabus », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 12, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-classeur-du-syllabus/> (consulté le 25 janvier 2023).

DEBIAIS (Vincent), « Nos archives : le cahier épigraphique », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 14, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-cahier-epigraphique/> (consulté le 25 janvier 2023).

Enregistrement de la Table ronde « Carte blanche à la revue *Entretemps*, “*Nos archives*”: autour des archives personnelles des historiennes et des historiens, 9 octobre 2021, [en ligne], disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 26 janvier 2023).

FABRE (Clément), « Nos archives : Collage sur un mur », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 13, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-collage-sur-un-mur/> (consulté le 25 janvier 2023).

FORONDA (François), « Nos archives : Mon gros cahier noir », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 11, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-mon-gros-cahier-noir/> (consulté le 25 janvier 2023).

GUILLEMET (Pauline), « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023).

LETOURNEUX (Matthieu), « Nos archives : vestiges américains », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 15, 2023, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-vestiges-americains/> (consulté le 25 mars 2023).

ROZEAUX (Sébastien), « Nos archives : Confirmation », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 8, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-confirmation/> (consulté le 25 janvier 2023).

SÁNCHEZ (Romy), "Nos archives : la lettre de l'Université », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 6, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-la-lettre-de-luniversite/> (consulté le 25 janvier 2023).

SCHMIT (Élisabeth), « Nos archives : un débordement », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 5, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-debordement/> (consulté le 25 janvier 2023).

THEIS (Valérie), « Nos archives : la première page », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 3, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-la-premiere-page/> (consulté le 25 janvier 2023).

TILLIER (Bertrand), « Nos archives : un cahier de chansons », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 4, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-cahier-de-chansons/> (consulté le 25 janvier 2023).

VENAYRE (Sylvain), « Nos archives : une médaille de Sainte-Hélène », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 2, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-une-medaille-de-sainte-helene/> (consulté le 25 janvier 2023).

## Questionnaire

Le questionnaire a été construit à partir des hypothèses issues des lectures bibliographiques. Les questions sont inspirées de la thèse de Margot Georges<sup>320</sup> et de celle de Magalie Moysan<sup>321</sup> afin de pouvoir disposer d'éléments de comparaison. Le questionnaire a été saisi sur framaforms, puis diffusé par mail du 27 mars 2023 au 4 mai 2023. Les destinataires ont été sélectionnés après un recensement des laboratoires de recherche en histoire se trouvant dans le Grand Ouest. C'est-à-dire, les régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire. Les laboratoires sélectionnés sont les suivants :

- UMR 7324 - Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - CITERES
- EA 6298 - Centre Tourangeau d'Histoire et d'études des Sources (CeTHiS)
- UMR 6566 - Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CReAAH)
- UR 7468 - Tempora
- EA 4451 / UMS 3554 - Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC)
- UMR 9016 - Temps, Mondes, Société (TEMOS)
- UR 1163 - Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA)
- UR 3831 - Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis)
- UMR 6266 - Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés (IDEES)
- EA 4710 - POuvoirs, LEttres, Normes (POLEN)

Les critères de sélection pour les destinataires sont les suivants : appartenir à un des laboratoires du Grand Ouest sélectionnés<sup>322</sup>, être enseignant-chercheur, chercheur (en activité ou retraité), doctorant ou post-doctorant<sup>323</sup>. La liste de diffusion a été établie à partir des annuaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou des pages Internet des laboratoires, ainsi, seules les adresses mails disponibles sur ces sites ont été sélectionnées.

Le questionnaire est divisé en cinq sous parties, dans le but d'interroger : leur rapport aux archives, leur production d'historien, l'organisation de leurs documents, le sort de leurs archives et l'identité des répondants.

Il a été diffusé du 27 mars 2023 au 4 mai 2023 via Framaforms. Le questionnaire a comptabilisé 42 répondants sur 338 contactés.

<sup>320</sup> Margot Georges, *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives. Représentations et pratiques dans les sciences du végétal*, thèse en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2022, 639 p.

<sup>321</sup> Magalie Moysan, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006 : L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse en archivistique, sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2019, 773 p.

<sup>322</sup> Une attention aux sections CNRS a été accordée pour définir si les laboratoires regroupaient suffisamment d'historiens des sections : 32 - Mondes anciens et médiévaux ; 33 - Mondes modernes et contemporains.

<sup>323</sup> Pour les professeurs, maîtres de conférences et assimilés en histoire, les sections CNU : 21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux et 22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique.



# REPRÉSENTATIONS DES ARCHIVES ET PRATIQUES D'ARCHIVAGE DES HISTORIENS

« Donne-moi *tes* archives, et je te dirai celles que tu cherches, celles que tu pratiques, celles que tu dépouilles, celles que tu déchiffres.<sup>324</sup> »

L'histoire est intrinsèquement liée aux archives. Pourtant les archives d'historiens restent un sujet en marge des réflexions de la profession. Depuis ces dernières années cependant on observe que les historiens investissent la question. C'est un fait ancré dans le domaine historique, les historiens n'aiment pas parler d'eux. Il est donc intéressant de lever le voile sur l'atelier de l'histoire. Si l'historien est consommateur d'archives, il en est également producteur. C'est cette production que nous allons interroger dans cette seconde partie. Quelles sont les motivations, les formes et les usages qui ont modelé ces archives ? Quel regard les historiens portent-ils sur leurs archives et sur celles de leur prédécesseur ? En somme, quelles relations les historiens entretiennent-ils avec leurs propres archives ? Sont-ils influencés par leurs représentations et leurs usages ?

C'est alors poser la question : comment pouvoir analyser ces relations, ces représentations et ces usages des archives d'historiens ?

Le choix qui a été fait est celui du questionnaire pour pouvoir interroger un grand nombre d'historiens et espérer ainsi avoir plusieurs réponses sur lesquelles faire reposer notre analyse. Le questionnaire n'a été adressé qu'à un petit nombre d'historiens, dans une zone géographique limitée, celle du Grand Ouest, d'autres enquêtes seraient donc à réaliser.

Le questionnaire de 54 questions est divisé en cinq sous parties, dans le but d'interroger : leur rapport aux archives, leur production d'historien, l'organisation de leurs documents, le sort de leurs archives et l'identité des répondants.

Ce sont au total 42 réponses qui ont été obtenues, soit 12,43 %, de 26 hommes et 16 femmes, dont 4 personnes de moins de 30 ans, 6 entre 31 et 40 ans, 11 entre 41 et 50 ans, 15 entre 51 et 60 ans et 6 de plus de 61 ans. Parmi eux : 11 doctorants ou post-doctorants, 14 maîtres de conférences, 13 professeurs des universités, un chargé de recherche ou équivalent, ainsi que 2 « hors-cadre » puisqu'un est attaché principal de conservation du

<sup>324</sup> Élisabeth Schmit, « Nos archives : un débordement », *Entre-Temps* série “*Nos archives*”, n° 5, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-debordement/> (consulté le 25 janvier 2023).

patrimoine et un professeur des écoles<sup>325</sup>. Les quatre périodes historiques sont représentées, avec 2 chercheurs antiquisants, 10 médiévistes, 8 modernistes et 21 contemporanéistes<sup>326</sup>.

Le choix a été fait de croiser ce questionnaire avec d'autres témoignages d'historiens sur leurs archives, en l'occurrence la série « Nos archives » de la revue *Entre-Temps* et les interventions dans le cadre du séminaire « Histoire de Toulouse ».

*Entre-Temps* est une revue numérique d'histoire actuelle, dirigée par l'historien Patrick Boucheron. La série qui propose « que des historiennes et des historiens exhument un fragment de leur propre fonds d'archives pour en faire brièvement le récit<sup>327</sup> », se compose aujourd'hui<sup>328</sup> de 15 articles.

Le séminaire « Histoire de Toulouse » a été initié en 2019, dans le but « de mettre en valeur la richesse et la diversité des recherches sur la ville, ses alentours et ses relations au reste du monde<sup>329</sup> ». Nous nous appuierons sur deux dates de ce séminaires consacrées aux historiens et à leurs archives : du 5 mai 2021, « les archives d'historiens », et du 12 avril 2023, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail ».

À partir de nos questionnements et de nos sources nous pourrons établir si la définition des historiens des archives et de leurs archives trouvent des points communs. À partir de ces définitions, nous pourrons établir quel(s) représentation(s) les historiens se font de leurs archives. Dans un deuxième temps, nous aborderons la production de l'historien, c'est-à-dire ce qu'il produit dans quel contexte et comment il l'organise selon les usages qu'il en fait. Dans un troisième et dernier temps, nous étudierons le devenir des archives d'historiens. Leurs réflexions sur le sujet, présentes ou absentes, angoissantes ou rassurantes. Enfin, nous finirons par un rapide coup d'œil sur les fonds d'historiens déjà déposés auprès d'institutions de conservations.

<sup>325</sup> Le choix a été fait de ne pas les exclure des réponses à analyser.

<sup>326</sup> Un historien se rattache à trois périodes : médiévale, moderne et contemporaine.

<sup>327</sup> Philippe Artières, « “Nos archives” aux Rendez-vous de l'histoire », *Entre-Temps*, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-aux-rendez-vous-de-lhistoire/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>328</sup> Au 20 mai 2023.

<sup>329</sup> <https://framespa.univ-tlse2.fr/accueil/une/les-seminaires-2020-2021>

## I/ UNE DÉFINITION ET DES REPRÉSENTATIONS INFLUENCÉES PAR L'USAGE

### 1. La définition des archives selon les historiens

La définition du terme « archives » est une vaste question tant ses usages sont multiples. Le but de la question n° 1 du questionnaire<sup>330</sup> était en fait double. D'une part, il s'agissait d'établir comment les historiens d'aujourd'hui définissent les archives, comment les pensent-ils, les utilisent-ils, et d'autre part, de pouvoir en regard de cette définition, comparer leur position vis-à-vis de leurs archives, c'est-à-dire observer si le même langage est utilisé, si les archives sont utilisées d'une manière similaire, en somme pouvoir étudier une similitude ou une différence.

La question n° 1 était ouverte pour pouvoir étudier sur quelle base les historiens s'appuyaient, sans les orienter. Leur définition est-elle légale ? Vont-ils mentionner le code du patrimoine ? Mobilisent-ils leur expérience ou la définition d'un confrère ? Mettent-ils un aspect plus en avant qu'un autre ? Toutes ces questions étaient réunies dans une seule : « comment définiriez-vous les archives ? »

9,5% des répondants<sup>331</sup> ont choisi de ne pas répondre à la question. Parmi les 90,5% qui ont répondu, 10,5% citent ou se réfèrent —sans le nommer— au Code du patrimoine<sup>332</sup>. Un répondant souligne que la définition légale n'est pas assez large. L'on peut également relever l'apparition récurrente de plusieurs termes : « trace » revient six fois, « sources » neuf fois, « passé » neuf fois et « documents » 18 fois. Le classement est mentionné par 10,5% et la conservation par 21%. Les archives en tant qu'institution sont mentionnées par 10,5% et en tant que lieu par 13,1%. Ce qui montre une homogénéité dans la conception des archives de la part des historiens.

Certains répondants ont fourni des réponses plus personnelles. Un répondant fait la comparaison entre ouvrir une boîte d'archives et un cadeau à Noël, en précisant que même s'il connaît plus ou moins le contenu il ressent « une joie immodérée ». Il poursuit en comparant sa lecture de certains dossiers à la lecture d'un magazine mais précise qu'il faut les soumettre à un examen méthodologique systématique parce que c'est un « document central, toujours imparfait ». Le même répondant, qui travaille sur des archives judiciaires, cite Arlette Farge et

<sup>330</sup> « Comment définiriez-vous les archives ? »

<sup>331</sup> Nous utiliserons le masculin générique sous la forme de « répondant » ou « historien » dans notre analyse sauf si la mention du genre fait sens dans l'interprétation.

<sup>332</sup> Article L211-1 : « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. »

ajoute enfin : « pour nous historiens, la base de notre recherche. Sans les archives points de recherches ». Cet aspect des archives comme la base du travail de l'historien se retrouve dans quatre autres réponses<sup>333</sup>. Un des répondants y ajoute une nuance : « comme ce sans quoi rien n'est possible. Un trésor enfoui qu'on exhume parfois au hasard. Le talon d'Achille des historiens peu précautionneux qui font parler et théoriser certains au-delà de ce qu'elles disent. Les archives vont avec un adage que j'ai fait mien “les faits, rien que les faits” ». Cela rejoint la nécessité d'un examen méthodique de l'un des autres répondants.

L'aspect matériel est également un critère de définition, 7,8% mentionnent l'écrit<sup>334</sup>, 5,2% l'écrit et l'audio et 10,5% des « documents de toutes natures », avec quelques nuances : « toute trace matérielle du passé document ou objet ». L'objet peut également faire référence à l'archéologie d'après un répondant<sup>335</sup> qui a des rapports fréquents avec l'archéologie dans ses recherches. Un seul répondant fait mention de l'état matériel de conservation des archives « Je peux tomber sur un dossier d'assises très bien conservé, avec toutes les pièces et, de l'autre, un dossier moisi ». Seulement deux répondants mentionnent le numérique.

Un répondant inclut ses archives personnelles dans sa définition : « Mes archives personnelles et professionnelles, conservées en papier ou en format numérique, sont “vivants” car ils me servent au quotidien. Mais je travaille ou j'ai travaillé sur des archives “mortes”, qui deviennent vivantes pour moi quand je fais de la recherche. » Dans une même mesure un répondant exprime le caractère vivant ou mort des archives : « Témoins non vivants du passé », sans pour autant ni l'un, ni l'autre se référer à la théorie des trois âges des archives utilisée en archivistique.

Hormis les répondants qui se réfèrent à la définition des archives contenue dans le Code du patrimoine, un seul fait mention du public ou privé : « Tout document public ou privé, sorti de son usage premier et destiné à être conservé à des fins diverses (juridiques, mémorielles, historiques) ». Par ailleurs, une seule réponse mentionne un usage différent du but de leur création : « Ces documents sont devenus des archives, mais n'ont pas été produits comme tel ».

<sup>333</sup> « L'essence même de notre travail d'historien », « Sans elles, pas de réel travail historique », « Des sources indispensables pour la recherche en sciences humaines », « Le matériau de base ».

<sup>334</sup> Auquel s'ajoute une mention de « documents manuscrits ».

<sup>335</sup> « Si on donne une définition plus large au terme, les archives comprennent aussi les archives orales (entretiens, radio....) et les archives de l'image animée ou fixe sur tout type de support (métal, parchemin, cire, papier, pierre....). En archéologie, on parle aussi d'archives : ce sont les archives du sol... Donc une définition très variable suivant ».

Enfin, la question de l'accessibilité est elle aussi soulevée deux fois : « offerts à la consultation du public, librement ou de façon restreinte », « consultable plus ou moins aisément dans les divers dépôts » sans mentionner une entrave à la consultation ou un quelconque problème, le deuxième répondant trouve également que le qualificatif « opaque » correspond pour décrire un service d'archives<sup>336</sup>.

Finalement l'on peut tirer de cette question n° 1 que, pour les historiens, les archives ce sont avant tout des documents ou des sources qui leur servent à écrire l'histoire de sociétés passées, mais aussi pour une partie d'entre eux, le lieu de conservation ainsi que l'institution des archives. Seule une petite partie d'entre eux mentionne le travail fait sur ces archives, que ce soit celui de l'archiviste qui collecte, classe et conserve, ou sur leur propre travail de critique des sources<sup>337</sup>. La définition légale présente dans le Code du patrimoine, si elle est mentionnée<sup>338</sup>, ne semble que peu pertinente pour les historiens.

Quelques réponses nous interrogent. Pour un des répondants, les archives sont « la mémoire écrite des institutions », ce qui exclut les « *community archives* » par exemple, tandis qu'un autre déclare : « des sources [...] où l'élément humain est très important », sans expliquer à quel niveau. Une réponse<sup>339</sup> mentionne l'enregistrement qui donne « naissance » aux archives. Cette mention renvoie-t-elle au processus d'archivation ? Sans enregistrement pas d'archives ? Ou est-ce une façon de parler ? Sans pouvoir demander de précision, nous ne voulons pas faire une sur-interprétation, mais la question est à soulever. Une seconde réponse, qui, par son ambiguïté vis-à-vis de notre sujet, nous interroge : « Au sens large, les sources primaires éventuelles, mais aussi, pour l'historien, ses dossiers de recherche ». Cet historien fait-il référence à des archives qui, par leur utilisation, leur relevé dans le cadre d'une projet s'intègrent dans ses archives ?

La question n° 2 de notre questionnaire visait à comprendre le ressenti et la représentation des archives pour les historiens. Le choix a été fait de proposer une liste de termes à choisir en regard du mot « archives ». Les cinq termes qui se rapprochent le plus du mot « archives » pour les historiens sont : documents, histoire, traces, patrimoine et informations. Des mots, hormis patrimoine, qui apparaissaient déjà dans leurs définition des

<sup>336</sup> Proposition cochée à la question n° 4 : dans la liste suivante, cochez les 3 qualificatifs qui évoquent le plus les services d'archives selon vous.

<sup>337</sup> La question portant sur une définition et non un usage ou une exploitation peut peut-être expliquer cette absence et constituer un biais.

<sup>338</sup> Une de ces mentions est faite par l'archiviste.

<sup>339</sup> « À la fois un ensemble d'institutions chargées de la conservation de documents qui prennent le statut d'archives par le fait même d'être enregistrés comme tels ».

archives à la question n° 1. À l'inverse, les cinq mots qu'ils n'associent pas aux archives sont : angoisse, cave, renoncement, poussière et élimination. Il faut aussi noter que la « réutilisation » n'est pas associée aux archives par les historiens, puisque le terme a été choisi 16 fois comme le plus éloignés du mots archives. L'on peut également souligner que les archives suscitent des émotions et du plaisir chez les historiens, mais pas d'angoisse. Cela nous apprend, premièrement qu'une même représentation des archives existe chez les historiens, comme on avait déjà pu l'observer avec la question n° 1, deuxièmement, se confirme le fait que le travail de l'archiviste est peu associé aux archives.

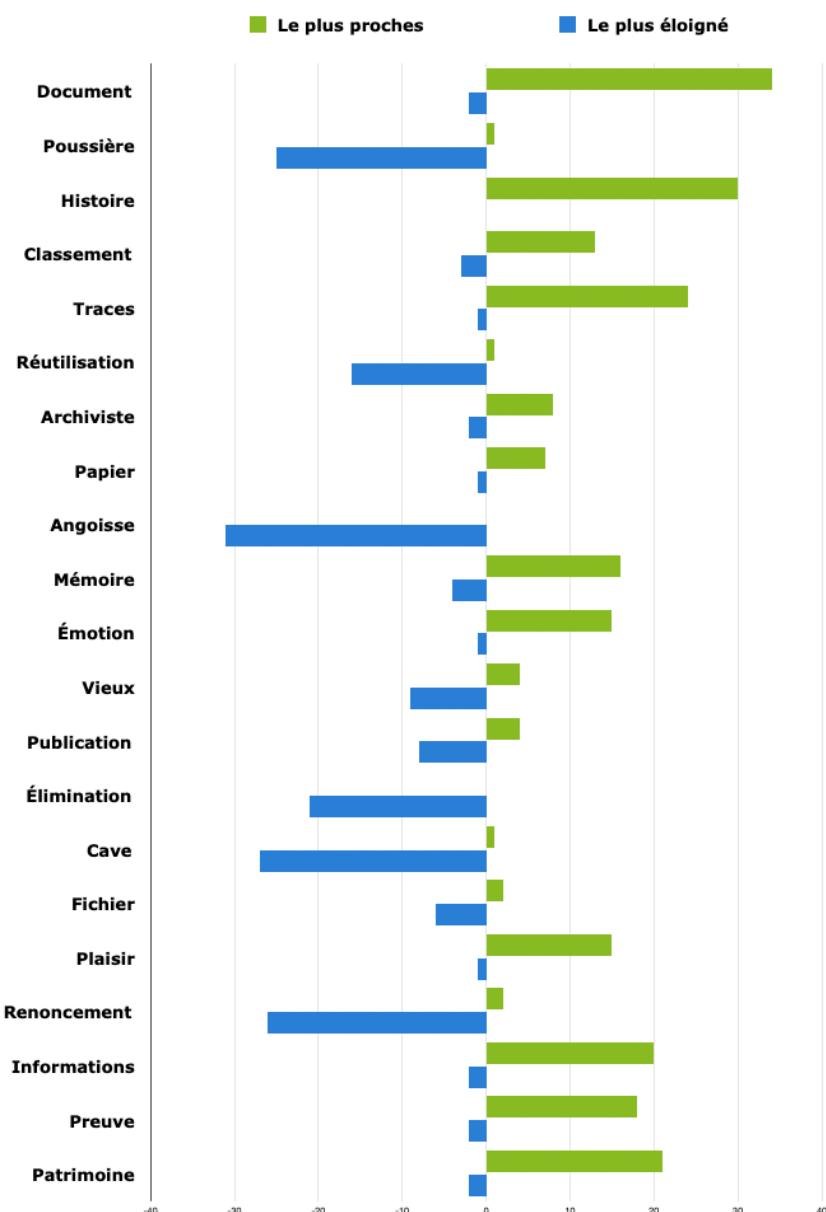


Figure 1 : Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 2)

La troisième interrogation qui a accompagné notre conception de ce questionnaire est celle de l'utilisation du singulier ou du pluriel pour parler des archives. C'est ce qu'interroge la question n° 3 : « Faites-vous une distinction entre une archive et des archives ? ».

50% des répondants font une distinction entre le singulier et le pluriel, 23,8% n'en font pas et 26,2% ne se prononcent pas. S'ils répondaient oui, ils étaient invités à expliquer quelle distinction ils font. Sans que cela soit obligatoire, ils ont tous bien voulu préciser.

Dans l'ensemble (71,4%), la différence qui est faite est que le singulier désigne un document tandis que le pluriel l'ensemble des documents<sup>340</sup> et/ou l'institution et/ou le lieu de conservation. Il est intéressant de noter qu'un des répondants de ces 71,4% précise ne pas être de langue maternelle française, cela pouvant induire une différence vis-à-vis des autres. Cette distinction de langue est elle aussi soulignée par l'archiviste qui a répondu à notre questionnaire : « “archive” est un terme anglais (au singulier) qui a la même signification que “archives” en français (au pluriel). Il est souvent utilisé actuellement pour identifier “un document d'archives électronique” ».

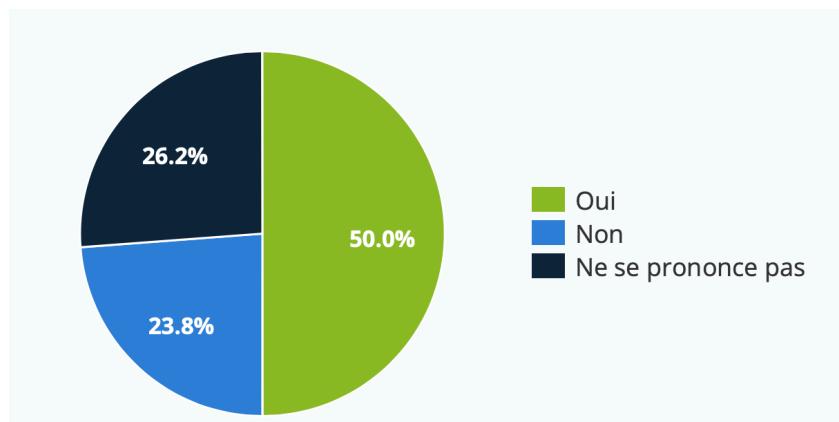


Figure 2 : Différence faite entre le singulier « archive » et le pluriel « archives »  
(source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 3)

Les répondants font aussi une distinction entre « précis » et « plus général » : « Homogène versus hétérogène », « L'archive est une expression vieillie pour désigner une pièce conservée dans un fonds d'archives » et « une archive est spécifique, des archives est plus généraliste, mais c'est très subjectif ». Ce dernier répondant souligne une subjectivité dans l'emploi des deux termes. Enfin, un dernier aspect qui ressort de cette distinction entre pluriel et singulier, c'est la prise en compte des émotions. Un répondant déclare : « Une archive, que l'on tient en main ou qui est lue, est toujours passionnante, émouvante, riche, unique. C'est un mot profondément humain. Les archives deviennent une masse indistincte,

<sup>340</sup> Plusieurs expressions sont utilisées : « corpus », « fonds », mais nous retenons l'expression la plus employée : un ensemble de documents.

voir un lieu mais on écrirait alors Archives, qui nécessite d'abord une approche technique, presque comptable, qui perd toute sa valeur émotive ». Cet aspect émotionnel se retrouve dans une deuxième réponse qui fait référence à Arlette Farge : « Arlette Farge a écrit *Le goût de l'archive* ; mais elle parle de sa passion des archives : je crois que l'archive, c'est le fait d'archiver ; et les archives, ce sont les objets archivés ». Ici si la distinction se fait sur les émotions, elle ne représente pas la même chose. C'est non pas la masse de documents ou un document que la distinction vise, mais l'acte *versus* l'objet.

Notre hypothèse de départ, établie à partir de nos lectures, consistait à dire qu'il y avait une distinction faite par les historiens entre le singulier et le pluriel, une distinction renvoyant à une pièce ou un document *versus* les archives en général. Les réponses montrent qu'effectivement cette distinction est bien réelle pour la moitié des historiens interrogés. Cependant, une nuance est à faire : les historiens eux-mêmes ne donnent pas tous le même sens au pluriel et au singulier. Cela montre une différence d'usage du vocabulaire au sein de la profession mais aussi parmi les archivistes qui utilisent le pluriel<sup>341</sup>, le singulier renvoyant à la démarche archéologique foucaldienne. L'on peut donc établir qu'une incompréhension entre archivistes et historiens peut exister.

Une proximité avec les archives est avérée puisque 90,5% des répondants fréquentent des services d'archives dans le cadre de leurs recherches scientifiques<sup>342</sup>. En revanche, 31% fréquentent les archives pour des recherches privées.

Si les rapports entre les historiens et les services d'archives sont fréquents, la relation des historiens avec les archivistes est plus effacée et plus difficile à saisir. Rappelons que les répondants ont estimé que le terme « archivistes » était le plus proche du mot « archives » huit fois et deux répondants pensent que « archivistes » et le plus éloigné du mot « archives ». De plus, 11,9% ne connaissent pas d'archivistes. 9,5% des répondants sont membres d'une société d'amis des archives<sup>343</sup>. Est-ce par unique intérêt des archives et non pas pour leur environnement ? Il est difficile de répondre avec certitude. Néanmoins, l'on peut établir que les archivistes ne sont pas forcément les personnes privilégiées vers qui les historiens se tournent instinctivement.

<sup>341</sup> L'archiviste le souligne dans sa réponse : « Par ailleurs, par erreur et mésusage d'un terme anglophone en français, de nombreuses personnes, notamment des journalistes, en arrivent à l'utiliser pour qualifier un document d'archives au singulier ("une archive") ce qui n'existe pas dans la langue française ».

<sup>342</sup> Sur les 3 réponses négatives, 2 proviennent d'antiquisants.

<sup>343</sup> Le questionnaire aurait pu interroger la participation à une société d'amis de l'histoire pour établir une comparaison et confirmer ces conclusions.

À la question n° 1 relative à la définition des archives, deux répondants avaient mentionnés un changement d'utilisation par rapport au but de sa production dans leur définition. C'est effectivement ce que pense une partie (19,7%) des historiens pour situer les moments où un document devient archives. Néanmoins, presque la moitié des répondants (41%) considèrent qu'un document devient archives dès la création. Au vu des définitions données à la question n° 1, les archives historiques semblaient dominer la relation des historiens avec les archives. Si cela reste vrai compte tenu des 18% qui considèrent le passage de documents à archives lorsqu'une recherche est finie, ce n'est pas une généralité.

Après examen de ces premiers éléments, nous pouvons établir que les archives en tant que sources occupent une place centrale dans le travail des historiens. Ces derniers pensent instinctivement plus aux archives historiques que courantes ou intermédiaires. Leur représentation des archives se constitue sur l'usage qu'ils font des archives.

## 2. Les historiens et leur définition de leurs propres archives

78,6% des répondants déclarent produire des archives dans leur vie privée. Ils étaient invités, si c'était le cas, à préciser de quel type d'archives il s'agissait.

La question concernait leurs archives privées, cependant, l'on retrouve la mention de documents professionnels. Définir clairement un pourcentage d'archives privées ou professionnelles à partir des réponses est complexe tant les deux sont mêlées dans les réponses. À partir des réponses, l'on peut établir quatre catégories d'archives désignées comme relevant de la vie privée : professionnelles, personnelles/familiales, professionnelles et personnelles et de « toute sorte »<sup>344</sup>. Ce qui fait peu ou prou respectivement : 36,3%, 12,1%, 30,3% et 21,2%.

L'on peut cependant croiser ces réponses avec celles de la question n° 23<sup>345</sup> : 54,8% rangent leurs documents personnels dans la même pièce que leurs documents professionnels, 40,5% ne le font pas. Sans le pourcentage de ceux qui ne le font pas, l'on aurait pu en conclure que tous les documents étaient dans la même pièce par souci pratique. Cependant, cette différence indique qu'il existe une réflexion concernant l'espace privé.

L'on observe également une ambiguïté vis-à-vis de la notion d'« archives administratives ». Les répondants ont-ils indiqué des archives administratives relevant du for

<sup>344</sup> « De toute sorte, puisque tout est potentiellement "archives". Surtout production scientifique, mais également administrative... »

<sup>345</sup> « Vos documents personnels (factures, livret de famille, déclaration d'impôts, etc.) sont-ils rangés dans la même pièce que vos documents professionnels ? »

privé ? Ou s'agit-il d'archives administratives relatives à leur poste d'enseignant-chercheur ? Dans le second cas, cela voudrait donc indiquer une distinction opérée avec les activités de recherche. Une explication possible étant le double statut d'enseignant-chercheur.

Le second point qu'il est intéressant de relever et de croiser avec nos autres sources est le statut privé ou public. La question 13<sup>346</sup> visait à interroger le sentiment d'appartenance des historiens vis-à-vis de leurs productions. Un répondant n'a pas souhaité répondre, deux ont choisi de proposer une réponse libre : « À tout le monde, tout au moins ceux qui ont le courage de lire des travaux universitaires » et « Un peu à tous... Les livres que j'ai écrits sont du domaine public ». Cinq répondants ne considèrent pas qu'elles leur appartiennent et neuf au contraire qu'elles n'appartiennent qu'à eux seuls. Le reste des répondants considèrent qu'elles appartiennent à plusieurs entités.

Cette question d'appartenance est importante parce qu'elle détermine le sort des archives des historiens. La difficulté de systématiser le dépôt des archives d'historiens a été abordée lors du séminaire de Toulouse du 5 mai 2021, par Jean Le Pottier<sup>347</sup> et Florent Hautefeuille<sup>348</sup> notamment :

« Le problème fondamental, c'est celui du statut de ces archives, parce que ces archives sont produites dans un cadre professionnel, avec un laboratoire de rattachement, ce que l'on constate c'est que [...] la plupart des gens les ont chez eux, il y a une espèce de confusion entre une archive privée et une archive qui est du domaine du collectif, puisqu'elle dépend d'une activité professionnelle que l'on fait dans un laboratoire<sup>349</sup> ».

Ce qui corrobore nos conclusions tirées du questionnaire. Le dernier élément qui le démontre est l'interprétation qu'ont fait les historiens de l'appel à participation de la revue *Entre-Temps*<sup>350</sup>. Un fragment de leur propre fonds d'archives ne précise pas le statut, les choix de documents faits par les historiens nous permettent de saisir la représentation que se font les historiens de leur fonds d'archives. Si l'ont fait un bilan statistique des choix opérés dans les 15 articles parus à ce jour, l'on relève que six historiens ont choisi des archives familiales, sept des archives professionnelles, un des archives personnelles mais pas familiales et qu'un autre a fait le choix d'archives qui mêlent à la fois le personnel et le professionnel.

<sup>346</sup> « Diriez-vous que ces documents, données et/ou archives appartiennent (plusieurs réponses possibles) ? »

<sup>347</sup> Archiviste-paléographe.

<sup>348</sup> Maître de conférences à l'université de Toulouse II - Le Mirail en archéologie médiévale, avec une formation d'historien.

<sup>349</sup> Gail Taillefer, Jean Le Pottier « Michel Taillefer », séminaire *Histoire de Toulouse*, organisé le 5 mai 2021 à Toulouse (en ligne), disponible sur : <https://youtu.be/wjIuyyDLCBE> (consulté le 10 avril 2023).

<sup>350</sup> « Pour la série "Nos archives" qu'*Entre-Temps* propose cette année, des historiennes et des historiens exhument un fragment de leur propre fonds d'archives pour en faire brièvement le récit ».

Cet élément se retrouve également dans les exercices d'ego-histoire. Dans notre questionnaire, deux questions portaient indirectement<sup>351</sup> et directement<sup>352</sup> sur le sujet de l'ego-histoire. Le but de poser deux questions différentes à quelques questions d'intervalle était de voir si les réponses aux deux questions étaient similaires.

À la question n° 7, 73,8% des répondants déclarent ne jamais avoir écrit sur leur vie ou celle de leur famille, mais 29% d'entre eux l'ont envisagé. Parmi les 23,8% qui ont écrit sur eux ou leur famille, deux l'ont fait dans le cadre de l'HDR et quatre pour des publications<sup>353</sup>. Un des quatre répondants précise : « En fait, c'est sans dire qu'il s'agit de moi et sur une problématique scientifique plus large (mais toujours impeccablement en termes de références) ». Trois éléments sont à relever ici : anonymat, inscription dans quelque chose de plus large et références/sources. S'ajoute aux réponses la raison de la mémoire familiale<sup>354</sup>, généalogique, et « mémorielles ». Enfin, un répondant déclare : « garder une trace pour la relire (ou qu'elle soit relue) plus tard », sans ajouter par qui elle pourrait être lue.

Revenons sur les trois éléments que nous avons relevés : anonymat, inscription dans quelque chose de plus large et références/sources. Ce qui est intéressant dans cette réponse, c'est d'observer l'effacement de l'historien et la mention de « références ». L'utilisation de références, dont on ne sait pas de quel type il s'agit, apparaît comme un ancrage méthodologique, garant de toutes erreurs. La question de la légitimité ou de la pudeur semble donc se poser. L'on peut aussi observer cela dans les propos de Romy Sánchez qui a écrit un article pour *Entre-Temps* :

« Pour ma part, j'ai vraiment pris l'appelle comme, comme une opportunité, comme une véritable occasion en fait, de faire quelque chose que j'avais envie de faire, mais que je n'osé pas faire. [...] Je pense qu'il y a beaucoup de pudeur, de prévention du métier [...] une pudeur face à l'exercice [...] le fait qu'*Entre-Temps* appelle à faire ça, explicitement, moi ça m'a vraiment donné du courage pour faire quelque chose que j'avais envie de faire, que d'autres ont fait bien-sûr avant. Mais je pense que c'est une démarche qui parle ou qui ne parle pas au gens. Et moi elle me parle beaucoup, j'attendais donc qu'il y ait une revue une institution ou quelque chose qui me demande de le faire<sup>355</sup> ».

<sup>351</sup> Question n° 7 : « Avez-vous déjà écrit sur votre vie ou celle de votre famille ? »

<sup>352</sup> Question n° 18 : « Vous êtes-vous déjà livré à un exercice d'ego-histoire ? »

<sup>353</sup> Un des répondants a écrit plusieurs fois et pour plusieurs raisons : « Sur un membre de ma famille : une sollicitation familiale et pour gagner un peu d'argent (j'étais étudiant à l'époque). J'ai également écrit sur ma vie dans le cadre de publications en dehors de mon terrain de recherche ».

<sup>354</sup> « Conserver en famille, donc transmettre à mes enfants et autres parents, le souvenir de nos générations disparues. Enraciner ainsi nos vies personnelles dans une longue durée, du passé et pour l'avenir, comme un bien personnel qui nous intéresse et nous définit ».

<sup>355</sup> Romy Sánchez, « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives” : autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, [en ligne], disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 26/01/2023).

Il faut croiser ces réponses à la question n° 7 avec ceux de la question n° 18. Si seulement deux répondants ont déclaré avoir écrits sur eux pour l'HDR, 15 répondent « oui » à la question sur la rédaction d'un exercice d'ego-histoire. Sur les 15, 14 précisent que c'étaient dans le cadre de l'HDR. Que faut-il en conclure ? Plusieurs interprétations sont possibles. À la question n° 1, ils n'ont pas pensé à l'HDR comme quelque chose de personnel parce qu'elle s'inscrit dans un cadre académique. Autre possibilité, ils n'ont pas écrit sur eux ou leur famille dans le cadre de l'HDR. L'interprétation de l'exercice qu'est HDR pose en fait des questions, puisque les historiens ne l'envisagent pas tous de la même façon. Lors du colloque « Défis de l'archives<sup>356</sup> », Isabelle Lacoue-Labarthe, qui fait partie du programme ANR Histoire et Mémoires, répond à une question sur ce statut privé ou public des Mémoires de synthèse des activités scientifiques :

« C'est un statut un peu intermédiaire, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de dépôt, d'enregistrement systématique du mémoire [...] le statut est assez problématique de ces textes [...] après moi ça m'amène à considérer la question de l'intime, un certain nombre de textes nous ont été refusé parce que les historiens, historiennes en question estimaient que c'étaient des textes qui étaient trop intimes. Ce qui est assez intéressant parce qu'en réalité c'est pas du tout ce qui est demandé dans l'exercice<sup>357</sup> ».

Un dernier point important que relèvent à la fois le questionnaire et Florent Hautefeuille durant le séminaire « Histoire de Toulouse<sup>358</sup> », c'est que le passage de l'historien de l'activité à la retraite ne marque pas la fin de l'activité de recherche. De ce fait, l'historien continue de mobiliser et de créer des archives. Dans le questionnaire, la question n° 36 y était consacrée : « À quel moment pensez-vous confier vos archives ? (plusieurs réponses possibles) ». 45,8% pensent les confier au moment de leur cessation effective d'activité contre 12,5% au moment de leur départ en retraite.

Finalement, l'on peut constater que les historiens ont eux-mêmes du mal à définir ce que sont leurs archives. La frontière entre ce qui relève du personnel et ce qui relève du professionnel est mince. De surcroît, certains historiens affirment ne pas avoir d'archives : « Je suis un historien qui ne garde rien, donc je n'ai pas d'archives donc je n'ai pas

<sup>356</sup> « Défis de l'Archive », colloque organisé le vendredi 24 janvier 2020 au Collège de France, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Op2t7PbpVk0&t=33s> (consulté le 29 avril 2023).

<sup>357</sup> Isabelle Lacoue-Labarthe, « Ego-histoire : quand les historiens s'archivent », colloque *Défis de l'Archive*, organisé vendredi 24 janvier 2020 au Collège de France, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Op2t7PbpVk0&t=33s> (consulté le 29 avril 2023).

<sup>358</sup> Maître de conférences à l'université de Toulouse II - Le Mirail en archéologie médiévale, avec une formation d'historien.

d'archives, ni sur mes recherches passées, je jette beaucoup. J'habite un petit appartement<sup>359</sup> ».

### 3. Des papiers encombrants ?

Sylvain Venayre évoque un petit appartement, l'on peut donc se demander si l'espace et la place que prennent les archives d'un historien influencent sa représentation ou, à l'inverse, si sa représentation influence la place qu'ils leurs laissent.

Les questions n°s 26 et 27 portaient sur le rangement des documents papier et des documents informatiques. 54,8% des répondants déclarent bien ranger leurs documents papier et 61,9% leurs documents informatiques. L'on peut donc établir qu'une majorité fait attention au rangement de ses documents mais que ce n'est pas le cas de tous les historiens.

Un élément revient fréquemment dans les écrits ou les interventions des historiens : c'est le déménagement. Par ce déménagement, certains, contraints et forcés, redécouvrent ou « réalisent » leurs archives. D'autres réalisent la place qu'elles occupent lors du déménagement du département d'histoire comme l'évoque Christine Dousset-Seiden : « des monceaux de choses jetées par des enseignants eux-mêmes, pas les livres, mais des cours, des copies d'étudiants, alors qu'il y a des règles en théorie de conservation et qui n'ont absolument pas été respectées. Je me souviens que ça m'avait choqué<sup>360</sup> ». Les copies d'étudiants correspondent à une masse de papier très volumineuse. Si ici elles étaient « conservées » au sein des bureaux de l'université, les enseignants-chercheurs les ramènent parfois chez eux. Le texte qui régit cela établit que les copies des examens diplômants de l'enseignement supérieur ont une durée d'utilité administrative (DUA) d'un an, puis un tri est opéré<sup>361</sup>. Le cas évoqué par Christine Dousset-Seiden n'est donc pas censé se produire. Cela pose la question des relations des enseignants-chercheurs avec les services d'archives universitaires.

<sup>359</sup> Sylvain Venayre, « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives”: autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

<sup>360</sup> Gail Taillefer, Jean Le Pottier « Michel Taillefer », séminaire *Histoire de Toulouse*, organisé le 5 mai 2021 à Toulouse (en ligne), disponible sur : <https://youtu.be/wjUyyDLCBE> (consulté le 10 avril 2023).

<sup>361</sup> Instruction de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale, n° 2005-003 du 22-2-2005 : « Par établissement, pour toutes les séries et filières, pour les années universitaires se terminant en 0 et 5, conserver 1% des copies avec un minimum de 3 copies par épreuve de chaque examen. Il appartiendra aux recteurs, chanceliers des universités, de demander aux présidents d'universités de faire procéder à la collecte des copies selon ces modalités. »

Pour le fonds de Rolande Trempé, Alain Boscus raconte qu'il a eu accès, du vivant de l'historienne, à ses archives à l'occasion d'un déménagement<sup>362</sup>. Philippe Artières, dans un article pour *Entre-Temps*, mentionne également son déménagement et la retrouvaille de quelque chose qui n'était pourtant pas perdu :

« En 2016, au moment de mon divorce d'avec B., l'appartement que nous habitions étant vendu, je faisais les cartons, je mettais en boîte des années de vie commune. Bien que j'en connaisse l'existence (c'est moi qui y avais rangé notre correspondance) j'ai ouvert pour la première fois après 25 ans un très joli petit coffre de bois qui était plein de ces lettres.<sup>363</sup> »

Dans une logique de retrouvaille proche, le confinement a aussi été l'occasion de faire du tri et de voir resurgir des archives, c'est en tout cas ce que Vincent Debiais a expérimenté :

« Au début du mois de mars 2020, il a fallu faire de la place à la maison [...] tourner les meubles et inventer des espaces de travail là où il n'y avait pourtant pas de place [...] on a aussi profité du confinement pour faire le ménage de ce bureau forcé : trier les notes, classer les carnets, ordonner les livres, faire des caisses, et puis jeter tout ce qui ne présentait plus d'utilité ou de sens. À cette occasion, un grand cahier a refait surface sans prévenir.<sup>364</sup> »

Il faut y voir non pas une juxtaposition de cas, mais bien un schéma répétitif dans la pratique des historiens, même si cela est sûrement spécifique non pas aux historiens, mais plutôt à l'homme. Ce qu'il faut comprendre, c'est que la masse de la production historienne elle est sûrement au-dessus de la moyenne.

Avec le développement de l'informatique et son utilisation au quotidien, l'on s'est posé la question durant l'élaboration du questionnaire de savoir si cela avait un effet sur la production de l'historien<sup>365</sup>. Par les réponses l'on peut établir une utilisation par tous de l'informatique puisqu'aucun répondant n'a répondu « non » à la question n° 17. Cependant, l'on observe aussi un attachement au support papier puisque 28,6% ne travaillent qu'en partie avec l'informatique, 57,1% sur ordinateur mais en imprimant encore des documents, et 14,3% uniquement sur ordinateur. Dans ce dernier cas, plusieurs questions se posent alors : ont-ils développé un classement spécifique ? La masse documentaire tend-t-elle à diminuer ? Pas

<sup>362</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », séminaire *Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>363</sup> Philippe Artières, « Nos archives : Que sont amours devenus ? », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 1, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-1-que-sont-amours-devenus/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>364</sup> Vincent Debiais, « Nos archives : le cahier épigraphique », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 14, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-cahier-epigraphique/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>365</sup> D'après le témoignage de Pauline Guillemet notamment : « Je n'ai pas vraiment l'habitude de faire des dossiers, je n'ai, à proprement parler, aucun dossier, aucune armoire, aucun classeur dans lequel j'entreposerai méticuleusement mes documents. Mes seuls dossiers se trouvent sur mon ordinateur et c'est là qu'est rangé mon fameux dossier "Thèse" ». Pauline Guillemet, « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023).

vraiment d'après l'article de Gaetan Bonnot : « Sitôt créé, le fichier rejoint ses congénères et vient grossir de quelques kilo-octets un espace condamné à l'amnésie partielle<sup>366</sup> ». Pauline Guillemet évoque elle aussi ses fichiers, dont elle ignore en fait la place qu'ils occupent :

« Au cours des dernières années, ce dossier s'est prodigieusement étoffé, je l'ai chargé d'un nombre chaque jour plus important de fichiers que j'ai classés dans des sous-dossiers, des sous-sous-dossiers, parfois même des sous-sous-sous dossiers. Je me suis demandée ce que représenterait la masse de tous ces fichiers mis ensemble, combien de cartons il faudrait pour tous les entreposer. Je me suis demandée quel était le poids de mon dossier « Thèse » en somme. Et l'ordinateur a justement trouvé le moyen de me répondre.<sup>367</sup> »

La masse documentaire ne semble pas diminuer, peut-être plus à se dissimuler, à se faire oublier. Pauline Guillemet, en pensant à ce que représenteraient ses fichiers en version papier, évoque alors un système de classement :

« J'apprends par la même occasion que mon dossier « Thèse » est composé de 3422 éléments. Un rapide calcul, avec, en moyenne des fichiers d'environ une vingtaine de pages, si je multiplie 3422 par 20 cela fait 68 440. Je m'imagine alors devoir classer ces 68 440 pages, je me demande si elles rempliraient entièrement ma chambre ? si je réussirais à les escalader toutes si je les superposais les unes sur les autres ? Je me demande quel système de classement j'adopterais pour m'y retrouver : quel code couleur, combien de classeurs-trieurs cela représenterait-il ? Combien d'années cela me prendrait-il ?<sup>368</sup> »

La question de la masse documentaire est bien présente. Patrick Boucheron parle du « monument de papier qu'on peut laisser<sup>369</sup> ». Finalement, l'on peut se demander si cette masse n'entraîne pas un besoin de ranger, trier et éliminer pour faire de la place ? Avec l'informatique la pratique de suppression est-elle la même qu'avec le papier ? En fait, la question est de savoir si le support change le rapport que les historiens entretiennent avec leurs documents ? C'est un des points que le questionnaire visait à soulever. Le questionnaire visait à établir si les historiens apportaient une attention spécifique au rangement de leurs

<sup>366</sup> Gaetan Bonnot, « Nos archives : un vagabondage archivistique », *Entre-Temps* série “Nos archives”, n° 7, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-vagabondage-archivistique/> (consulté le 25 janvier 2023).

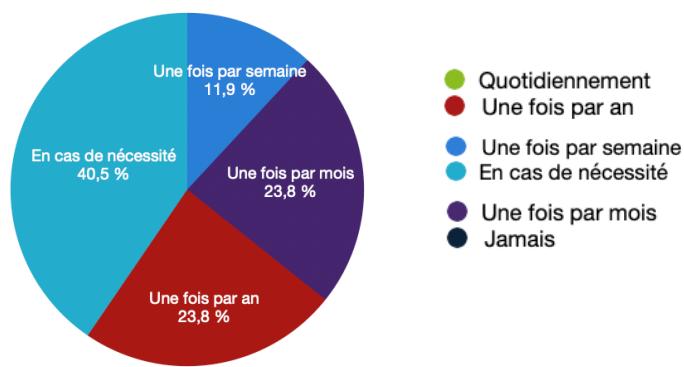
<sup>367</sup> Pauline Guillemet, « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série “Nos archives”, n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>368</sup> Pauline Guillemet, « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série “Nos archives”, n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023). Cela représente 6,844 ml environ.

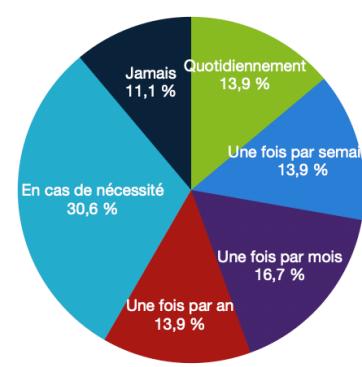
<sup>369</sup> « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives” : autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

archives : 41,5% des répondants détruisent leurs documents numériques qu'en cas de nécessité<sup>370</sup>, de même pour la destruction de documents papier.

Il faut aussi relever que 17,1% ne détruisent jamais leurs documents numériques et que 19,5% leurs documents papier. Le constat des disparités dans la pratique est ici notable. Quant au rangement du bureau sur le lieu professionnel, la majorité (30,6%) ne le fait qu'en cas de nécessité, mais 13,9% le font quotidiennement. Le rangement du bureau chez eux se fait à 22% en cas de nécessité, 19,5% une fois par an, 26,8% une fois par mois et 19,5% une fois par semaine. La différence la plus notable concerne le rangement des documents papier et des documents informatiques : 17,1% des répondants rangent leurs documents informatiques quotidiennement mais aucun n'applique ce traitement aux documents papier ; 40,5% en cas de nécessité, 23,8% une fois pas an, 23,8% une fois par mois et 11,9% une fois par semaine.



**Figure 3 : Graphique concernant le rangement du bureau sur le lieu professionnel**  
(source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 25)



**Figure 4 : Graphique concernant le rangement des documents papiers**  
(source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 25)

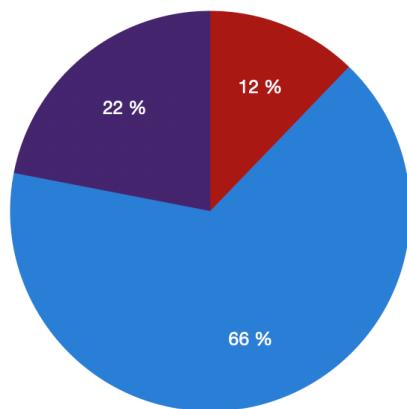
Ce que nous pouvons établir au vu de ces résultats, c'est que les pratiques de rangement et d'élimination diffèrent d'un historien à l'autre mais aussi selon les supports. Une certaine propension à la conservation est aussi observée. L'inclinaison à ranger ses documents informatiques quotidiennement peut relever du fait qu'il est plus facile de perdre un document informatique s'il est mal rangé, ou encore que l'on puisse plus facilement être débordé par l'informatique comme le souligne Gaetan Bonnot :

<sup>370</sup> Un des nécessité semble être le besoin de place : « Au moment où il était devenu clair que la piste Ruskin allait être suivie, j'ai dû effacer ces premières notes, comme pour libérer l'espace de ma mémoire, faire de la place pour accueillir ce travail dans lequel je m'engageais. Aujourd'hui, l'ordinateur m'interdit de faire marche arrière ». Pauline Guillemet, « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023).

« Le numérique et nos pratiques produisent de la redondance et souvent de l'éparpillement : un fichier ici, un autre, identique, ailleurs sur la carte mémoire de l'appareil photo, le disque dur externe, la clé usb ou sur un espace de stockage en ligne.<sup>371</sup> »

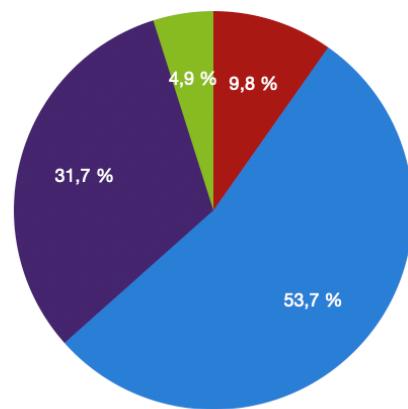
Enfin, le questionnaire avait également pour but d'interroger les typologies documentaires que les historiens considèrent comme plus ou moins importantes à conserver. À la question n° 15, une liste de documents leur a été soumise, ils devaient choisir pour chacun s'ils les considéraient comme : pas importants, plutôt pas importants, plutôt importants ou très importants ; s'il n'étaient pas concernés par certains documents ils pouvaient également le signaler.

Les sources d'archives apparaissent comme les documents les plus importants à conserver avec 89,4% de « très important ». Les autres documents les plus importants à conserver pour les répondants sont dans l'ordre d'importance : les articles dont ils sont les auteurs, les mémoires étudiants, les dépouillements d'archives, les documents numériques et les rapports de recherches. À l'inverse, l'on peut noter que peu de documents n'apparaissent pas importants à conserver. Se détachent les documents issus de l'activité administrative du laboratoire, les versions préparatoires d'une publication et les mails professionnels.



**Figure 5 : Graphique concernant la conservation des versions préparatoires d'une publication**  
(source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 15)

- Pas important
- Très important
- Plutôt pas important
- Non concerné
- Plutôt important



**Figure 6 : Graphique concernant la conservation des mails professionnels**  
(source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 15)

Concernant ces deux dernières typologies, il est intéressant de s'y attarder. Pour les versions préparatoires l'on parle plus généralement de brouillons. Avec l'informatique, les brouillons ont une tendance à disparaître, c'est quelque chose que plusieurs historiens mentionnent. Une nouvelle version est retapée sur l'ancienne, l'effaçant et ne laissant que

<sup>371</sup> Gaetan Bonnot, « Nos archives : un vagabondage archivistique », *Entre-Temps* série “Nos archives”, n° 7, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-vagabondage-archivistique/> (consulté le 25 janvier 2023).

l'ultime version<sup>372</sup>. Pauline Guillemet dans son article pour *Entre-Temps*, souligne la facilité avec laquelle cette réécriture est possible :

« Contrairement aux feuilles de brouillon raturées, le feuillet numérique n'a pas gardé la trace des corrections apportées. La suppression y a été beaucoup moins contraignante. Il n'y a pas eu besoin de faire usage de l'effaceur ou du Typp-Ex, il n'a pas été nécessaire d'apposer ratures ou gribouillis pour recouvrir le texte, il a juste suffi d'un clic, un clic qui lui a fait perdre le privilège du palimpseste. Il n'a pas conservé ce que la copie pouvait révéler sous les biffures ou ce que la marge du document papier gardait parfois comme précisions apportées, comme rectifications successives : l'empreinte de la trajectoire d'un raisonnement.<sup>373</sup> »

Cependant, le brouillon papier n'est pas toujours, même s'il est conservé, compréhensible. Pourtant, la pratique de certains vise à conserver tous les brouillons sans parfois pouvoir les comprendre tant les renvois ou les ratures empêchent toute relecture<sup>374</sup>. La question de l'intérêt de cette conservation des brouillons est posée par Christine Dousset-Seiden qui jette systématiquement les siens<sup>375</sup>. Une même pratique qu'Alain Boscus attribue à ses deux déménagements en cinq ans<sup>376</sup>.

La correspondance est un élément important des archives d'historiens. À la question n° 11a<sup>377</sup>, la correspondance représente 18,1% des réponses.

Valérie Theis la mentionne également comme une part importante mais sous forme de mails : « on a beaucoup d'archives mail, l'essentielle de nos archives sur le métier d'historien, pas sur nos propres recherches, mais sur le métier d'historien, ce sont les mails qu'on échangent avec des collègues<sup>378</sup> ». Pourtant, malgré cette place essentielle dans le métier d'historien ou dans leurs archives, dans le questionnaire, les mails ne semblent pas être au cœur des pratiques de conservation. Ils ne sont pas importants à conserver pour 9,8% des répondants, plutôt pas importants pour 53,7%, plutôt importants pour 31,7% et très importants

<sup>372</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempe, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>373</sup> Pauline Guillemet, « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>374</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempe, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>375</sup> Gail Taillefer, Jean Le Pottier « Michel Taillefer », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 5 mai 2021 à Toulouse (en ligne), disponible sur : <https://youtu.be/wjUyyDLCBE> (consulté le 10 avril 2023).

<sup>376</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempe, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>377</sup> Si oui à la question n° 11 : « Dans votre vie privée, diriez-vous que vous produisez des archives ? », alors question n° 11a : « Quel type d'archives produisez-vous ? »

<sup>378</sup> Valérie Theis « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives” : autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

pour 4,9%. Par ailleurs, lors du séminaire « Histoire de Toulouse » du 12 avril 2023<sup>379</sup>, cette question des mails est abordée. En effet, les historiens présents ont des pratiques qui diffèrent, un historien dit supprimer ses mails fréquemment pour faire de la place, tandis qu'un petit groupe regrette de ne pas pouvoir les conserver plus longtemps que la boîte mail ne le permet<sup>380</sup>. Pour y pallier Sylvain Venayre exprime son choix d'imprimer une correspondance tenue par mail pour pouvoir la conserver :

« il y a un problème que moi j'ai rencontré, c'est que je ne sais pas comment est-ce qu'on verse des mails, ou des fils whatsapp dans des archives c'est très compliqué. [...] je me suis dit tout de même ça [échanges de mail avec un dessinateur pour un projet commun] ça doit être intéressant à conserver, et bah la seule façon que j'ai trouvé de le conserver, et je vous ai dit que je gardais rien, mais ça je l'ai gardé, ça été de les imprimer. Et en plus il se trouve, que ça pose un problème majeur, c'est que à un moment donné, au début de notre, enfin je sais plus, j'ai eu un désastre informatique, j'ai perdu les mails. Peut-être qu'un type malin pourrait les retrouver mais moi je les ai juste perdus, donc il y a deux mois de notre correspondance qui ont disparu. Et j'ai pas trouvé d'autres solution que de l'imprimer sur du papier<sup>381</sup> ».

En somme, les documents produits par les historiens, qu'ils soient papiers, numériques ou hybrides, occupent une place importante dans leur activité, mais aussi dans leur espace. Cette occupation de l'espace peut mener à des tris, des éliminations mais aussi des oubliés. Les déménagements apparaissent comme des moments clés dans la « vie » des archives d'historiens. L'on remarque que les historiens abordent leurs archives au singulier pour distinguer un document de la masse que représentent ses autres documents. Cette utilisation du singulier, dans le cadre de leurs archives, entraîne aussi un rapport à l'affect, c'est-à-dire qu'un document mis par rapport aux autres, provoque plus d'émotions.

Finalement, si l'on prend le cas de la correspondance papier, l'on peut observer un regret de la part des historiens de la voir disparaître au profit des mails. Parce que les mails s'effacent, pour y pallier l'on voit des réflexions et des solutions comme l'impression, mais cela pose la question de l'évolution de la composition des fonds d'historiens.

<sup>379</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>380</sup> Mentions de suppressions automatiques passé un certain temps.

<sup>381</sup> « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives”: autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

## II/ QUELLE(S) ORGANISATION(S), POUR QUEL(S) USAGE(S) ?

Après avoir abordé la production des historiens dans une première partie, il nous faut maintenant rentrer dans le détail. Apprendre ce qu'ils produisent, et, au vu de cette production pendant leur activité, définir ce qui devient archives. Sans compter que l'utilisation de leurs archives entraînent plusieurs questionnements. Comment les utilisent-ils eux-mêmes ? Les utilisent-ils vraiment ? Si oui, dans quel but, sur quelle période de temps ? Quelles peuvent-être les utilités ultérieures pour d'autres historiens ? L'on pourrait établir deux catégories : les historiens-producteurs et les historiens-usagers. Le premier pouvant aussi être le deuxième pour lui-même.

### 1. L'historien producteur, quelle production ?

« Il semble qu'avec les historiens [...] il y a un effet de renversement assez saisissant lorsque ces historiens passent du statut [...] de consommateurs experts d'archives à celui de producteur d'archives »<sup>382</sup>

Pour comprendre ce que les historiens produisent, la question n° 12 portait sur leur production dans le cadre de leurs recherches<sup>383</sup>. Les choix était multiple : des documents, des données et/ou des archives ou aucune de ces propositions. Le but d'induire plusieurs types de production était d'y déceler de possibles différences de conception et d'usages. Sur les 42 répondants, un seul estime ne produire ni documents, ni données, ni archives ; 7,1% uniquement des documents, 16,6% uniquement des données et 2,3% uniquement des archives ; 33,3% estiment produire à la fois des documents, des données et des archives. L'on peut donc constater qu'une différenciation des trois est faite par les répondants. Le questionnaire ne portait pas sur les critères sur lesquels ces différenciations sont faites, il est donc difficiles d'en rendre compte. Néanmoins, nous pouvons formuler deux hypothèses, la première, la différence réside dans les supports, les documents renvoyant au papier et les données au numérique, la seconde est que les archives représentent des documents qui ne leur servent que ponctuellement pour étayer un point, tandis qu'ils mobilisent les données tous les jours dans leurs recherches.

Au-delà des brouillons ou des mails que nous avons déjà évoqués, d'autres typologies sont mentionnées dans les articles de la revue *Entre-Temps*. Quelques-unes peuvent d'ailleurs

<sup>382</sup> Christine Dousset-Seiden, « Les archives d'historiens », *Séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 5 mai 2021 à Toulouse (en ligne), disponible sur : <https://youtu.be/wjIUyyDLCBE> (consulté le 10 avril 2023).

<sup>383</sup> Question n° 12 : « Diriez-vous que vous produisez dans le cadre de vos recherches (plusieurs réponses possibles) ? »

paraître surprenantes, comme celle choisie par Matthieu Letourneux : « C'est en cherchant dans ce tiroir un document susceptible de donner lieu à un article pour *Entre-temps*, que j'ai retrouvé les trois billets de vingt dollars<sup>384</sup> ». Ce qui est intéressant avec ces coupures, c'est que la notion d'« archives » y est associée par l'histoire qu'elles racontent. Sans le récit et la contextualisation de Matthieu Letourneaux, ce ne sont que des billets que n'importe qui pourrait dépenser. L'archive qu'il exhume, c'est non pas tant les billets que les souvenirs qui vont avec. Sur ce point, l'objet choisi par Sylvain Venayre le rejoint : c'est non pas tant l'objet qui importe que le récit de sa grand-mère<sup>385</sup>. Enfin, Philippe Artières mentionne des SMS : « ces SMS sont devenus des archives<sup>386</sup> ». Ici aussi, même si les SMS rejoignent les correspondances, une typologie courante dans les fonds d'archives, ce sont surtout les sentiments et les souvenirs qu'ils provoquent qui sont archivés. Si bien que l'on peut observer que les archives d'historiens ce sont aussi, outre les typologies « classiques », ce que eux désignent comme telles : « Le mot importe : conservation, car c'est peut-être ce mot-là précisément qui fait du petit cahier un document d'archive<sup>387</sup> ».

## 2. Organiser, ranger, classer : l'historien au travail

La conception du questionnaire soulignait un aspect important relevé au fil des lectures, la séparation entre personnel et professionnel. À travers plusieurs questions, nous avons voulu pouvoir établir une topographie de l'organisation et du rangement des archives d'historiens. Comprendre où ils conservent leurs documents permet d'approcher leurs relations avec ceux-ci. Les questions n°s 19, 20 et 21 portaient sur la localisation de, respectivement, les documents, les données et les archives. Cette question apparaissait en fonction de leur(s) choix à la question n° 12.

À la question n° 19, qui concernait les documents, 20,5%<sup>388</sup> ont répondu qu'ils les conservent dans leur résidence principale, 19,7% sur un disque dur, 17,9% sur un ordinateur personnel et 13,7% dans leur bureau. Un répondant fait aussi mention d'un don à un centre

<sup>384</sup> Matthieu Letourneux, « Nos archives : vestiges américains », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 15, 2023, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-vestiges-americains/> (consulté le 25 mars 2023).

<sup>385</sup> Sylvain Venayre, « Nos archives : une médaille de Sainte-Hélène », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 2, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-une-medaille-de-sainte-helene/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>386</sup> Philippe Artières, « Nos archives : Que sont amours devenus ? », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 1, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-1-que-sont-amours-devenus/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>387</sup> Élisabeth Schmit, « Nos archives : un débordement », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 5, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-debordement/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>388</sup> Pour ces statistiques, le calcul s'est fait sur les 26 répondants qui ont déclaré produire des documents à la question n° 12.

d'archives, il est intéressant de noter que la personne n'est pas retraitée, ce dépôt ne dépend donc pas d'un départ en retraite.

À la question n° 20, qui concernait les données, 20%<sup>389</sup> ont répondu les conserver dans leur résidence principale, 18,8% sur un disque dur, 17,6% sur un ordinateur personnel et 14,1% dans leur bureau. Le premier constat que nous faisons, c'est la proximité des réponses avec la question n° 19. Le second constat est la mention par deux répondants de HumaNum<sup>390</sup>. Ces deux répondants ne font pas partie du même laboratoire, l'on peut donc en tirer la conclusion que l'utilisation de HumaNum est commun à la profession et non pas seulement au laboratoire. À ce mode de conservation, l'on peut —sans les opposer— les mettre en regard avec une autre réponse libre : la conservation dans des boîtes d'archives (notes, documents produits). L'interrogation qui survient ici, c'est de comprendre ce que sont les données de l'historien, sont-elles distinctes du support ? Dans ce cas, cela expliquerait les réponses concernant le papier et le numérique.

À la question n° 21 concernant les archives, 19,2%<sup>391</sup> ont répondu les conserver dans leur résidence principale, 17,3% sur un disque dur, 16,3% sur un ordinateur personnel et 13,5% dans leur bureau. Deux répondants précisent conserver des archives dans des classeurs et des boîtes d'archives.

En croisant les réponses aux trois questions, l'on observe peu ou prou les mêmes résultats, ce qui indique une homogénéité dans les lieux de conservation privilégiés par les historiens. L'on observe une forte préférence pour les espaces et les supports qui relèvent du privé. Le point que l'on peut relever sans avoir de certitude sur les explications : les données, qui peuvent paraître comme plus utilisées, mobilisées, vivantes, sont, pour 1,8%, conservées dans la résidence secondaire tandis que les archives, peut-être considérées comme plus anciennes, auxquelles l'on a recours moins fréquemment ou qui sont plus personnelles, sont, pour 4,8%, conservées dans la résidence secondaire. L'on peut donc établir l'existence d'un lien entre l'activité de recherche et le lieu où elle est pratiquée. Le lieu est révélateur de la relation que l'historien entretient avec ses archives.

<sup>389</sup> Pour ces statistiques, le calcul s'est fait sur les 37 répondants qui ont déclaré produire des données à la question n° 12.

<sup>390</sup> Voir : <https://www.huma-num.fr/>

<sup>391</sup> Pour ces statistiques, le calcul s'est fait sur les 22 répondants qui ont déclaré produire des archives à la question n° 12.

La question qui suivait immédiatement<sup>392</sup> portait sur un possible changement d'organisation et d'archivage au cours de la carrière : 85,4% ont répondu « oui », 9,8 « non » et 4,9% n'ont pas souhaité se prononcer sur la question. Pour les premiers, si, effectivement, ils attestaient un changement, ils étaient invités à expliciter dans quel contexte. Plusieurs réponses étaient possibles, cependant l'on peut noter que 40,4% ont répondu que le changement était dû uniquement à la généralisation de l'informatique. 30,9% des répondants ont quant à eux indiqués plusieurs facteurs de changement. L'on retrouve le critère du déménagement et de la place<sup>393</sup>, un des changements est d'ailleurs dû uniquement à un déménagement. Un autre répondant mentionne uniquement un changement suite à une formation à la gestion des documents ou archives. Parmi les réponses libres soumises, l'on retrouve la mention de HumaNum : « Émergence des outils de stockage et de conservation des données de la recherche (HumaNum, HAL) », mais également une influence anglo-saxonne : « En voyant d'autres chercheurs (anglo-saxons) faire autrement (plus d'informatique, moins de papier) ». Un des répondants a également changé sa manière d'organiser ses documents suite à un reproche : « J'ai écrit un article [...] et il m'a été reproché de ne pas avoir suffisamment imprimé et photographié toutes les archives. Je fais maintenant très attention ». Enfin, un répondant évoque une « évolution des capacités d'organisation et de classement. Augmentation du volume de documents ».

L'on peut en conclure que l'informatique a très fortement influencé les archives des historiens, que ce soit dans leur constitution, leur organisation mais aussi leur conservation.

La question n° 28<sup>394</sup> portait sur ce dernier point. Pour conserver des documents numériques sur le long terme (10 ans et plus) les trois principales pratiques sont, pour 44,4%, de faire des copies sur des supports externes, pour 28,4%, les migrer d'un ordinateur à l'autre et, pour 21%, de les déposer sur un espace de stockage institutionnel. Seuls 4,7% les diffusent sur Internet, un seul répondant les confie à un service spécialisé et un seul autre répondant n'a pas besoin de conserver des documents numériques sur le long terme.

<sup>392</sup> Question n° 22 : « Diriez-vous que vous avez changé votre manière d'organiser vos documents et leur archivage durant votre carrière ? »

<sup>393</sup> Réponse libre à « autre » : « Le manque de place ! ».

<sup>394</sup> Question n° 28 : « Comment faites-vous pour conserver des documents numériques sur le long terme (10 ans et plus) (plusieurs réponses possibles) ? »

Finalement, l'on peut se demander si les endroits où les historiens rangent leurs productions ne définissent pas également le statut qu'ils leur donnent<sup>395</sup>. Est-ce que le lieu et la façon de ranger définissent le statut « d'archives » ou il est rangé là parce qu'il passe au statut d'archives ?

### 3. Usages individuels, usages par autrui : l'utilité des archives

Interroger l'utilité des archives peut paraître surprenant, tant nous l'avons déjà étudiée à travers ce mémoire. Ce que nous interrogeons ici, ce sont les usages des archives d'historiens par ceux qui les produisent, c'est-à-dire eux-mêmes, mais aussi l'usage qui peut en être fait après, par d'autres historiens. Pour être plus clairs, nous avons appelé cela les historiens-producteurs pour le premier cas et les historiens-usagers pour le second.

En plus du devenir des archives, le questionnaire interrogeait les relations et les usages que les historiens ont avec leurs archives. La question n° 16, « dans votre travail, à quoi vous servent vos archives ? », était une question ouverte, le but étant d'avoir des réponses avec des idées que nous n'aurions pas envisagées. La première chose à soulever au vu des réponses, c'est l'apparente logique de la question, quitte à ce qu'elle paraisse un peu superflue. Apparaît une évidence de la relation entretenue aux yeux des historiens, d'après les réponses courtes reçues : « travailler », « à écrire » « à tout ! Comment répondre en quelques mots ?! », « ?? à travailler ! » « recherche » « à faire l'histoire ». La question n'est effectivement pas celle qu'ils doivent se poser tous les jours. Les usages sont fréquents et implicites finalement. Une réponse nous fait nous interroger sur la pertinence ou la bonne formulation de la question :

« La question est ambiguë : les archives (sources) en tant que matériau de recherche ; les archives produites dans le cadre de mes activités servent au déroulement de l'enseignement et de la recherche, à prouver les droits de tiers (étudiants), à justifier les financements, etc. ».

Outre ces réponses, nous pouvons établir certains usages qui sont revenus dans les réponses. Les réponses étant libres, nous restituons le nombre d'occurrences par catégories que nous avons établies. L'utilisation la plus fréquente, 23 fois mentionnée, est : pour écrire, que ce soit des articles, des thèses ou des cours. Le recours aux archives comme preuve, d'un

<sup>395</sup> « Dans le salon, sur l'étagère où sont classés les romans, on trouve au bout d'une rangée un petit cahier. Il n'a pas toujours été là. Quand il était utilisé quotidiennement, il reposait un peu partout, sur un accoudoir, sur la table basse, un stylo niché entre ses pages ou bien accroché à sa reliure. C'est un peu plus tard qu'il a migré dans l'étagère où il est d'abord resté posé au-dessus des livres, à l'horizontale : peut-être était-il, alors, susceptible de servir encore. Cela fait quelques temps seulement qu'il a trouvé cette place, à côté des romans dont le nom des auteurs commence, sur cette rangée, par la lettre P. Rarement, il en est extrait pour consultation puis replacé, toujours au même endroit, serré entre un livre et la planche de la bibliothèque : cette place est le lieu de sa conservation. » Élisabeth Schmit, « Nos archives : un débordement », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 5, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-debordement/> (consulté le 25 janvier 2023).

droit, de ce qui a été fait est apparue neuf fois. La possibilité d'une reprise de recherches, de travaux, ou une actualisation des travaux<sup>396</sup> est revenue sept fois ; pour garder la mémoire de ce qui a été fait est revenue six fois ; pour étudier une évolution dans son travail (dans le cadre des recherches et/ou des enseignements) trois fois et comme signe de relations avec ses étudiants deux fois. Deux répondants mentionnent également, une nouvelle fois, la masse et la place qu'elles occupent chez eux : « à m'encombrer ;) », « masse cumulative de documents : une ressource qui ne cesse de s'accroître ».

Certains marquent la différence entre les archives de recherches et les archives administratives : « Réutilisation des archives de recherches dans le cadre de nouvelles recherches ou dans le cadre de vérifications ou de mises à jour. Archives administratives dans une utilisation d'aide-mémoire et de vérifications de précédents. », d'autres entre archives papiers et archives numériques<sup>397</sup> : « Je travaille sur papier et sur ordinateur. Mes archives sur papier sont encore très importantes. Mes archives ressemblent à ma construction d'historienne ». Le point soulevé par cette réponse, le lien entre l'historien et ses archives, est un point sur lequel nous reviendrons.

Il est intéressant de noter la réponse d'un des deux seuls antiquisants représentés dans le questionnaire : « À reconstituer des fouilles effectuées dans les années 1980, à reconstituer les conditions de fouille, l'état des tombes, du mobilier, les systèmes d'enregistrement de la documentation archéologique et leur évolution ». Si nous ne pouvons pas affirmer de différences flagrantes de l'utilisation des archives selon les périodes historiques, nous en avons un signe ici.

Finalement, le dernier point que nous voulons soulever pour cette question est la délimitation que font les historiens entre les archives qu'ils collectent et celles qu'ils produisent. Un répondant l'exprime : « Celles que je collecte : à construire ma réflexion, à apporter des preuves ou à m'interroger. Celles que je produis : à constater le chemin parcouru, garder une traces des pistes envisagées ». S'il est le seul répondant à le formuler, l'on peut observer par les réponses « sources »<sup>398</sup>, par exemple, que la question est interprétée comme

---

<sup>396</sup> Nous y incluons le sens « à produire de la donnée scientifique réutilisable ».

<sup>397</sup> « J'utilise beaucoup mes archives numériques (dépouillements sur Zotero, anciens cours), rarement mes archives papier (cours, séminaires, etc.), sauf les dépouillements d'archives et les prises de notes sur la bibliographie que j'ai fait avant d'adopter un logiciel de bibliographie (EndNote puis Zotero). Ces archives me permettent tout d'abord d'avoir accès aux données dont j'ai besoin pour mon travail de recherche ou de reprendre des éléments de cours pour un nouveau, sans parler des tâches administratives qui nécessitent de fouiller dans mes messageries. »

<sup>398</sup> Ou bien plus développé : « En deux mots “tout et rien”. C'est la base de notre travail, mais sans notre réappropriation et travail, cela n'est que du copié collé ».

les archives (qu'ils ont collectées) plus que leurs archives (qu'ils ont produites). Cette ambiguïté est assez intéressante : faut-il y voir une « appropriation » des archives qu'ils utilisent comme leurs archives et, dans ce cas, cela rejoint le fait que, par leur utilisation pour leurs travaux, les historiens, comme Rolande Trempé, se retrouvent avec des archives publiques dans leurs fonds<sup>399</sup>. Dans ce cas-là, deviennent-ils pour les chercheurs partie intégrante de leurs archives ? Le questionnaire, en l'état, ne permet pas de répondre à cette question.

Pour croiser une des réponses du questionnaire, la réutilisation, qui semble être une pratique chez plusieurs historiens, nous voudrions renvoyer à l'article de Guillaume Calafat pour la série « Nos archives<sup>400</sup> », dans lequel il démontre les réutilisations sur une période longue de son « classeur du syllabus » :

« Après le trimestre du séminaire, je suis revenu régulièrement à ce classeur noir, et à chaque retour, les textes qu'il contenait se sont teintés d'une nouvelle signification. Ce fut d'abord le temps de la rédaction de l'essai conclusif, au printemps 2007. [...] J'ouvrais et rouvrais le classeur noir, après le colloque, pour accompagner la préparation de l'édition de cet article jusqu'au mois de juillet 2008. Je le consultais également pour d'autres raisons. [...] Le syllabus offrait, de ce point de vue, un socle de références à partir duquel j'observais avec intérêt les débats et les parutions d'ouvrages (nombreux au tournant des années 2010) [...] j'y revenais fréquemment [...] Évidemment, le classeur prend parfois un peu la poussière, même s'il est toujours là, sur les étagères, à côté des autres dossiers, mémoires, photocopies d'articles et d'archives que j'exhume à l'occasion. Je l'ai néanmoins rouvert à plusieurs reprises ces dernières années [...] Car rouvrir un classeur, le relire et le compléter à la lumière des réflexions et des savoirs contemporains est sans doute l'un des gestes les plus caractéristiques de la démarche historienne, celui par lequel l'écriture de l'histoire ne se fige jamais.<sup>401</sup> »

À travers ce paragraphe, l'on voit les différentes étapes de vie de cette archive, la phase de création, d'usage et de réutilisation, que l'historien fait de sa propre production.

La série nous permet aussi d'interroger comment les historiens se servent de leurs archives. Le font-ils avec une approche personnelle, qui relève de l'intime, ou établissent-ils une distance avec leurs archives, ici au singulier. À travers les 15 articles, l'on peut observer qu'ils ne le font pas tous de la même façon : cinq utilisent les notes en bas de page, Valérie

<sup>399</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>400</sup> Guillaume Calafat, « Nos archives: le classeur du syllabus », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 12, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-classeur-du-syllabus/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>401</sup> Guillaume Calafat, « Nos archives: le classeur du syllabus », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 12, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-classeur-du-syllabus/> (consulté le 25 janvier 2023).

Theis<sup>402</sup>, Gaëtan Bonnot<sup>403</sup>, François Foronda<sup>404</sup>, Guillaume Calafat<sup>405</sup> et Clément Fabre<sup>406</sup>. S'ils mobilisent leurs archives, ils essayent de les traiter de manière scientifique, comme ils le feraient avec une autre source : « un rapide inventaire thématique du corpus à la date du 4 janvier 2022<sup>407</sup> ».

La question n° 31 visait à comprendre si la consultation et/ou l'utilisation de fonds d'autres historiens était une pratique courante chez les historiens. Il en ressort que 50% des répondants ont déjà consulté un ou des fonds, tandis que 47,6% ne l'ont jamais fait. Ceux qui ont répondu « oui » étaient invité à préciser dans quel but : 57,1%<sup>408</sup> pour des « recherches » sans donner plus de précisions, 14,2% pour rédiger un article, sans préciser sur quoi portait l'article. Enfin, les autres répondants ont apporté plus de détails : « voir la genèse articles, classement intellectuel de leurs archives, relations collègues », « Rapports de fouilles ; vérifier l'état d'un fonds au XVII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> s. ; m'éviter des dépouillements déjà faits », « publier des fouilles anciennes » « Voir leurs notes manuscrites portant sur des sujets (par exemple préparation de cours) ou des archives que j'ai transcrrites », « chercher des éclaircissements non publiés » « Compléter ma documentation : accéder à documents aujourd'hui disparus que ces historiens avaient pu copier avant disparition ».

Ces raisons sont celles que l'on retrouve également dans nos autres sources, par exemple, lors du séminaire du 12 avril 2023<sup>409</sup>. Une équipe d'historiens travaillant sur les archives de Pierre Bonnassie explique poursuivre un projet d'édition à partir « d'archives inachevées ». Il s'agit d'un projet initial de Pierre Bonnassie, la traduction du *Livre des miracles de sainte Foy de Conques (Liber miraculorum sanctae Fidis)*, accompagnée de commentaires, qu'il n'a pas terminée, il reste donc inédit. Les historiens en charge de cette

<sup>402</sup> Valérie Theis, « Nos archives : la première page », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 3, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-la-premiere-page/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>403</sup> Gaetan Bonnot, « Nos archives : un vagabondage archivistique », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 7, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-vagabondage-archivistique/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>404</sup> François Foronda, « Nos archives : Mon gros cahier noir », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 11, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-mon-gros-cahier-noir/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>405</sup> Guillaume Calafat, « Nos archives: le classeur du syllabus », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 12, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-classeur-du-syllabus/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>406</sup> Clément Fabre, « Nos archives: Collage sur un mur », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 13, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-collage-sur-un-mur/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>407</sup> Clément Fabre, « Nos archives: Collage sur un mur », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 13, 2022, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-collage-sur-un-mur/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>408</sup> Pour ces statistiques, le calcul c'est fait sur les 21 répondants qui ont répondu "oui" à la question 31.

<sup>409</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

édition inédite ont comme objectif de publier la traduction en son nom avec des rajouts mais de conserver la part « d'archives inachevées<sup>410</sup> ».

L'on peut noter que si la moitié des répondants a déjà consulté un ou des fonds d'historiens, 7,1% en conservent. Les raisons sont multiples : un travail sur ces archives, avec la précision qu'elles seront restituées à l'historien une fois les recherches terminées, mais aussi un travail commun en cours et un conservation suite à un changement de carrière.

Si les réutilisations sont un des usages possibles des archives d'historiens, elles peuvent parfois rencontrer des difficultés. Valérie Theis souligne le caractère privé de la correspondance, ici par mail, entre les chercheurs<sup>411</sup>. Patrick Boucheron indique, lors de la même occasion, que les mails échangés durant l'écriture d'un ouvrage ont été versés à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), avec un délai de communicabilité de 60 ans<sup>412</sup>.

Les réponses de la question n° 40, portait sur ce qu'une autre personne pourrait faire de leurs archives et à mettre en regard avec les utilisations que nous venons de voir.

La question ouverte a reçu 40 réponses<sup>413</sup> : 32,5%<sup>414</sup> ont cité pour faire de la recherche, 22,5% pour faire l'histoire de la recherche, des évolutions, les conditions de travail de l'historien dans son époque, 7,5% pour réutiliser les données, 12,5% pour vérifier ou contredire leurs travaux<sup>415</sup>, 10% ne pensent pas que ce soit possible, 5% ne savent pas et 1,5% pour faire de l'édition.

Un répondant a déclaré qu'il a déjà plutôt bien réfléchi à la question à la fois des usages et de la transmission :

« 1) Archives professionnelles de recherche : s'épargner des dépouillements ou s'orienter dans des fonds. 2) Archives familiales : j'envisage de faire des dépôts à un musée spécialisé dans l'histoire de l'éducation. 3) Archives professionnelles administratives : j'envisage un dépôt aux AD de mes mails professionnels pendant la Covid, étant donné que je dirigeais un département universitaire ;

<sup>410</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », séminaire *Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

<sup>411</sup> « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives”: autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

<sup>412</sup> « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives”: autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

<sup>413</sup> Quelques réponses nous interrogent sur la façon dont les interpréter : « l'avenir le dira ! », « je n'en sais rien. À mon niveau, conserver des choses est purement mégalo », « le même que moi ».

<sup>414</sup> Pour ces statistiques, le calcul s'est fait sur les 40 répondants qui ont fournis une réponse.

<sup>415</sup> « Contredire mes travaux, j'espère ! »

cela pourrait être un témoignage sur le vécu d'une communauté professionnelle en temps de crise.

4) Archives personnelles ??? »

Un autre, qui rejoint l'idée d'un fonds commun d'historiens, ne s'inquiète pas de leurs devenir : « Dans l'idéal, elles pourraient servir à insérer dans une série d'autres archives de chercheurs de ma spécialité. Mais concrètement je ne pense pas qu'elles seront utilisées et cela ne m'inquiète pas trop... ».

L'idée d'un accès à des informations officieuses est aussi mentionnée, une nouvelle fois donc la question, comme pour la correspondance, d'un délai de communicabilité à fixer pour ne pas nuire se pose.

Enfin, l'idée que les archives ne pourraient être réutilisées (10%) semble bien présente chez les historiens, même s'il s'agit d'une minorité :

« Quand j'ai rédigé une thèse, j'ai pensé qu'elle pourrait être utile pour les recherches de personnes qui la liraient (avec de nombreuses indications de sources...); mais je ne pense pas que mes propres archives pour l'écrire pourraient être utilisées par quelqu'un d'autre. », « Bah... pas grand-chose car le recueil d'archives va avec une démarche très personnelle. Elles ont donc un sens non forcément pénétrable », « je ne suis pas certain que quelqu'un d'autre puisse utiliser ces archives. »

Cette impossible compréhension est aussi mentionnée par Matthieu Letourneux dans son article pour *Entre-Temps* : « S'il s'agit de documents d'archives, leur sens n'est donc lisible que par moi<sup>416</sup> ». Sans citer toutes les mentions similaires<sup>417</sup>, cela n'aurait d'autre intérêt que de les compiler. Ce qu'il faut retenir, c'est que cette question d'incompréhension, d'illisibilité par d'autres, soulève le choix ou non de transmettre, de déposer ses archives.

### III/ UN DESSAISISSEMENT IMPOSSIBLE ?

#### 1. Entre attachement et détachement, une relation aux archives

« Sans que personne ne puisse le savoir, certaines feuilles de papier n'ont pas la même valeur que les autres<sup>418</sup> ».

Bien que l'utilité des archives soit une part essentielle de ce qui fait que les historiens produisent des archives, celles-ci ont également une valeur sentimentale. Les historiens

<sup>416</sup> Matthieu Letourneux, « Nos archives : vestiges américains », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 15, 2023, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-vestiges-americains/> (consulté le 25 mars 2023).

<sup>417</sup> Élisabeth Schmit le résume dans son article : « cette troublante ambivalence entre une volonté de lisibilité, de clarté, et cette part d'incompressible secret, d'indéchiffrable dès lors que l'on sort de l'étroite relation entre les archives et celles et ceux qui les produisent. Ce quelque chose qui échappe toujours un peu, que le greffier, le conducteur, le scribe, n'a pas voulu expliciter, ne le jugeant pas souhaitable ou simplement pas nécessaire, quand bien même il sait que le document pourrait être lu par d'autres que lui ». Élisabeth Schmit, « Nos archives : un débordement », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 5, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-debordement/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>418</sup> Valérie Theis, « Nos archives : la première page », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 3, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-la-premiere-page/> (consulté le 25 janvier 2023).

conservent et lèguent leurs archives parce qu'elles sont ou pourront être utiles, mais la dimension affective est également une des raisons de leur conservation :

« Mais prolonger l'écart, revenir sur le texte des années plus tard, renverse, étonnamment, le sentiment de la distance. La relecture de textes d'un passé plus lointain peut provoquer une sorte d'attendrissement qui rend possible la familiarité. Ce sont des formules, des penchants, des répétitions, que l'on retrouve et qui font signature. C'est un privilège accordé à ces documents qui, par métamorphose, une fois devenus archives, se parent d'une douceur inédite.<sup>419</sup> »

Au vu des réponses et des conclusions que nous avons déjà établies, nous pouvons confirmer un attachement des historiens à leurs archives. Que ce sentiment repose sur l'émotion que les archives suscitent, ou parce qu'elles sont la base du travail de l'historien, cela a un impact sur la question du devenir de ces archives.

Le questionnaire visait à comprendre la relation des historiens à leurs archives, la question n° 38<sup>420</sup>, permet de peut-être faire entrer l'archiviste dans ces archives d'historiens. En fait, la question est de savoir si les historiens pensent que leurs archives sont intelligibles que par d'autres historiens ou si des archivistes par leurs expériences peuvent également en faire le classement. 19% des répondants pensent que seul un professionnel de la conservation doit classer les archives d'un historiens ; 21,4% pensent que seul le chercheur producteur des documents doit s'en charger et 2,3% optent pour un classement uniquement fait par un chercheur spécialiste de la discipline. Un des répondants précise que peu importe quelle personne qui s'y intéresse peut le faire<sup>421</sup>. Les choix étant multiples, 14,2% des répondants pensent que les trois choix sont possibles. Enfin, les autres réponses, 42,8%, concernent un duo. Il faut d'ailleurs soulever que ceux qui ont répondu plusieurs options ont pu répondre en pensant « et/ou », c'est-à-dire l'un ou l'autre, ou bien l'un avec l'autre. Les deux options ne représentent pas la même relation.

Confier ses archives, c'est aussi une manière de les garder, d'en conserver la trace et du lutter contre la crainte de la perte :

« Lors du déménagement, je n'ai pas relu nos missives mais je n'ai pu "me décider à supprimer" cette correspondance de plus de 800 lettres. Je les ai depuis placées dans le grenier de la grande maison de la forêt où j'ai transporté les bouts de ma vie passée. Sans doute ai-je idée que mes enfants, lorsqu'ils videront à leur tour ce grenier, découvriront ces lettres, ne les liront pas mais leur existence les assurera que cet amour existera.<sup>422</sup> »

<sup>419</sup> Pauline Guillemet, « Nos archives : le dossier thèse », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 10, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-le-dossier-these/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>420</sup> Question n° 38 : « Selon vous, qui doit classer les archives d'un historien ? (plusieurs réponses possibles) ».

<sup>421</sup> « La personne qui s'y intéresse, quelle qu'elle soit, professionnelle, amateur, famille... »

<sup>422</sup> Philippe Artières, « Nos archives : Que sont amours devenus ? », *Entre-Temps* série "Nos archives", n° 1, 2020, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-1-que-sont-amours-devenus/> (consulté le 25 janvier 2023).

Un attachement qui entraîne protection : « Disque durs externes 3 téras mis à jour régulièrement dans mon coffre de banque personnel » comme réponse à la question n° 28 : « Comment faites-vous pour conserver des documents numériques sur le long terme (10 ans et plus) (plusieurs réponses possibles) ? »

## 2. Confier, conserver, détruire : l'historien à l'heure du choix

« De toute évidence, je n'écris pas pour moi, pour tout de suite. Mais pour qui ? pour quand ?<sup>423</sup> »

Une question avait une place importante dans la conception du questionnaire, celle du devenir des archives d'historiens. Comme l'envisagent-ils ? Cette question relève des éléments que nous avons étudiés jusqu'ici, de leur définition de leurs archives, de leurs usages, de leurs relations avec celles-ci. Les questions n°s 33 à 37 avaient pour objectif de comprendre à qui et quand les historiens voulaient, s'ils le voulaient d'ailleurs, léguer leurs archives. Le choix a été fait de distinguer les archives professionnelles des archives personnelles ou familiales. Les temporalités ont aussi été distinguées, certains historiens interrogés étant à la retraite, nous voulions voir si ce moment coïncidait avec une prise de décision, un dépôt, ou si le départ à la retraite, comme nous le pensions ne signifiait pas l'arrêt des recherches et donc de l'utilisation des archives.

À la question n° 33, « Avez-vous déjà confié des archives professionnelle ? », 35,2% ne l'ont pas encore fait parce qu'ils les utilisent encore, 22,2% en ont confiées à des collègues, 13% ont choisi « aucune de ces propositions », 5,6% à un laboratoire de recherche, 5,6% à une bibliothèque, 9,3% à un service d'archives<sup>424</sup>, 3,7% à un ou des membres de leur famille. Une personne indique également ne pas vouloir s'en occuper, mais personne n'a indiqué avoir souhaité les détruire.

À la question n° 34, « Envisagez-vous de confier un jour des archives professionnelles ? », 18,6% envisagent de les confier à un service d'Archives départementales, 14% à des collègues, 14% à personne parce qu'ils ne souhaitent pas s'en occuper, 11,6% à une bibliothèque, 9,3% à un laboratoire de recherche<sup>425</sup>, 7% à un ou des amis, 7% à un service d'Archives communales et 2,3% souhaitent les détruire. Une personne indique ne pas y avoir pensé et une autre indique un service d'archives universitaires.

<sup>423</sup> Paul Bertrand, « Nos archives : une histoire de carnets », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 9, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-une-histoire-de-carnets/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>424</sup> Les résultats pour une conservation en service d'archives (Archives nationales, archives départementales ou archives municipales) ont été regroupés.

<sup>425</sup> Dont une personne qui mentionne ses archives numériques et papier.

En dépit de quelques choix qui se démarquent pour la question n° 33, pour la question suivante, les réponses sont assez équilibrées entre les différents choix. Cela nous indique qu'il n'y a pas de pratique « type ». De plus, pour ces deux questions, en les croisant avec l'âge des répondants, l'on s'aperçoit que contrairement, à ce que l'on avait pensé, c'est non pas les plus de 61 ans qui ont le plus réfléchi au devenir de leurs archives, mais les 41-50 ans et 51-60 ans.

Parmi ceux qui souhaitent confier leurs archives professionnelles, 64,3% savent déjà à quelle structure et 35,7% ne le savent pas encore<sup>426</sup>. Ceux qui le savent ont une préférence pour leur laboratoire ou une structure géographiquement proche.

Quant au moment de confier leurs archives<sup>427</sup>, 45,8% pensent le faire à la cessation effective de leur activité, 16,7% à la clôture d'un projet de recherche, 12,5% à leur départ en retraite, 12,5% en cas de déménagement du lieu professionnel, 4,2% en cas de déménagement du lieu de vie et 8,3% ont coché « autre ». Ces derniers précisent : « décès » et « à plusieurs reprises, en fonction de l'achèvement des projets ».

Enfin, la question n° 37 visait le même point mais concernait les archives personnelles ou familiales. 36,2% ont répondu « aucune de ces propositions », 29,8% pensent les confier à un ou des membres de leurs familles et 8,5% ne souhaitent pas s'en occuper. La plus grande part des choix peut évoquer une volonté de garder cette décision privée.

Compte tenu des réponses, l'on peut en conclure que peu de répondants souhaitent détruire leurs archives, même si ce n'est pas exclu. À l'image de Rolande Trempé qui a fait le choix de détruire en brulant systématiquement ce qui portait son nom<sup>428</sup>. Tout ce qui n'a pas été détruit a été réparti entre différents lieux, selon le sujets de ses dossiers. Par exemple, ses dossiers sur les mineurs et l'industrie houillère se trouvent aujourd'hui aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix. Avec l'exemple de Rolande Trempé, l'on peut observer que la relation de l'historien à son fonds influence aussi son devenir. Pendant sa carrière, elle agençait et réagençait ses dossiers en fonction de ses sujets, elle en a fait de même dans son choix.

Finalement, l'élément qui peut pousser certains historiens à confier leurs archives, c'est de s'intégrer dans un ensemble. C'est cette idée même qui a donné naissance à la série « Nos Archives » :

<sup>426</sup> Question n° 35 : « Savez-vous à quelle structure vous souhaitez confier vos archives professionnelles ? » Pour ces statistiques, le calcul s'est fait sur les 14 répondants qui ont fourni une réponse.

<sup>427</sup> Question n° 36 : « À quel moment pensez-vous confier vos archives ? (Plusieurs réponses possibles) ».

<sup>428</sup> Alain Boscus, Hélène Débax, Isabelle Réal, « L'historien.ne et ses archives : Pierre Bonnassie et Rolande Trempé, grandes figures de l'université Toulouse - Le Mirail », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 12 avril 2023 à Toulouse, notes personnelles.

« Nous souhaitions constituer, par cette mise en série d'auto-portraits, un fonds d'archives collectif, celui de l'écriture d'une autre histoire : celle que les historiennes et les historiens ont vécu et avec laquelle, consciemment ou inconsciemment, ils et elles écrivent celle des femmes et des hommes qui les ont précédé·es.<sup>429</sup> »

Bertrand Tillier qui a participé à la série et qui était présent à la table ronde aux rendez-vous de l'histoire de Blois, fais la comparaison des articles avec une série d'archives :

« tout ça constitue, reconstitué une série. C'est-à-dire qu'on peut imaginer que dans 50 ans ou dans 100 ans [...] si l'humanité est encore présente, à un moment ces textes constituent une série qu'on pourra, qui sera lue, appréhendée, interprétée, analysée, sous cet angle là, c'est-à-dire comme un ensemble, c'est ça que j'ai trouvé au fond, assez réjouissant.<sup>430</sup> »

### 3. Les fonds conservés, qu'ont-ils à dire ?

Le recensement des fonds d'historiens conservés s'il se voulait exhaustif, ne peut l'être. Cependant, c'est aussi révélateur. Nous venons d'évoquer une série d'archives constituée de fonds d'historiens, si l'idée est plaisante, actuellement nous en sommes encore loin. Si quelques études commencent à poindre<sup>431</sup>, elles sont consacrées à un seul historien « dans ses archives<sup>432</sup> ».

La notoriété de l'historien peut entraîner le dépôt des archives mais aussi à l'inverse, faire naître la méfiance chez légataires. De la peur chez l'historien ou les légataires d'une mauvaise utilisation, interprétation, susceptible de nuire à leur image<sup>433</sup>. Le fils de Febvre a rompu le contrat de dépôt qu'il avait établi avec l'IMEC par peur à « l'époque de la controverse autour des revues publiées sous l'Occupation ».

De plus, la volonté de dépôt d'un fonds n'est parfois pas partagée par les lieux de conservation. Pour le fonds de Lucien Febvre, son fils Henri Febvre s'est tourné vers l'institution qu'il avait créée, à savoir la sixième section de l'École pratique des hautes études<sup>434</sup> ; mais celle-ci n'a apparemment pas souhaité ce dépôt ; il s'est donc tourné vers les Archives nationales<sup>435</sup>.

<sup>429</sup> Philippe Artières, « “Nos archives” aux Rendez-vous de l'histoire », *Entre-Temps*, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-aux-rendez-vous-de-lhistoire/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>430</sup> « Table ronde : Carte blanche à la revue *Entretemps*, “Nos archives” : autour des archives personnelles des historiennes et des historiens », *Les 24<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire de Blois*, organisé le 9 octobre 2021 à Blois, disponible sur : <https://rdv-histoire.com/programme/nos-archives-autour-des-archives-personnelles-des-historiennes-et-des-historiens> (consulté le 4 mai 2023).

<sup>431</sup> Ne pouvant nous appuyer sur les fonds, nous nous appuyons sur les écrits qui en rendent compte. L'analyse elle, reste la notre.

<sup>432</sup> Dalarun, Boucheron, sous la dir. de, *Georges Duby. Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, Gallimard, 2015, 472 p. Marie Barral-Baron, sous la dir. de, *Lucien Febvre face à l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 420 p.

<sup>433</sup> Mazon, « Lucien Febvre, archiviste de lui-même... », dans Barral-Baron, *op. cit.*, p. 367.

<sup>434</sup> Devenue l'EHESS en 1975.

<sup>435</sup> Mazon, « Lucien Febvre, archiviste de lui-même... », dans Barral-Baron *op. cit.*, p. 367-368.

Si à travers le fonds de Duby on peut observer une construction qui dépasse la seule organisation utilitaire, une sorte de mise en scène de sa personne en historien, ce n'est pas le cas des historiens que nous avons interrogés. Avec Lucien Febvre, on peut remarquer aussi que s'il ne publiait pas forcément d'écrits autobiographiques, il en avait pourtant. Il apportait un grand soin dans son classement, pour son travail mais aussi pour transmettre<sup>436</sup>.

L'histoire personnelle joue aussi un rôle important. L'affaire d'accusation entre Fernand Braudel et Robert Mandrou, a poussé ce dernier dans une démarche encore plus fine, se constituant des preuves. On retrouve ici la même idée, le même changement de pratique que dans l'une des réponses du questionnaire, suite à des remontrances il a changé sa manière d'organiser ses archives.

En plus de comprendre la genèse d'un projet, on peut aussi établir l'utilité pour les générations futures d'historiens de ces fonds. Aujourd'hui, les fonds renfermant des données réutilisables sont mis en ligne sous forme de bases de données<sup>437</sup>. Les fiches contenues dans les fonds sont basculées sous formes numérique dans des bases de données interrogables<sup>438</sup>. Ainsi, l'outil de travail de l'historien d'hier devient celui de demain.

Pour conclure, cette étude de cas avait pour but d'interroger et de comprendre les relations, les représentations et les usages que font les historiens de leurs archives. Les archives d'historiens nous l'avons vu ne répondent pas à une définition unique, elles apparaissent un peu comme insaisissables. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'interroger les historiens de plusieurs manières, d'abord un peu directement avec une définition, puis par diverses questions visant à remettre cette définition en perspective.

À travers les processus de création, de choix du support, d'organisation, de rangement, d'usage, de conservation ou d'élimination, nous avons pu étudier cette relation des historiens à leurs archives.

De cette étude nous pouvons établir que le rapport des historiens avec leurs archives existe, tout simplement. Les archives occupent une place importante dans la vie de la majorité des historiens interrogés. Si certains historiens déclarent ne pas avoir d'archives, cela résulte

<sup>436</sup> *Ibid.*, p. 365.

<sup>437</sup> <http://architoul.huma-num.fr/>

<sup>438</sup> J.L., Abbé, L. Allué Andrés, V. Fabre, F. Hautefeuille, « Les archives de Philippe Wolff à la Bibliothèque d'Études Méridionales (Toulouse) : contenu, base de données et mise en ligne », *séminaire Histoire de Toulouse*, organisé le 5 mai 2021 à Toulouse (en ligne), disponible sur : <https://youtu.be/wjUyyDLCBE> (consulté le 10 avril 2023).

d'un choix conscient, puisque l'historien produit bien des archives au cours de sa vie. On retrouve d'ailleurs à travers les réponses de notre questionnaire et nos autres sources, les trois catégories établies par Thérèse Charmasson<sup>439</sup> : les archives personnelles, les archives de recherche et les archives administratives. Si la place des archives de l'activité de recherche ne sont que confirmées, parce qu'attendues, notre étude met en avant également la présence d'archives administratives issues de leur carrière d'enseignement. Les archives personnelles, quant à elles, entretiennent un rapport ambigu avec les archives professionnelles.

On peut d'ailleurs affirmer qu'un des freins les plus importants d'une collecte plus fréquente, voire systématique, des archives d'historiens, relève du double statut de ces archives.

L'enquête a également permis d'établir que l'organisation des archives dépend souvent de l'usage qu'en fait l'historien au cours de sa vie et de ses travaux. Certains sont plus méticuleux, d'autres le sont moins, ce qui peut poser des problèmes de compréhension pour d'autres utilisateurs que lui. On remarque d'ailleurs que les archives ne sont pas constituées avec l'idée première que quelqu'un puisse les réutiliser un jour. Le tri et le classement s'effectuent majoritairement après le décès de l'historien. Amputant par là, la possibilité d'apporter des précisions sur certains choix.

Finalement, contrairement à ce que nous avions pensé, l'âge ne change pas la conception des historiens quant au devenir de leurs archives. Cela tient apparemment au fait que la retraite représente plus un arrêt administratif que scientifique. La retraite ne marque pas la fin des recherches et donc pas la fin de constitution et d'utilisation des archives. Les historiens ont donc un attachement assez fort à leurs archives, qui les accompagnent tout au long de leur carrière et de leur vie.

---

<sup>439</sup> Jean-François Bert, « Archiver les sciences ou les manières de chercher ? », *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, p. 4.



## CONCLUSION

**N**ous avions introduit notre propos par une citation de Jean-Philippe Genet et François-Joseph Ruggiu, nous voudrions introduire notre conclusion avec ceux d'Élisabeth Schmit :

« Et ce qui m'interpelle, finalement, c'est la nature du lien ou du rapport entre ce que l'on fait et les archives que l'on produit. Si le cahier bleu m'évoque une liste de cotes d'archives, un compte ou un extrait d'inventaire médiéval, peut-être est-ce parce que j'y projette mes réflexes et habitudes de lecture. S'il me paraît se prêter tout particulièrement à l'analyse codicologique, à la mise en série, à l'analyse quantitative et la production de splendides statistiques, au questionnement sur les modalités et l'entrelacement des motifs de sa conception, de ses raisons d'être, peut-être est-ce parce que j'y projette mes réflexes et habitudes de travail.<sup>440</sup> »

La première partie de ce mémoire était consacrée à présenter un état des connaissances des relations de l'historien aux archives et les avancées des études sur les archives de la recherche. L'on a donc pu observer un lien ancien entre histoire et archives. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de part leur institutionnalisation en miroir, puis par l'évolution de la discipline historique dans son rapport aux archives. Considérées par l'école méthodique comme l'unique source fiable, leur objectivité est questionnée par l'École des *Annales* jusqu'à la concurrence ou la complémentarité avec les sources orales. La crise des archives a exacerbé les tensions sous-jacentes entre les historiens et les archivistes, l'un et l'autre se s'étendant finalement empêcher d'exercer leur métier. Les rapports complexes entre archives et histoire s'illustrent par ce que l'on a trouvé nécessaire de nommer « tournant archivistique », un tournant qui n'est pas encore dépassé aujourd'hui.

Avec la question des archives scientifiques puis de la recherche en SHS, a permis aussi aux deux professions de retrouver une place l'un part rapport à l'autre. L'éclosion de travaux sur les archives ethnologiques par les ethnologues eux-mêmes, a mis en avant par effet miroir, le manque de travaux sur le sujet dans la discipline historique. Néanmoins, nous pouvons aujourd'hui définir que ce qu'affirmait justement Brigitte Mazon en 2003 n'est aujourd'hui plus le cas : « Formés eux-mêmes à l'exploitation des sources archivistiques, ils ne manifestent en effet aucune conscience du fait que les papiers qu'ils ont accumulés au cours de leur vie puissent un jour constituer un fonds d'archives.<sup>441</sup> » Au-delà d'en avoir conscience, les utilisations possibles de ces fonds sont aujourd'hui reconnues par les historiens qui se sont emparés du sujet.

<sup>440</sup> Élisabeth Schmit, « Nos archives : un débordement », *Entre-Temps* série « Nos archives », n° 5, 2021, [en ligne], disponible sur : <https://entre-temps.net/nos-archives-un-debordement/> (consulté le 25 janvier 2023).

<sup>441</sup> Mazon, « L'historien et ses archives », art. cit., p. 66.

Sur ce constat, nous voulions interroger dans la seconde partie de ce mémoire, les relations des historiens à leurs archives et à celles de leurs prédecesseurs. Ainsi que leurs représentations de leurs archives, comprendre sur quoi elles étaient fondées et ce qu'elles pouvaient entraîner dans les usages que font les historiens.

Avant d'exposer nos conclusions, il faut rappeler que notre enquête par voie de questionnaire n'était adressée qu'à un panel réduit d'historiens et que d'autres études pourraient venir étayer ou contredire nos résultats.

Tandis que les historiens ont tendance à parler des archives et de leurs archives au singulier, nous archivistes, nous constatons en réalité plusieurs relations, représentations et usages.

Une des premières conclusions que l'on peut tirer de ce mémoire, c'est que le sujet divise au sein même de la profession. Comme l'ego-histoire a divisé, et continue de le faire d'ailleurs. Ce qui paraît primer, c'est la singularité. Que ce soit dans les typologies de documents conservés, dans la façon de les classer ou de les conserver, mais aussi, et surtout, dans la représentation de ce qu'est un fonds d'archives d'historien-chercheur.

On observe au vu de l'enquête que la distinction privé/publique abordée dans l'état des connaissances, se retrouve chez les chercheurs avec une distinction du personnel et du professionnel très complexe, l'un étant imbriqué dans l'autre. La frontière du personnel, de l'intime et du professionnel occupe une grande place, c'est d'ailleurs ce qui handicape ce sujet. La série « Nos archives » de la revue *Entre-Temps* témoigne de l'étendue de ce que sont en réalité les archives des historiens, à la fois professionnelles, mais aussi privées, familiales. Le statut ambigu entre privé et public reste un frein à la collecte systématique, ce point est avancé par les archivistes mais aussi par des historiens. Les archives d'historiens sont à la fois des archives personnelles, sur la personne de l'historien, à la fois des archives qui peuvent faire le cas d'étude nouvelles, de réutilisation, mais aussi des archives qui peuvent servir à écrire l'histoire de la discipline, de la science faite et en train de se faire. Les archives des historiens deviennent des archives pour l'histoire, mais revêtent également le statut de données réutilisables, réactivables pour de futures recherches.

Les usages possibles, renvoient aux conditions de travail des historiens dans ce siècle, l'usage n'est pas individuel. Cet aspect personnel se projette aussi dans la représentation que se fait l'historien de l'utilité de ses archives : « seule sa dimension collective confère à l'expérience personnelle de l'historien la légitimité à faire l'objet d'un récit<sup>442</sup> ». Un historien parmi les historiens, un fonds parmi la série collective des historiens. La représentation de

<sup>442</sup> Lacoue-Labarthe, « Historiens, historiennes et récit de soi », dans Luciani, *op. cit.*, p. 104.

leurs archives est influencée par leur représentation du métier d'historien, celui-ci sert l'histoire et non sa propre histoire. Si chaque fonds d'historien a de la valeur, c'est pris dans leur totalité qu'ils sont le plus parlant, à l'instar des archives de communautés. Parfois certaines figures se détachent pour montrer une particularité dans une homogénéité partagée par le métier d'historien. Pris dans sa singularité le fonds est plus parlant que s'il se détache d'un ensemble : « [i]l arrive alors qu'à la lumière de notre pratique de chercheuse et de chercheur, la boîte à chaussures se métamorphose en carton d'archives, et que la frontière entre histoire personnelle et histoire collective se trouble singulièrement. »<sup>443</sup>

Il serait utile de pouvoir mettre un accompagnement des chercheurs en place pour une plus grande collecte. Cependant, ce n'est pas la priorité des services universitaires, qui sont déjà bien souvent débordés par les archives administratives. Avec un accompagnement, on pourrait espérer des versements, des dons du vivant de l'historien et donc une meilleure compréhension du fonds. Parfois également empêcher son éclatement entre plusieurs dépositaires et/ou institutions de conservation.

En outre, les fonds conservés sont à l'image de ce que nous avons observé dans le questionnaire, la création des archives d'historiens se fait dans le cadre des recherches, puis s'y ajoute une affection. Les archives peuvent ainsi être conservées pour ce qu'elles représentent plus que pour une utilité technique, de travail. On entaperçoit que les émotions ont une part importante dans les relations que les historiens entretiennent avec leurs archives. Pour ce qu'elles représentent, un souvenir, un sentiment, une première recherche...

Finalement, les historiens entretiennent une relation paradoxale avec leurs archives, parce que les historiens sont tiraillés entre un attachement à leurs archives et une volonté de s'effacer parmi le collectif d'historiens. Leurs archives servent à écrire l'histoire, elles sont au service de l'histoire. C'est la part de personnel qui réside dans ces archives qui induit le paradoxe. Si l'historien sert l'histoire, il n'en reste pas moins un individu à part entière.

---

<sup>443</sup> Marie Poinsot, Pauline Guillemet, « “Nos archives” », *Hommes & migrations*, n° 1335, 2021, p. 197-199.



# ANNEXES

## ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ

Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre de mon mémoire de master, réalisé au sein du master Archives de l'université d'Angers, sous la direction de Magalie Moysan.

Mon mémoire de recherche porte sur la relation que les chercheurs et chercheuses en histoire entretiennent avec leurs archives, leurs représentations des archives et leurs pratiques de conservation. Cette enquête s'adresse donc exclusivement aux historiennes et historiens.

Vos réponses resteront anonymes et ne serviront qu'à des fins d'analyse globale.

Le temps nécessaire pour remplir le questionnaire est évalué entre 20 et 25 minutes.

Pour toute question, vous pouvez me contacter : [lea.kruczynski-lalain@etud.univ-angers.fr](mailto:lea.kruczynski-lalain@etud.univ-angers.fr)

Merci d'avance pour votre contribution !

Léa Kruczynski-Lalain

### Les archives

1. Comment définiriez-vous les archives ?

.....

2. Dans la liste suivante, cochez les 5 mots les plus proches pour vous du mot « archives » et les 5 mots les plus éloignés (Attention ! Une fois la proposition cochée la sélection ne peut plus être modifiée) :

- |  |  |                                       |
|--|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Document      | <input type="checkbox"/> Papier          | <input type="checkbox"/> Cave         |
| <input type="checkbox"/> Poussière     | <input type="checkbox"/> Angoisse        | <input type="checkbox"/> Fichier      |
| <input type="checkbox"/> Histoire      | <input type="checkbox"/> Mémoire         | <input type="checkbox"/> Plaisir      |
| <input type="checkbox"/> Classement    | <input type="checkbox"/> Émotion         | <input type="checkbox"/> Renoncement  |
| <input type="checkbox"/> Traces        | <input type="checkbox"/> Vieux documents | <input type="checkbox"/> Informations |
| <input type="checkbox"/> Réutilisation | <input type="checkbox"/> Publication     | <input type="checkbox"/> Preuve       |
| <input type="checkbox"/> Archiviste    | <input type="checkbox"/> Élimination     | <input type="checkbox"/> Patrimoine   |

3. Faites-vous une distinction entre une archive et des archives ?

- Oui  
 Non  
 Ne se prononce pas

3a. Si oui, laquelle ?

.....

4. Dans la liste suivante, cochez les 3 qualificatifs qui évoquent le plus les services d'archives selon vous ? (ordre alphabétique)

- |  |                                      |                                     |
|--|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Calme         | <input type="checkbox"/> Humain      | <input type="checkbox"/> Ressources |
| <input type="checkbox"/> Complexé      | <input type="checkbox"/> Inutile     | <input type="checkbox"/> Sale       |
| <input type="checkbox"/> Fragile       | <input type="checkbox"/> Merveilleux |                                     |
| <input type="checkbox"/> Hors du temps | <input type="checkbox"/> Opaque      |                                     |

5. Fréquentez-vous un ou des services d'archives dans le cadre de vos recherches scientifiques ?

Oui       Non       Ne se prononce pas

5b. Si vous fréquentez d'autres services d'archives, merci d'indiquer lesquels et à quelle fréquence :

.....

6. Avez-vous déjà fréquenté un service d'archives pour des recherches d'ordre privé ?

Oui  
 Non  
 Ne se prononce pas

Si oui, de quel type ? (plusieurs réponses possibles)

Recherches généalogiques ou sur l'histoire de votre famille  
 Recherche administrative, pour prouver un droit  
 Autre : ...

7. Avez-vous déjà écrit sur votre vie ou celle de votre famille ?

Oui  
 Non  
 Ne se prononce pas

Si oui, quelles étaient vos motivations ?

.....

Si non, l'avez vous envisagé ?

.....

8. Fréquentez-vous des archivistes ?

Oui, professionnellement  
 Oui, personnellement  
 Oui, personnellement et professionnellement  
 Je ne connais pas d'archiviste

9. Fréquentez-vous des bibliothécaires ?

Oui, professionnellement  
 Oui, personnellement  
 Oui, personnellement et professionnellement  
 Je ne connais pas de bibliothécaire

10. Êtes-vous membre d'une société d'amis des archives ?

Oui  
 Non  
 Ne se prononce pas

11. Dans votre vie privée, diriez-vous que vous produisez des archives ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

## Votre production d'historien

12. Diriez-vous que vous produisez dans le cadre de vos recherches (plusieurs réponses possibles) :

- Des documents
- Des données
- Des archives
- Aucune de ces propositions

13. Diriez-vous que ces documents, données et/ou archives appartiennent (plusieurs réponses possibles) :

- À vous
- À votre institution de rattachement
- À votre laboratoire
- À l'État
- Au citoyen français
- Au financeur de la recherche
- Autre : ...

14. Pour vous, quand un document devient-il archives ? (plusieurs réponses possibles) :

- Lorsqu'il n'est plus utilisé du tout
- Lorsqu'il n'est plus tellement utilisé
- Dès sa création
- Lorsqu'il a plus de 2 ans
- Lorsqu'il a plus de 10 ans
- Lorsque son contenu est périmé
- Lorsque la recherche est terminée
- Lorsqu'il a été utilisé pour une autre raison que celle pour laquelle il a été créé

15. Selon vous, quels sont les documents les plus importants à conserver sur le long terme ?

	<b>Pas important</b>	<b>Plutôt pas important</b>	<b>Plutôt important</b>	<b>Très important</b>	<b>Non concerné</b>
<b>Sources d'archives</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Rapports de recherche</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Comptes rendus de réunions</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Articles dont vous êtes l'auteur</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Pas important	Plutôt pas important	Plutôt important	Très important	Non concerné
<b>Supports de cours</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Mémoires étudiants</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Mails professionnels</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Versions préparatoires d'une publication</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Documents issus de l'activité administrative du laboratoire</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Documents issus de votre activité de recherche</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Documents issus de votre activité d'enseignement</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Documents numériques</b>	<input type="checkbox"/>				
<b>Dépouillement d'archives</b>	<input type="checkbox"/>				

16. Dans votre travail, à quoi vous servent vos archives ?

.....

17. Votre activité d'historien est-elle informatisée aujourd'hui ?

- Oui, entièrement. Je ne travaille que sur ordinateur
- Oui, entièrement mais j'imprime quelques documents
- Oui, en partie
- Non, je ne traite que mon courrier par informatique
- Non, je n'utilise pas d'ordinateur ou autres supports informatiques

18. Vous êtes-vous déjà livré à un exercice d'ego-histoire ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui, dans quel cadre ?

.....

19. Où conservez-vous vos documents ? (plusieurs réponses possibles)

- Dans votre bureau
- Dans le laboratoire de recherche
- Dans votre résidence principale
- Dans votre résidence secondaire

- Sur votre ordinateur personnel
- Sur votre ordinateur professionnel
- Sur un disque dur
- Sur une clé USB
- Sur un autre support informatique
- Autre(s) : ...

20. Où conservez-vous vos données ? (plusieurs réponses possibles)

- Dans votre bureau
- Dans le laboratoire de recherche
- Dans votre résidence principale
- Dans votre résidence secondaire
- Sur votre ordinateur personnel
- Sur votre ordinateur professionnel
- Sur un disque dur
- Sur une clé USB
- Sur un autre support informatique
- Autre(s) : ...

21. Où conservez-vous vos archives ? (plusieurs réponses possibles)

- Dans votre bureau
- Dans le laboratoire de recherche
- Dans votre résidence principale
- Dans votre résidence secondaire
- Sur votre ordinateur personnel
- Sur votre ordinateur professionnel
- Sur un disque dur
- Sur une clé USB
- Sur un autre support informatique
- Autre(s) : ...

22. Diriez-vous que vous avez changé votre manière d'organiser vos documents et leur archivage durant votre carrière ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui, dans quel contexte ? (plusieurs réponses possibles)

.....

23. Vos documents personnels (factures, livret de famille, déclaration d'impôts, etc.) sont-ils rangés dans la même pièce que vos documents professionnels ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

24. Séparez-vous vos archives de vos livres dans votre classement ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

25. À quelle fréquence effectuez-vous les tâches suivantes ?

	Quotidien nement	Une fois par semaine	Une fois par mois	Une fois par an	En cas de nécessité	Jamais
<b>Ranger votre bureau sur le lieu professionnel</b>	<input type="checkbox"/>					
<b>Ranger votre bureau chez vous</b>	<input type="checkbox"/>					
<b>Ranger vos documents papier</b>	<input type="checkbox"/>					
<b>Ranger vos documents informatiques</b>	<input type="checkbox"/>					
<b>Détruire des documents papier</b>	<input type="checkbox"/>					
<b>Détruire des documents informatiques</b>	<input type="checkbox"/>					

26. Diriez-vous que vos documents papier sont bien rangés ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

27. Diriez-vous que vos documents informatiques sont bien rangés ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

28. Comment faites-vous pour conserver des documents numériques sur le long terme (10 ans et plus) ? (plusieurs réponses possibles)

- Je fais des copies sur des supports externes (disque dur, clé usb...)
- Je les migre d'un ordinateur à l'autre
- Je les dépose sur un espace de stockage institutionnel (espace partagé, cloud...)
- Je les mets sur Internet
- Je les confie à un service spécialisé (archives, bibliothèque)
- Je n'ai pas besoin de conserver des documents numériques sur le long terme
- Autre(s) : ...

29. Diriez-vous que vous êtes favorable au “libre accès des publications” (Open Access) ?

- Totalement favorable
- Moyennement favorable
- Peu favorable
- Pas du tout favorable
- Ne se prononce pas

30. Diriez-vous que vous êtes favorable au “libre accès des données” (Open Research Data) ?

- Totalement favorable
- Moyennement favorable
- Pas du tout favorable
- Ne se prononce pas
- Peu favorable

31. Avez-vous déjà consulté un ou des fonds d’archives d’historiens ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui, dans quel but ?

.....

32. Conservez-vous des archives d’un autre historien ?

- Oui
- Non

32a. Dans quelles circonstances vous ont-elles été confiées ?

.....

32b. Pour quelle raison ou quel besoin les conservez-vous ?

.....

## Sort de vos archives

33. Avez-vous déjà confié des archives professionnelles à (plusieurs réponses possibles) :

- Un ou des membres de votre famille
- Un ou des amis
- Un ou des collègues
- Un laboratoire de recherche
- Un service d’archives national
- Un service d’archives départemental
- Un service d’archives communal
- Une bibliothèque
- Personne, vous vous en servez encore
- Personne, vous ne souhaitez pas vous en occuper
- Personne, vous souhaitez les détruire
- Aucune de ces propositions
- Autre : ...

33b. Si oui, à quelle structure ?

---

34. Envisagez-vous de confier un jour des archives professionnelles à (plusieurs réponses) :

- Un ou des membres de votre famille
- Un ou des amis
- Un ou des collègues
- Un laboratoire de recherche
- Un service d'archives national
- Un service d'archives départemental
- Un service d'archives communal
- Une bibliothèque
- Personne, vous ne souhaitez pas vous en occuper
- Personne, vous souhaitez les détruire
- Autre : ...

35. Savez-vous à quelle structure vous souhaitez confier vos archives professionnelles ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui, laquelle ?

---

36. À quel moment pensez-vous confier vos archives ? (plusieurs réponses possibles)

- À la clôture d'un projet de recherche
- À votre départ en retraite
- À votre cessation effective d'activité
- En cas de déménagement du lieu de vie
- En cas de déménagement du lieu professionnel
- Autre : ...

37. Avez-vous déjà confié des archives personnelles ou familiales à :

- Un ou des membres de votre famille
- Un ou des amis
- Un ou des collègues
- Un laboratoire de recherche
- Un service d'archives national
- Un service d'archives départemental
- Un service d'archives communal
- Une bibliothèque
- Personne, vous ne souhaitez pas vous en occuper
- Personne, vous souhaitez les détruire
- Aucune de ces propositions
- Autre : ...

38. Selon vous, qui doit classer les archives d'un historien ? (plusieurs réponses possibles)

- Un professionnel de la conservation (archiviste, bibliothécaire...)
- Le chercheur producteur des documents
- Un chercheur spécialiste de la discipline
- Autre : ...

39. Avez-vous fait des choses avec l'idée qu'elles perdurent au-delà de votre vivant ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

40. Selon vous, quel(s) usage(s) une autre personne que vous pourrait-elle faire de vos archives ?

.....

## Identification

41. Quel est votre âge ?

- Moins de 30 ans
- Entre 31 et 40 ans
- Entre 41 et 50 ans
- Entre 51 et 60 ans
- Plus de 61 ans

42. Où êtes-vous né ?

- France métropolitaine
- Outre-mer
- Étranger

43. Quel est votre niveau de diplôme ?

- Licence
- Maîtrise / master
- Doctorat
- HDR
- Autre : ...

44. En quelle année avez-vous obtenu votre premier diplôme ?

.....

45. En quelle année avez-vous obtenu votre dernier diplôme ?

.....

46. Quel est votre sexe pour l'état civil ?

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Masculin | <input type="checkbox"/> Autre                    |
| <input type="checkbox"/> Féminin  | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |

47. Quel est l'intitulé de votre poste/profession actuel(le) ?

.....

48. Quelle est votre occupation actuelle ?

- Travailleur à temps complet
- Travailleur à temps partiel
- Chômeur inscrit au chômage, ou non inscrit
- Retraité
- Autre actif

49. Quel est votre laboratoire de rattachement ?

- EA 6298 – Centre Tourangeau d'Histoire et d'études des Sources (CeTHiS)
- UMR 6566 – Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH)
- UR 7468 – Tempora
- EA 4451 / UMS 3554 – Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC)
- UMR 9016 – Temps, Mondes, Société (TEMOS)
- EA 4710 – POUVOIRS, LETTRES, NORMES (POLEN)
- UR 3831 – Groupe de Recherche d'HISTOIRE (GRHIS)
- UMR 6266 – Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés (IDEES)
- UR 1163 – Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA)
- UMR 7324 – Cités Territoires Environnement et Sociétés (CITERES)
- Autre : ...

50. Quelle est votre ancienneté chez votre employeur ?

- Moins de 2 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- Entre 21 et 30 ans
- Plus de 30 ans

51. Quel est votre corps ou catégorie d'emploi (ou la dernière catégorie d'emploi si vous êtes retraité) :

- Chargé de recherche ou équivalent
- Directeur de recherche ou équivalent
- Maître de conférences
- Professeur des universités
- Doctorant ou postdoctorant
- Autre : ...

52. Sur quelle(s) période(s) vos recherches portent-elle ? (plusieurs réponses possibles) :

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Antiquité | <input type="checkbox"/> Histoire moderne       |
| <input type="checkbox"/> Moyen Âge | <input type="checkbox"/> Histoire contemporaine |

53. Quels sont vos sujets de recherche actuels ?

---

54. Travaillez-vous en collaboration avec d'autres disciplines ?

- Oui
- Non

54a. Si oui, cochez la ou les discipline(s) correspondante(s) (plusieurs réponses possibles) :

- Sociologie
- Ethnologie
- Anthropologie
- Archéologie
- Histoire de l'art
- Géographie
- Philosophie
- Autre(s) : ...

54c. Si oui, à quelle fréquence ?

- Très rarement
- Rarement
- Contacts occasionnels
- Collaboration(s) récurrente(s)

## Fin du questionnaire

Utilisez ce cadre si vous souhaitez apporter des précisions ou des compléments :

---

Si vous souhaitez recevoir les résultats de cette enquête, merci d'indiquer votre adresse email ( facultatif) :

---

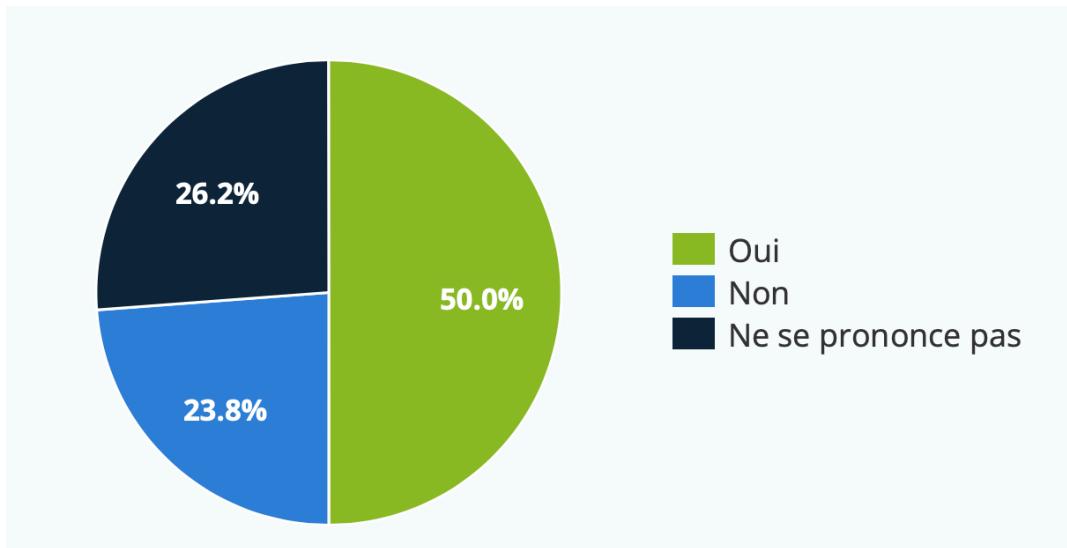
## ANNEXE 2 : RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Pour chaque question, nous mettons à disposition les résultats bruts ou sous formes de graphiques. Les réponses aux questions ouvertes ne sont pas reproduites ici, mais s'intègrent dans le développement de la partie 2 quand cela est pertinent.

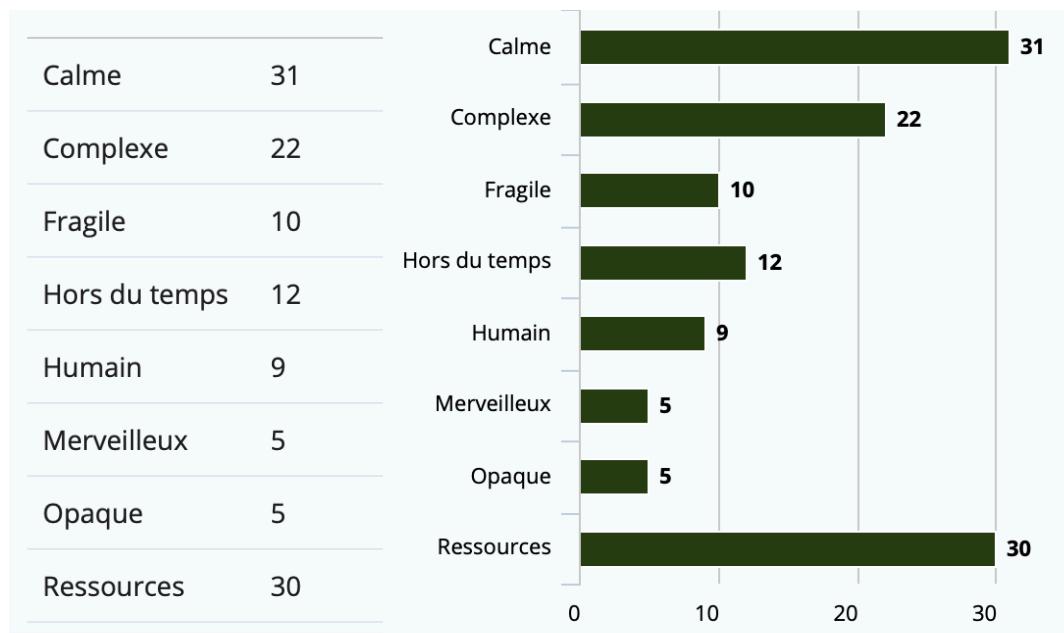
**Question 2 : Dans la liste suivante, cochez les 5 mots les plus proches pour vous du mot « archives » et les 5 mots les plus éloignés (Attention ! Une fois la proposition cochée la sélection ne peut plus être modifiée) :**



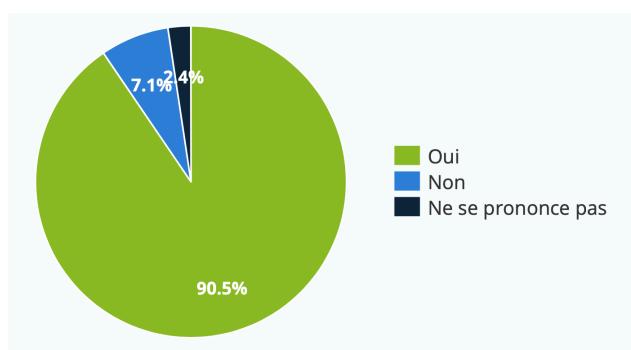
### Question 3 : Faites-vous une distinction entre une archive et des archives ?



### Question 4 : Dans la liste suivante, cochez les 3 qualificatifs qui évoquent le plus les services d'archives selon vous ?



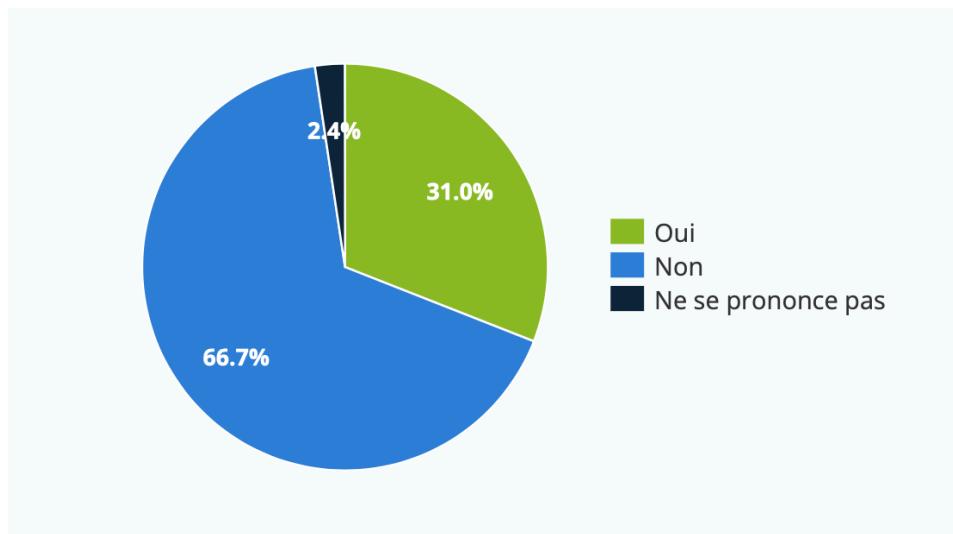
### Question 5 : Fréquentez-vous un ou des services d'archives dans le cadre de vos recherches scientifiques ?



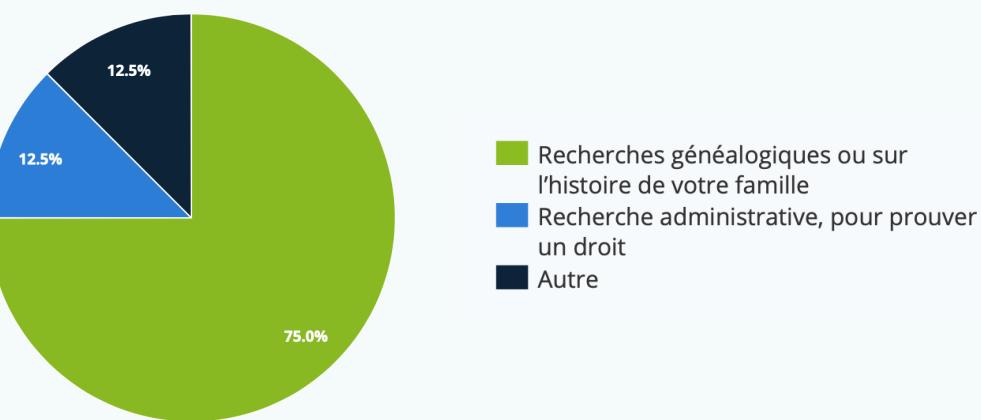
### Question 5b : Le(s)quel(s) et à quelle fréquence ?

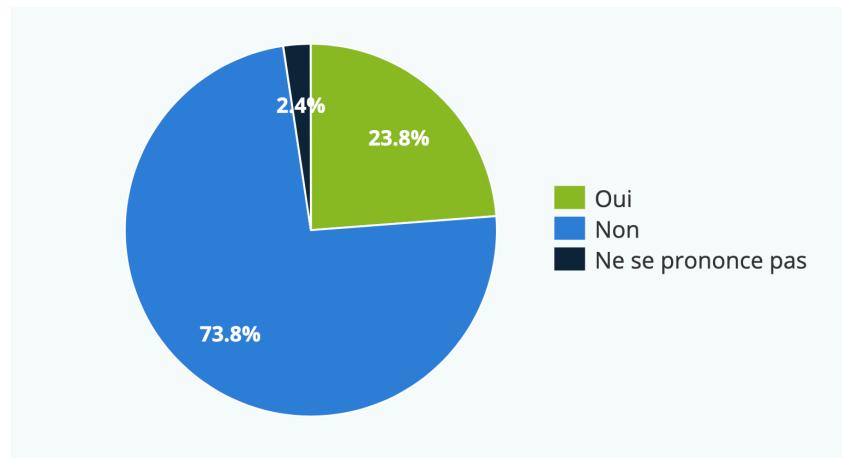
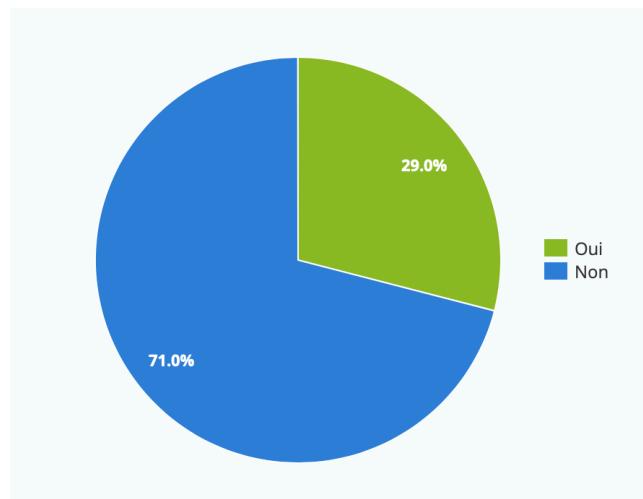
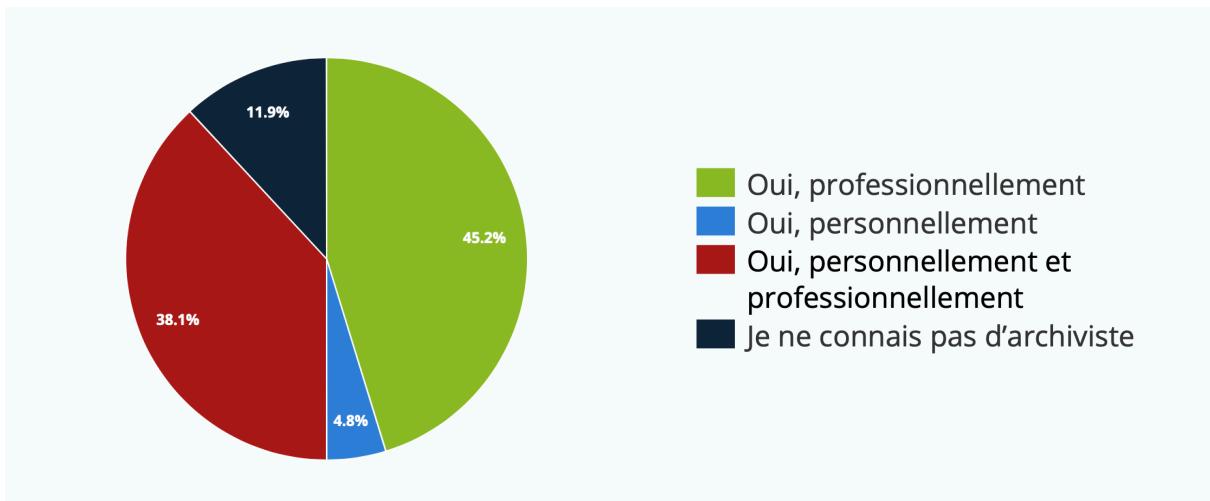
	Plusieurs fois par mois	Une fois par mois	Plus d'une fois par an	Une fois par an ou moins	Jamais	Non concerné
Archives nationales	0	0	14	18	3	0
Services d'archives départementales	2	2	18	12	2	0
Services d'archives municipales	1	1	10	14	6	1
Autre(s)	6	3	12	5	3	0

### Question 6 : Avez-vous déjà fréquenté un service d'archives pour des recherches d'ordre privé ?

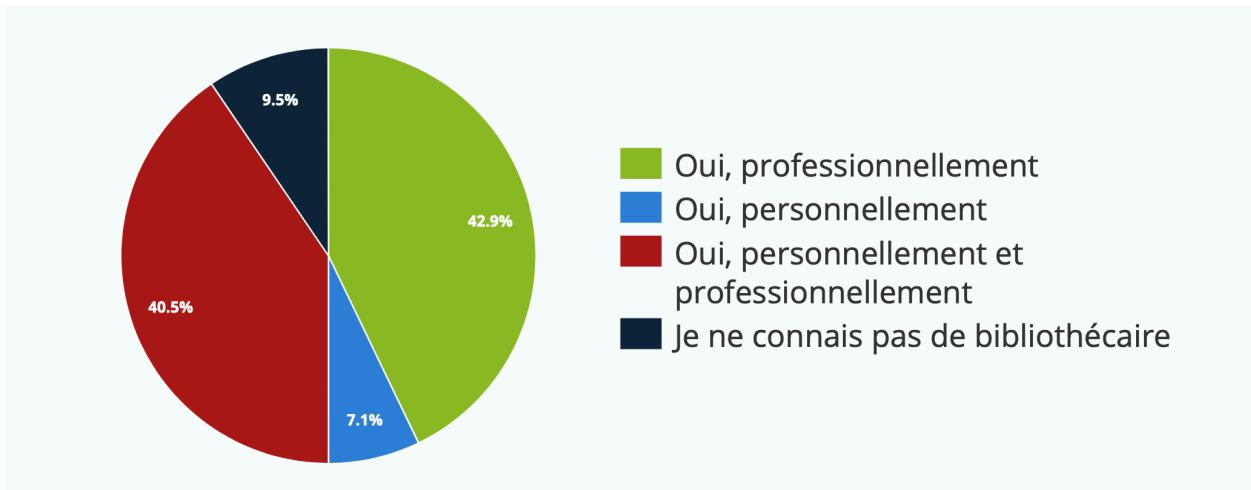


### Question 6a : De quel type ? (plusieurs réponses possibles)

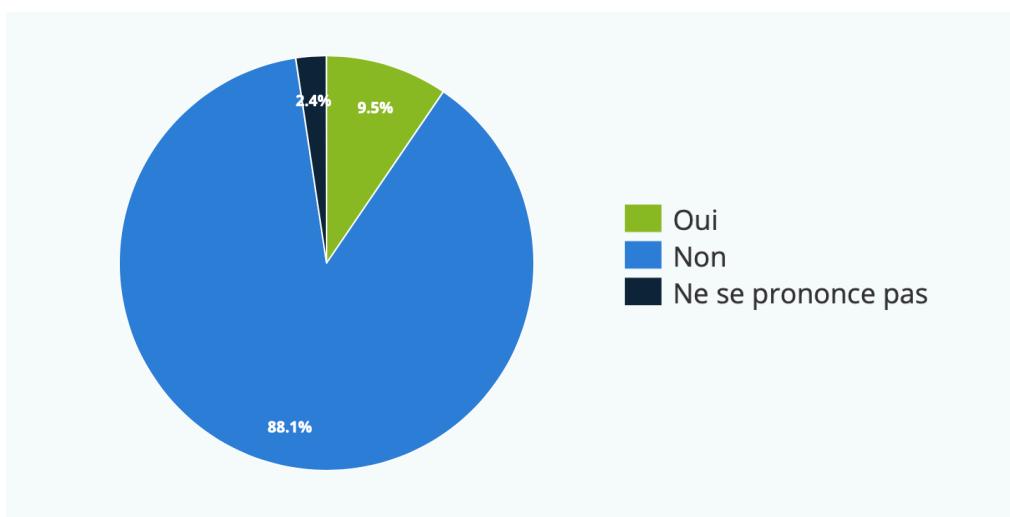


**Question 7 : Avez-vous déjà écrit sur votre vie ou celle de votre famille ?****Question 7b : Si non, l'avez-vous envisagé ?****Question 8 : Fréquentez-vous des archivistes ?**

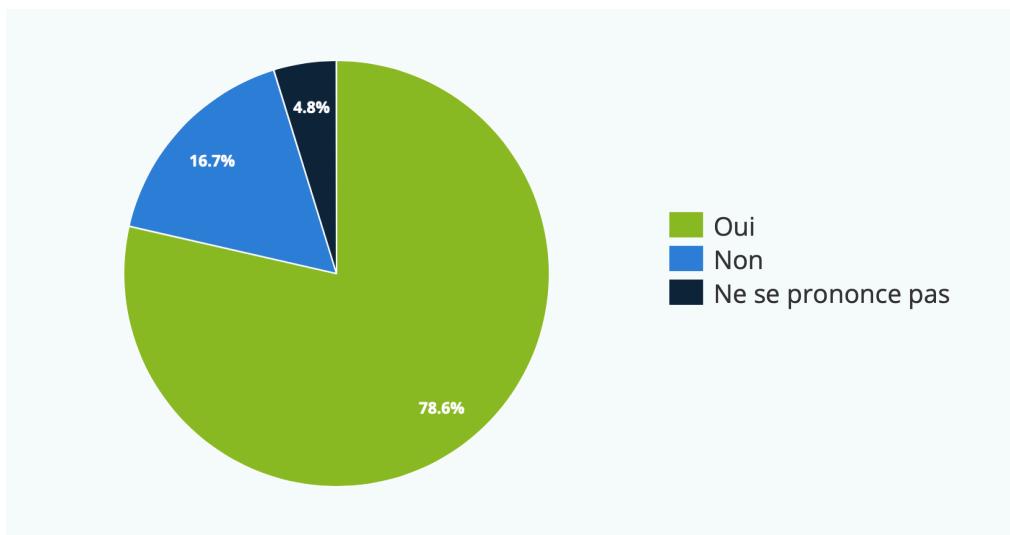
### Question 9 : Fréquentez-vous des bibliothécaires ?



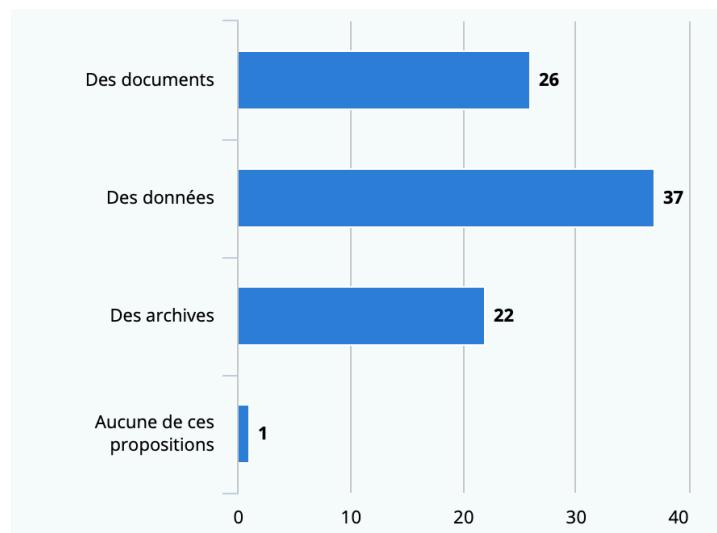
### Question 10 : Êtes-vous membre d'une société d'amis des archives ?



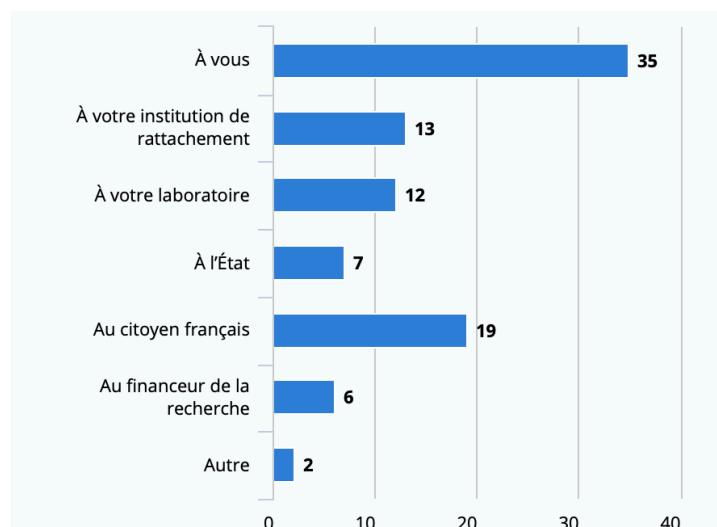
### Question 11 : Dans votre vie privée, diriez-vous que vous produisez des archives ?



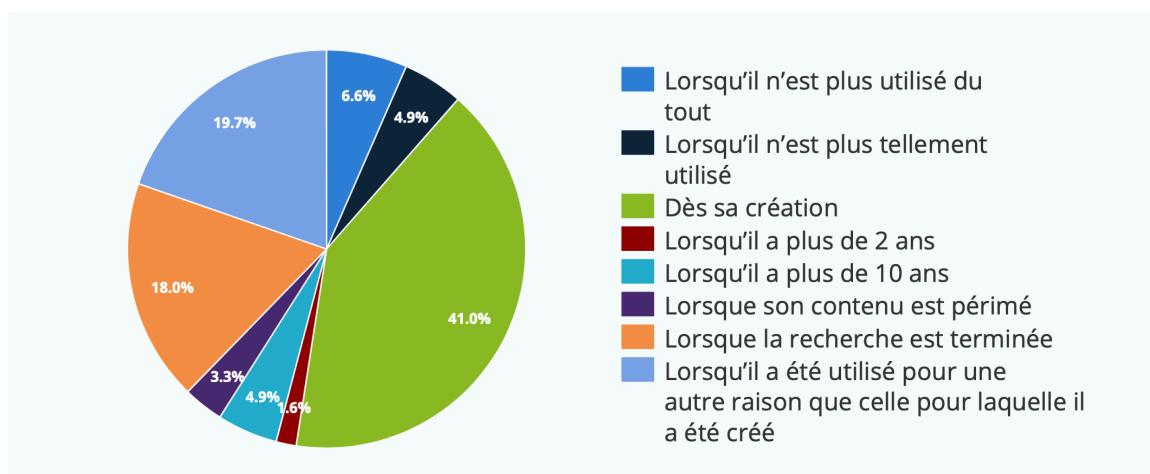
**Question 12 : Diriez-vous que vous produisez dans le cadre de vos recherches (plusieurs réponses possibles) :**



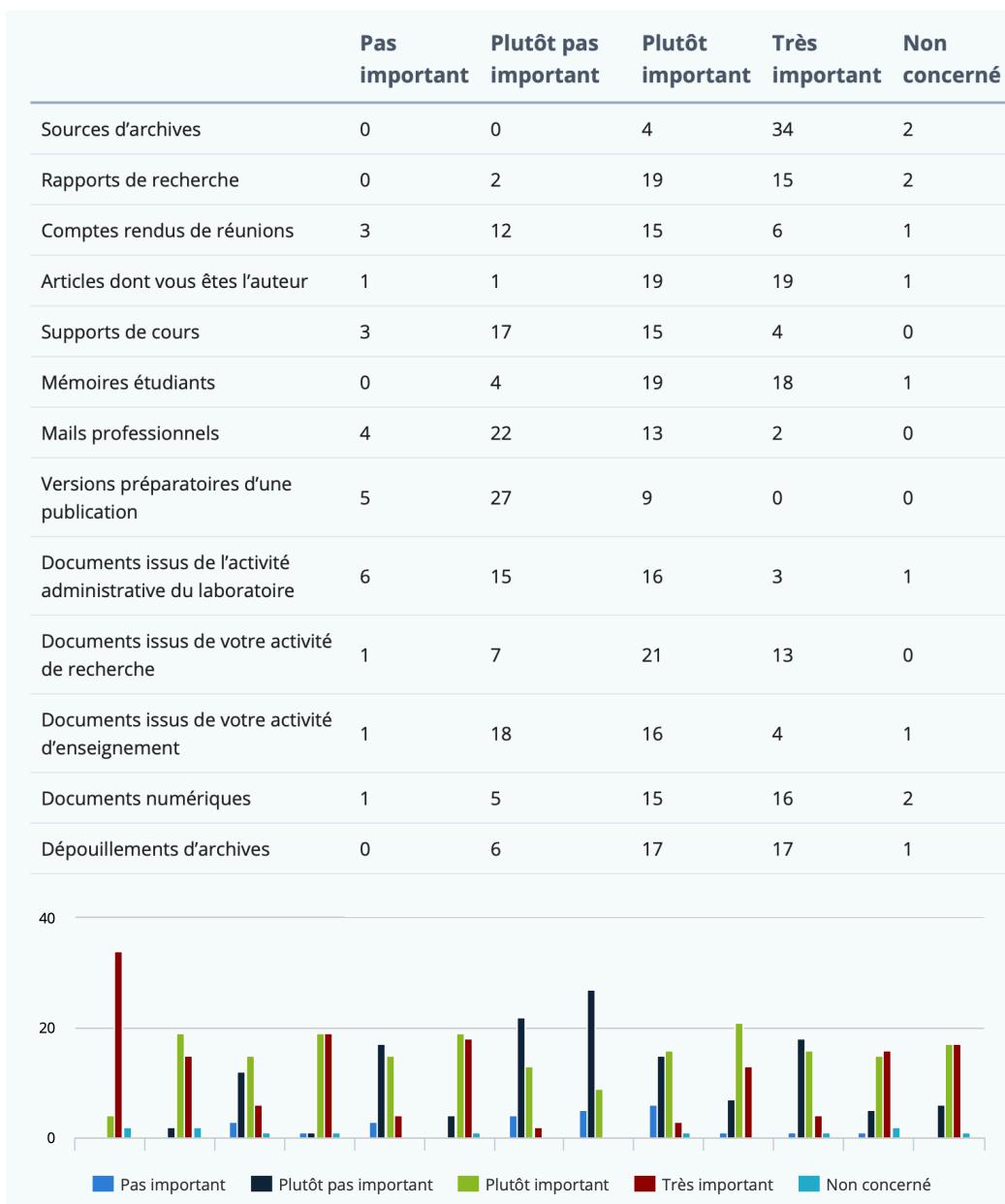
**Question 13 : Diriez-vous que ces documents, données et/ou archives appartiennent (plusieurs réponses possibles) :**



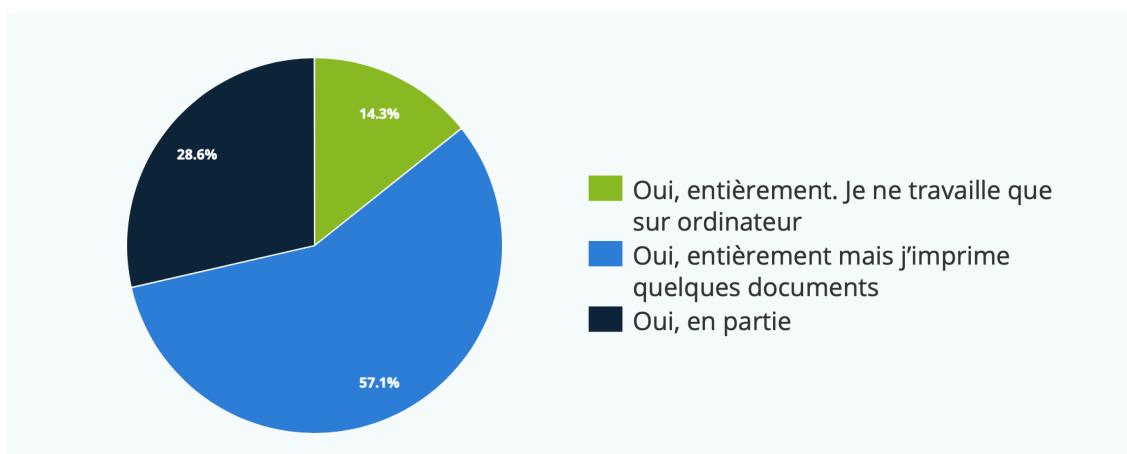
**Question 14 : Pour vous, quand un document devient-il archives ? (plusieurs réponses possibles)**

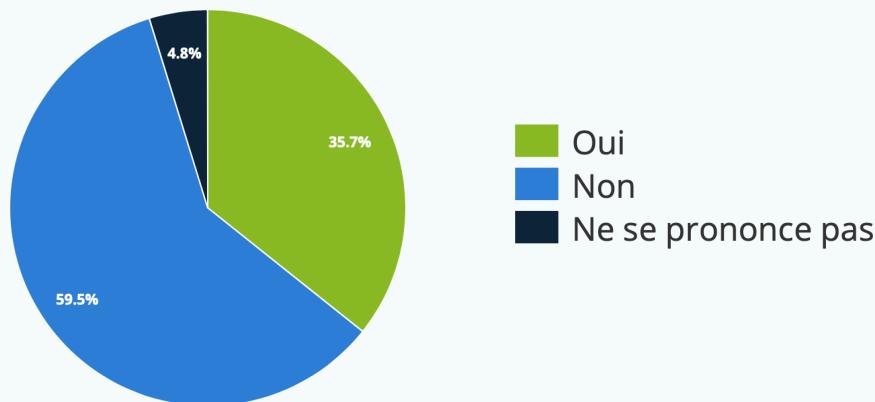
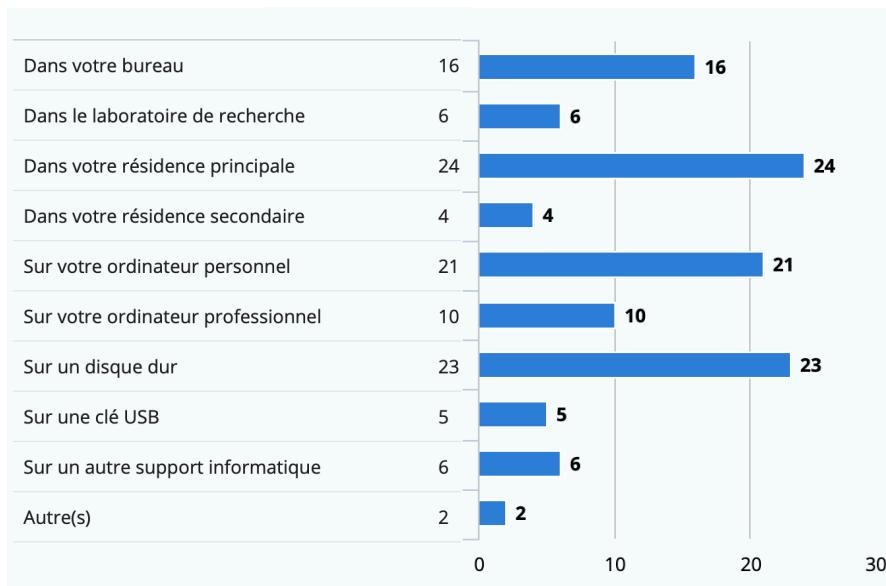
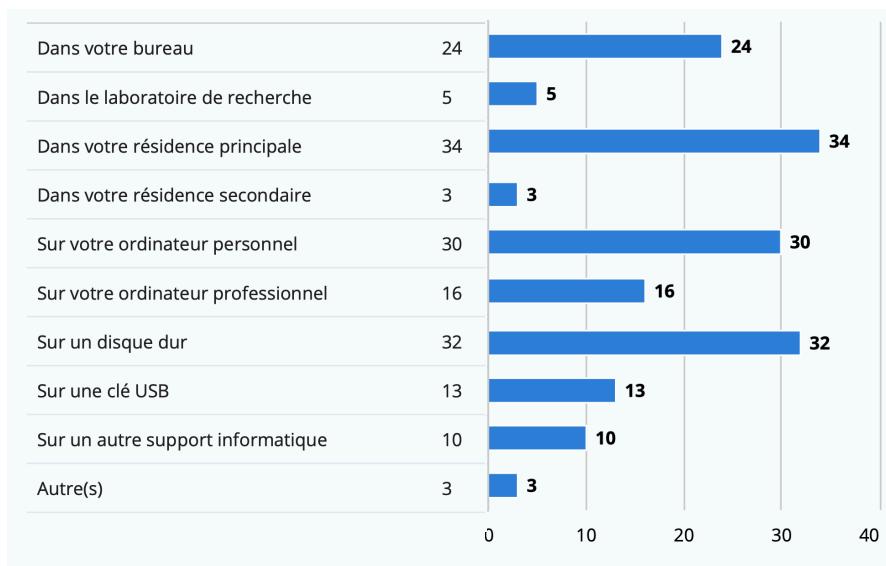


### Question 15 : Selon vous, quels sont les documents les plus importants à conserver sur le long terme ?



### Question 17 : Votre activité d'historien est-elle informatisée aujourd'hui ?

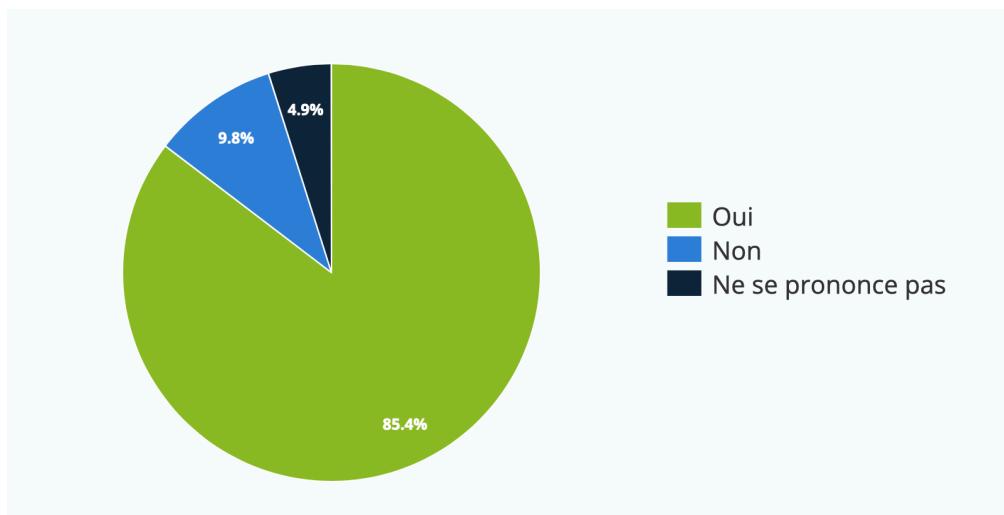


**Question 18. : Vous êtes-vous déjà livré à un exercice d'ego-histoire ?****Question 19 : Où conservez-vous vos documents ? (plusieurs réponses possibles)****Question 20 : Où conservez-vous vos données ? (plusieurs réponses possibles)**

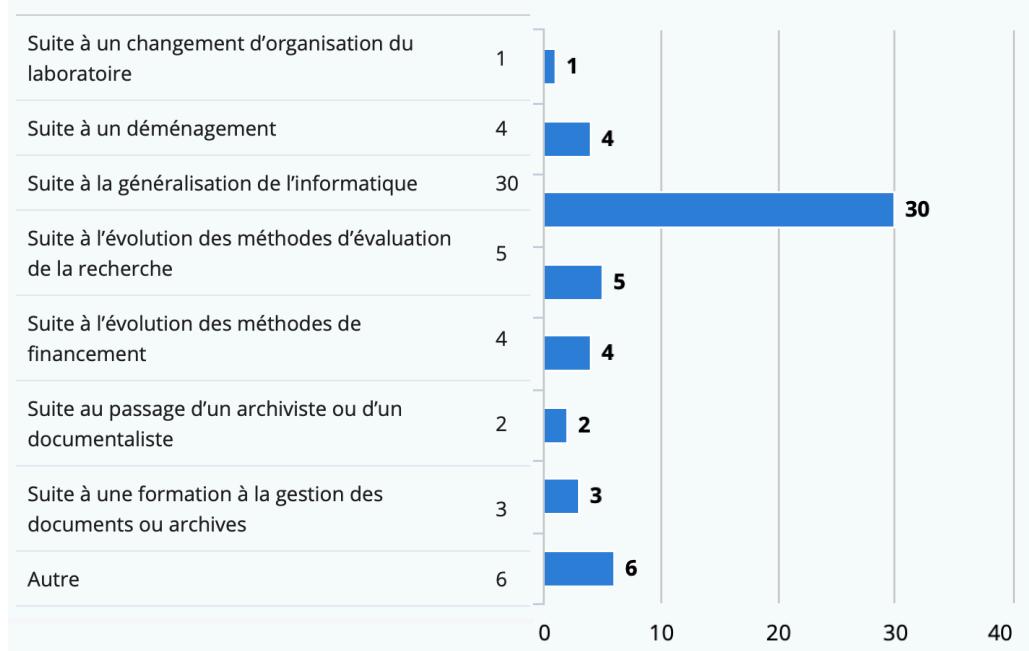
### Question 21 : Où conservez-vous vos archives ? (plusieurs réponses possibles)



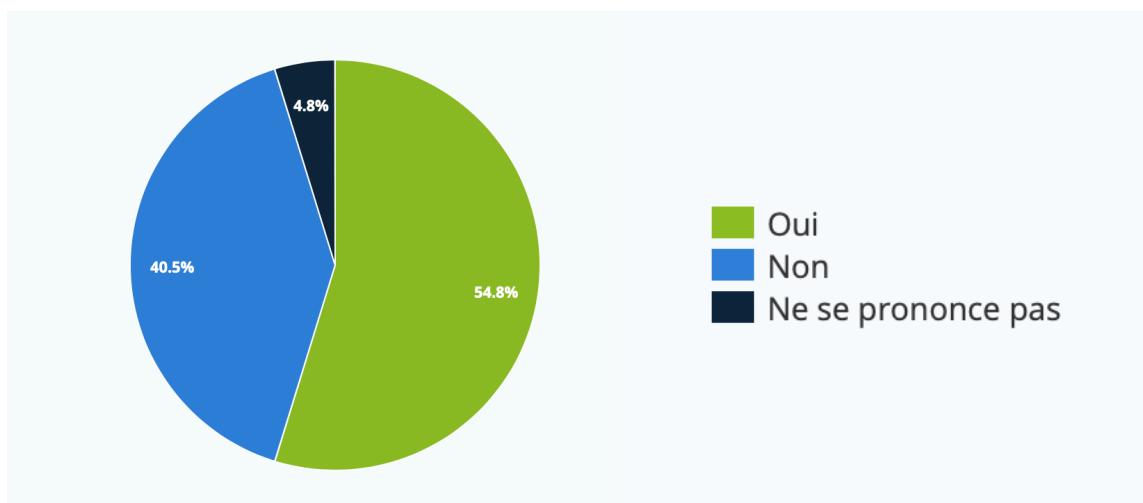
### Question 22 : Diriez-vous que vous avez changé votre manière d'organiser vos documents et leur archivage durant votre carrière ?



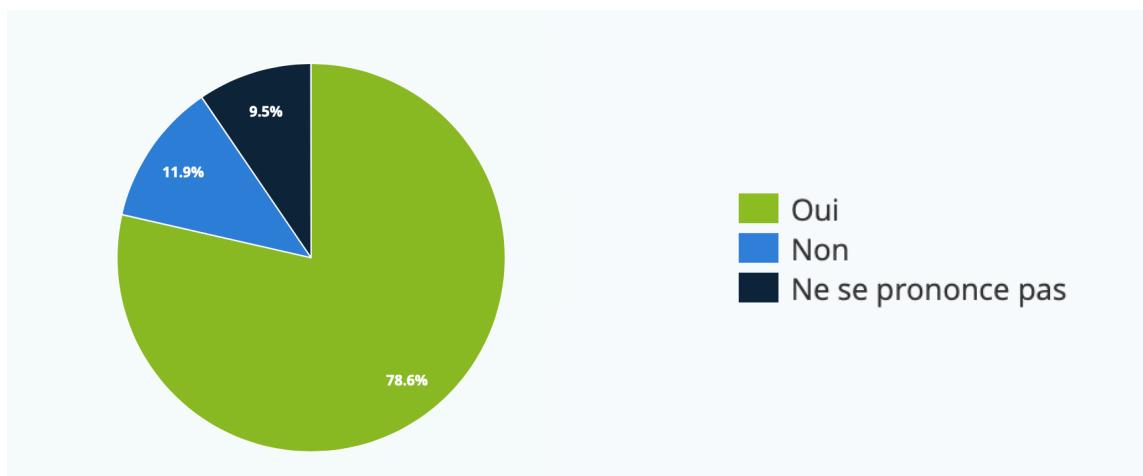
### Question 22a : Dans quel contexte ? (plusieurs réponses possibles)



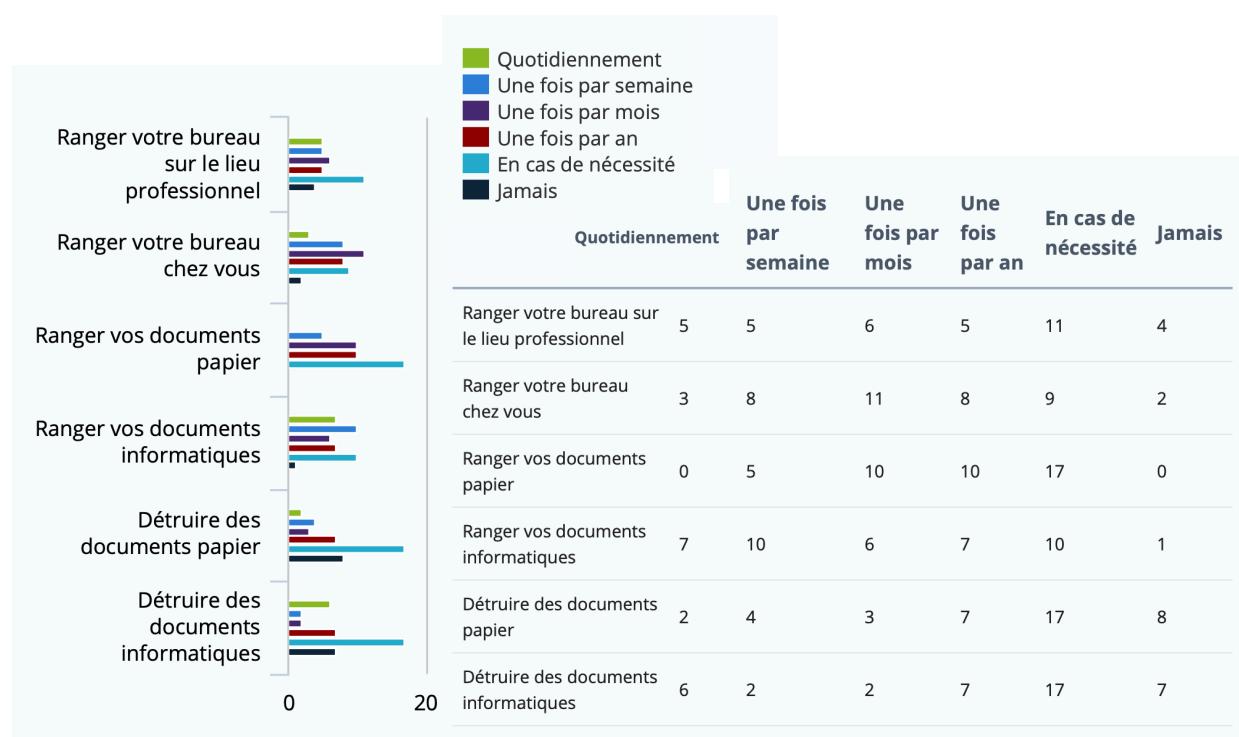
**Question 23 : Vos documents personnels (factures, livret de famille, déclaration d'impôts, etc.) sont-ils rangés dans la même pièce que vos documents professionnels ?**



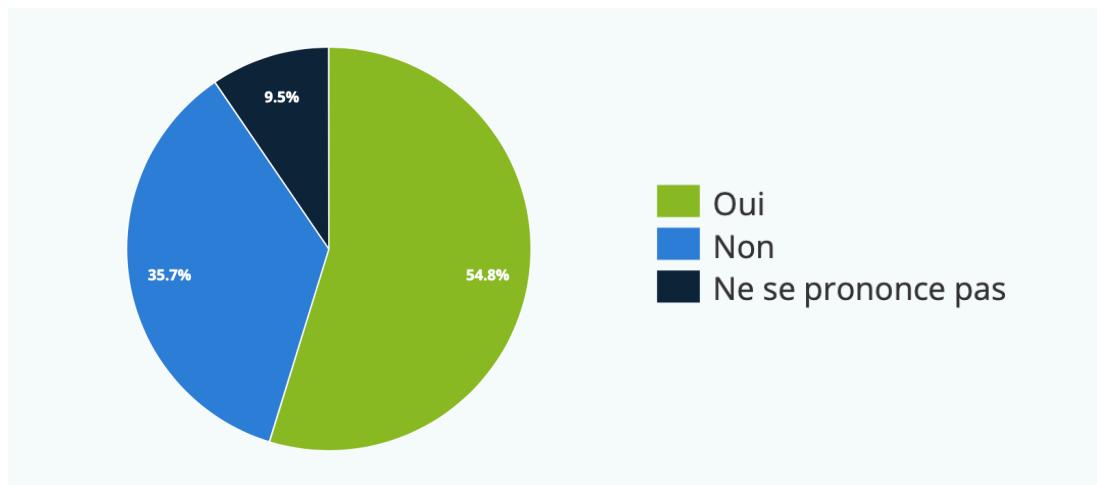
**Question 24 : Séparez-vous vos archives de vos livres dans votre classement ?**



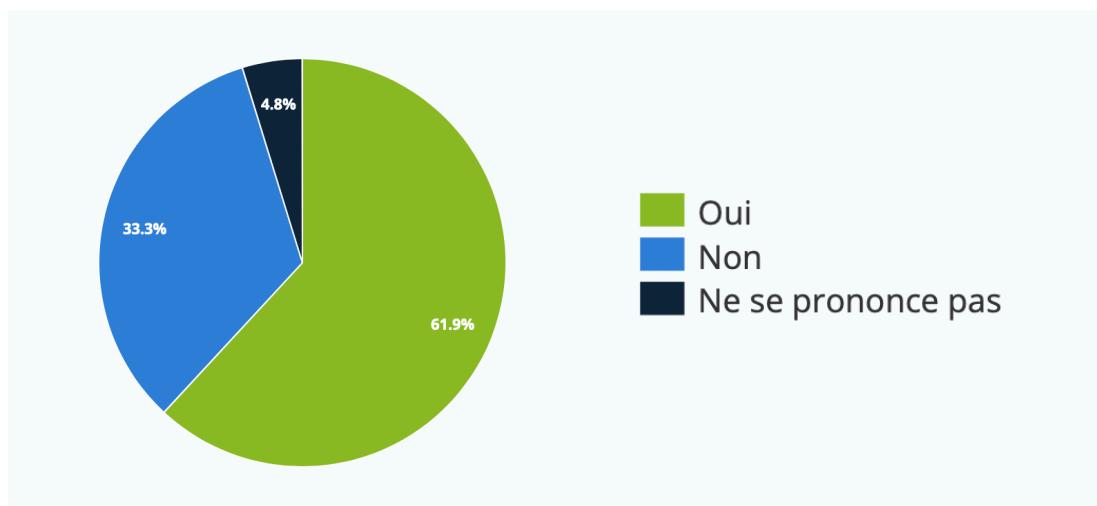
**Question 25 : À quelle fréquence effectuez-vous les tâches suivantes ?**



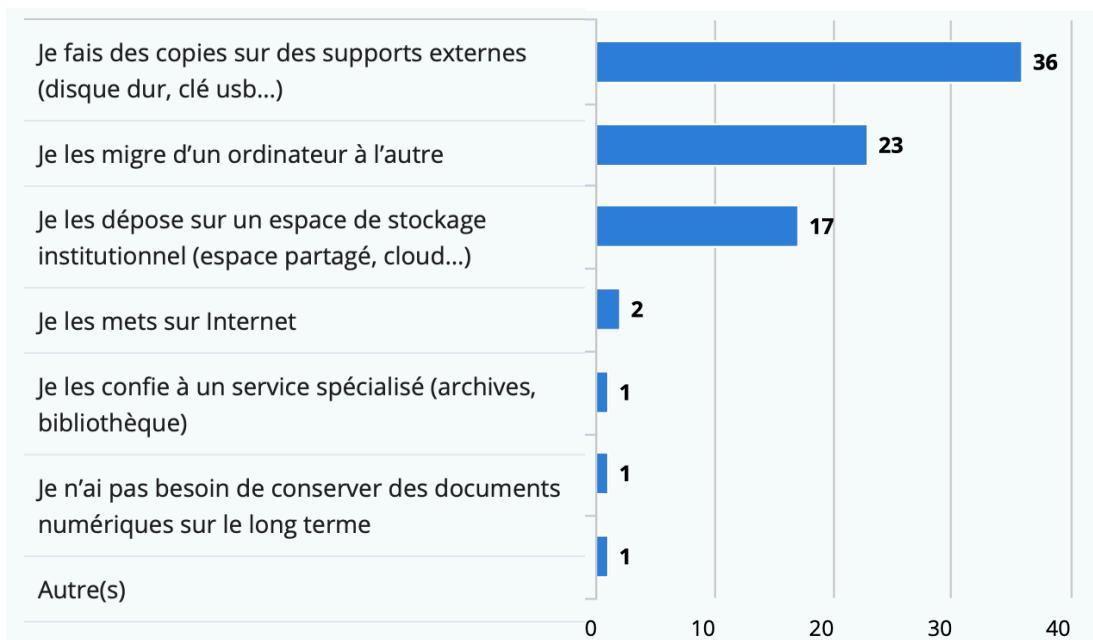
### Question 26 : Diriez-vous que vos documents papier sont bien rangés ?



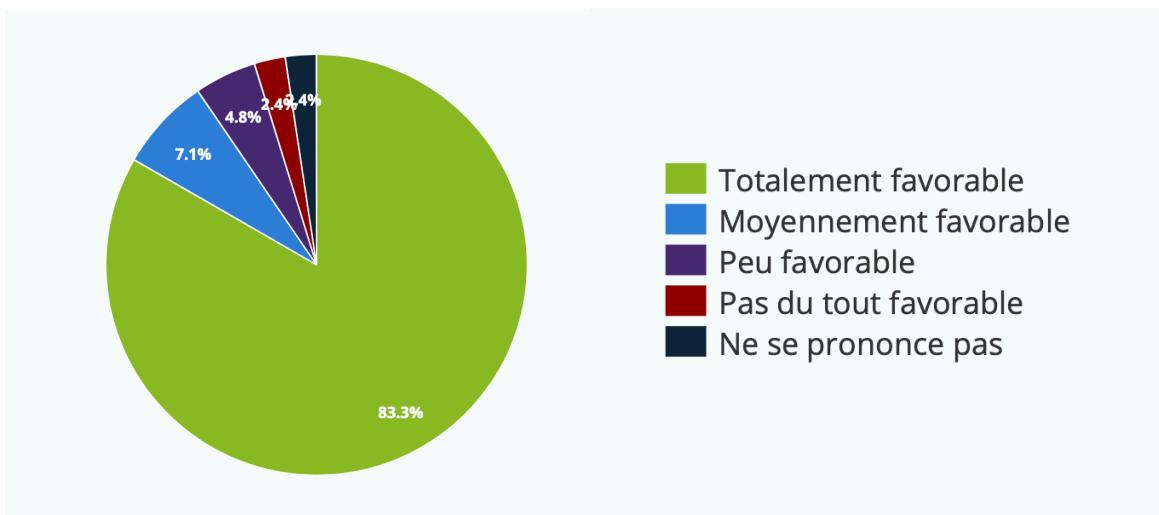
### Question 27 : Diriez-vous que vos documents informatiques sont bien rangés ?



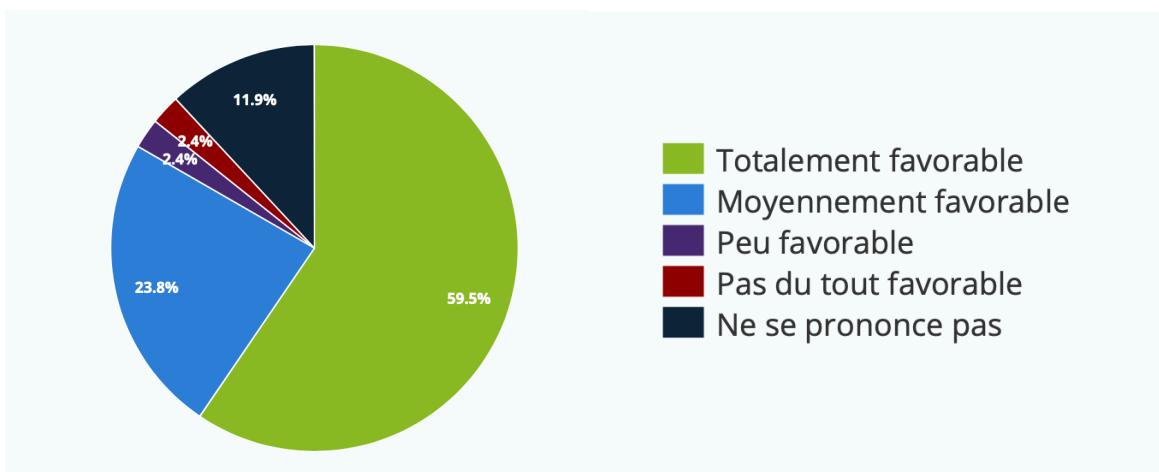
### Question 28 : Comment faites-vous pour conserver des documents numériques sur le long terme (10 ans et plus) ? (plusieurs réponses possibles)



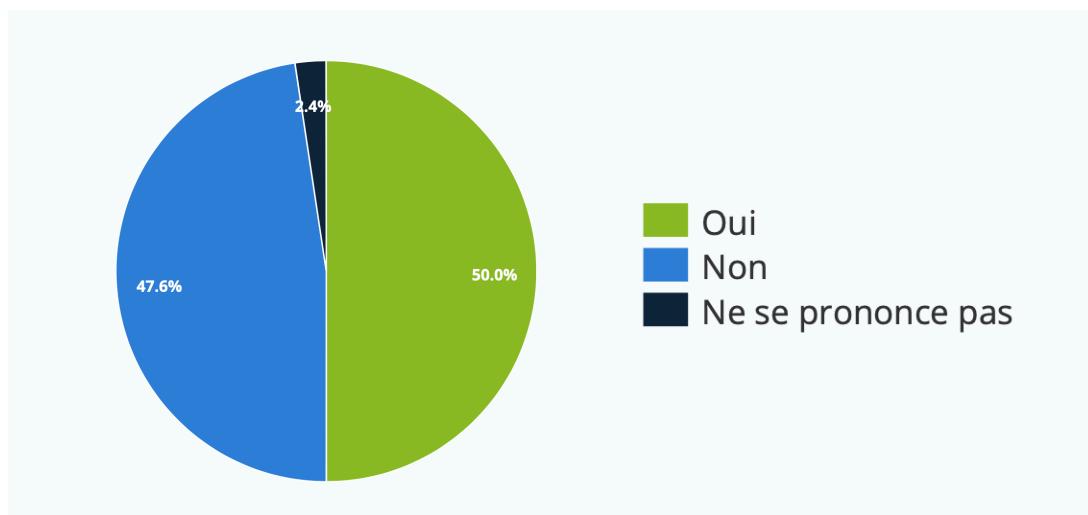
**Question 29 : Diriez-vous que vous êtes favorable au “libre accès des publications” (Open Access) ?**



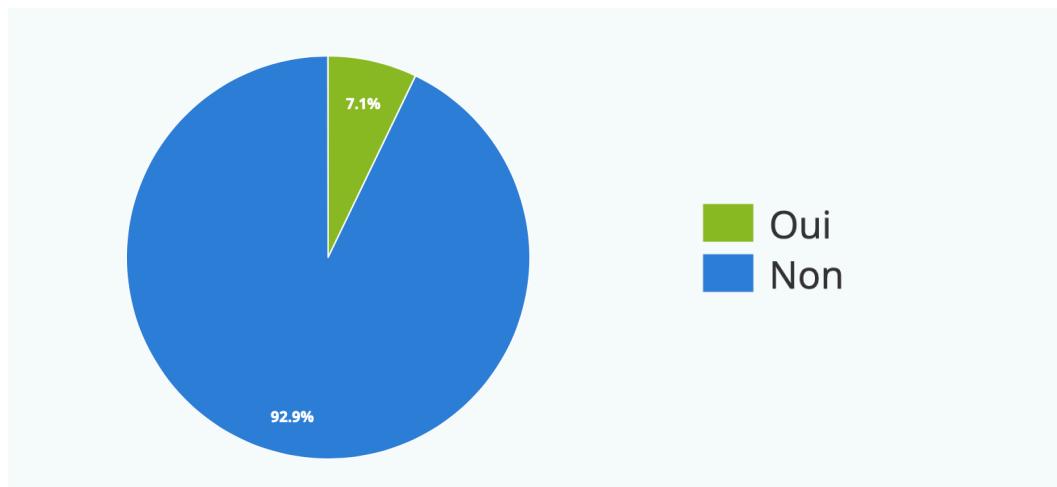
**Question 30 : Diriez-vous que vous êtes favorable au “libre accès des données” (Open Research Data) ?**



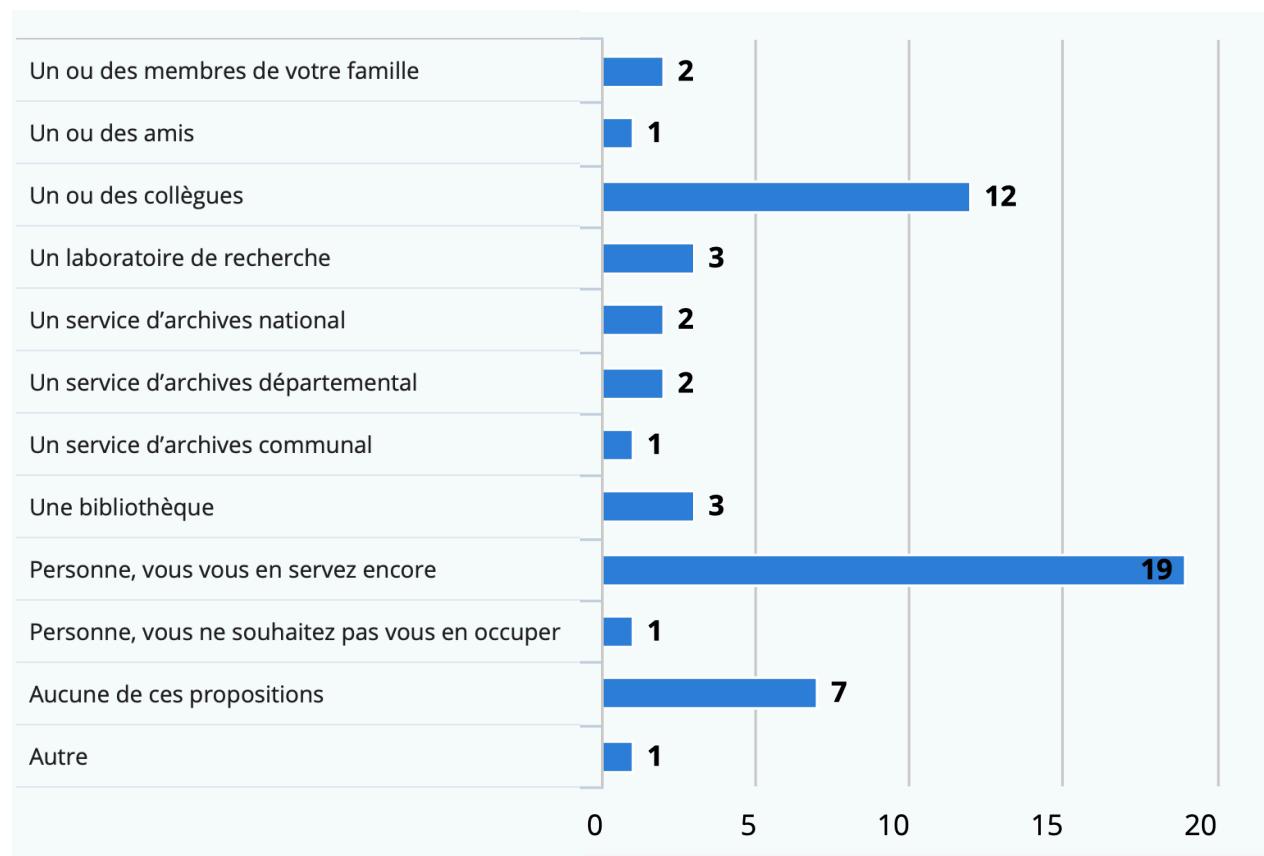
**Question 31 : Avez-vous déjà consulté un ou des fonds d’archives d’historiens ?**



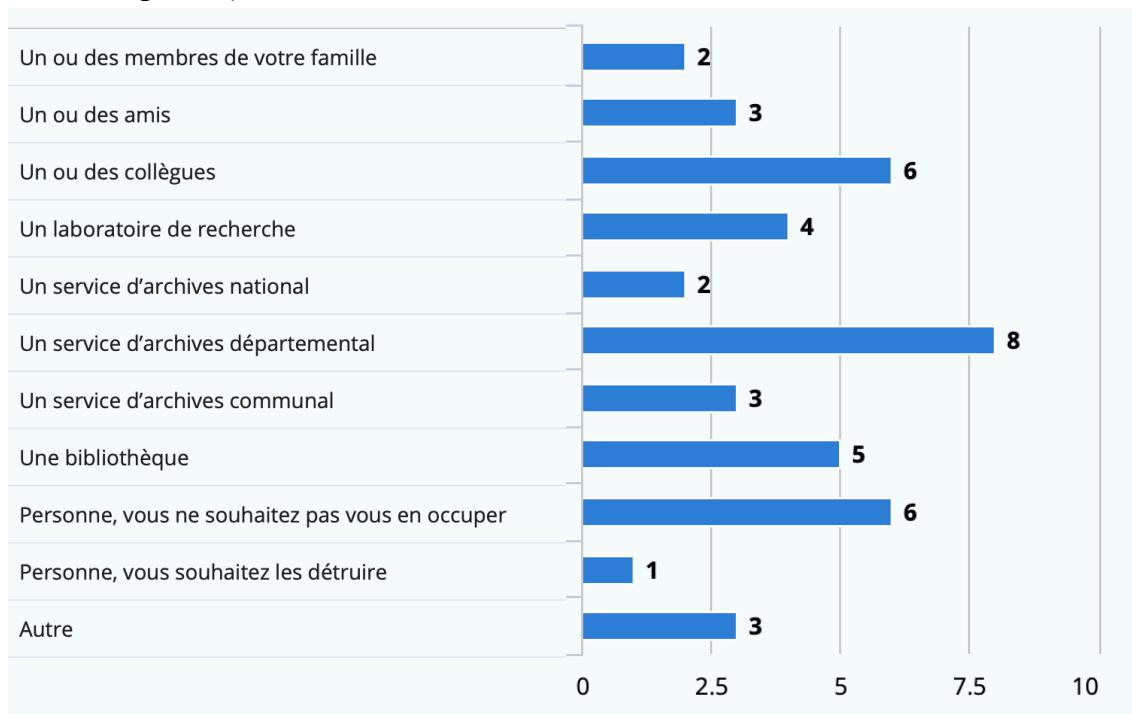
### Question 32 : Conservez-vous des archives d'un autre historien ?



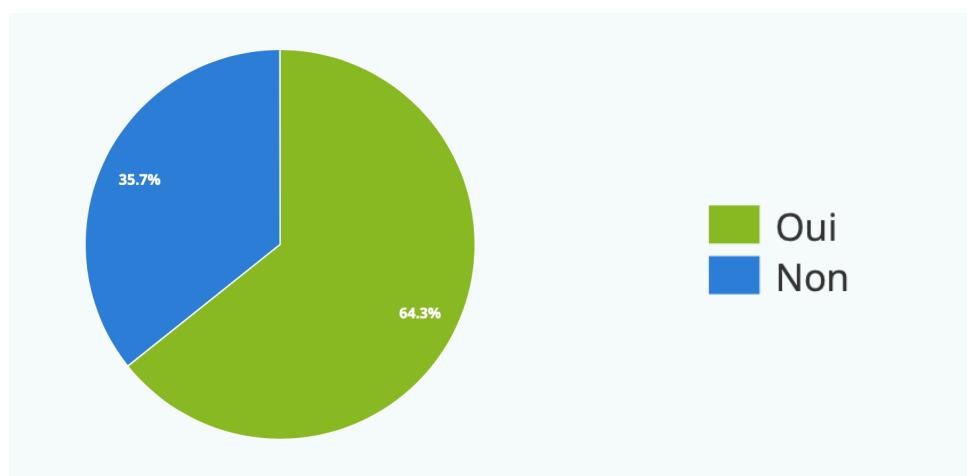
### Question 33 : Avez-vous déjà confié des archives professionnelles à (plusieurs réponses possibles) :



**Question 34 : Envisagez-vous de confier un jour des archives professionnelles à (plusieurs réponses) :**



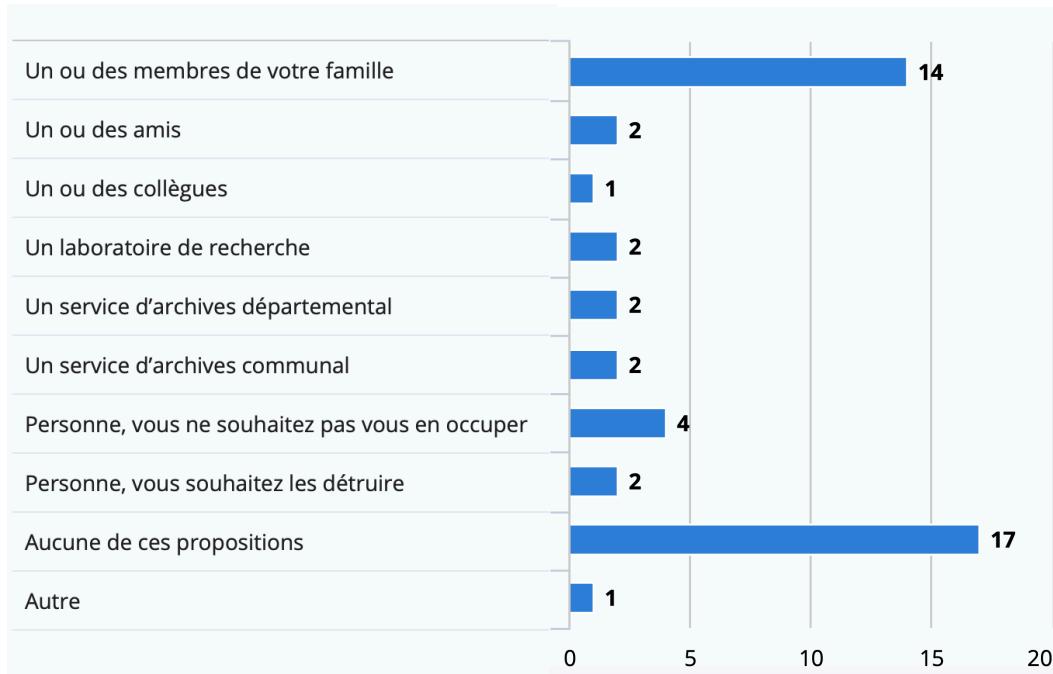
**Question 35 : Savez-vous à quelle structure vous souhaitez confier vos archives professionnelles ?**



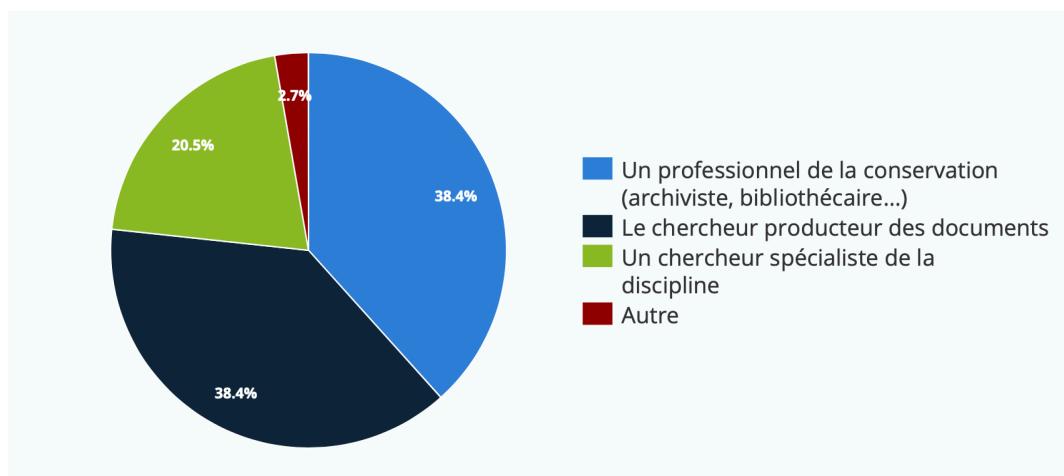
**Question 36 : À quel moment pensez-vous confier vos archives ? (plusieurs réponses possibles)**



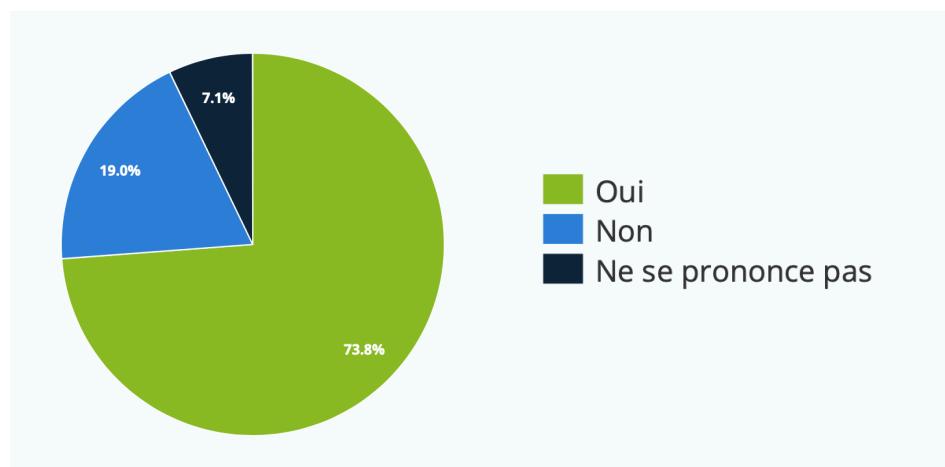
### Question 37 : Avez-vous déjà confié des archives personnelles ou familiales à :

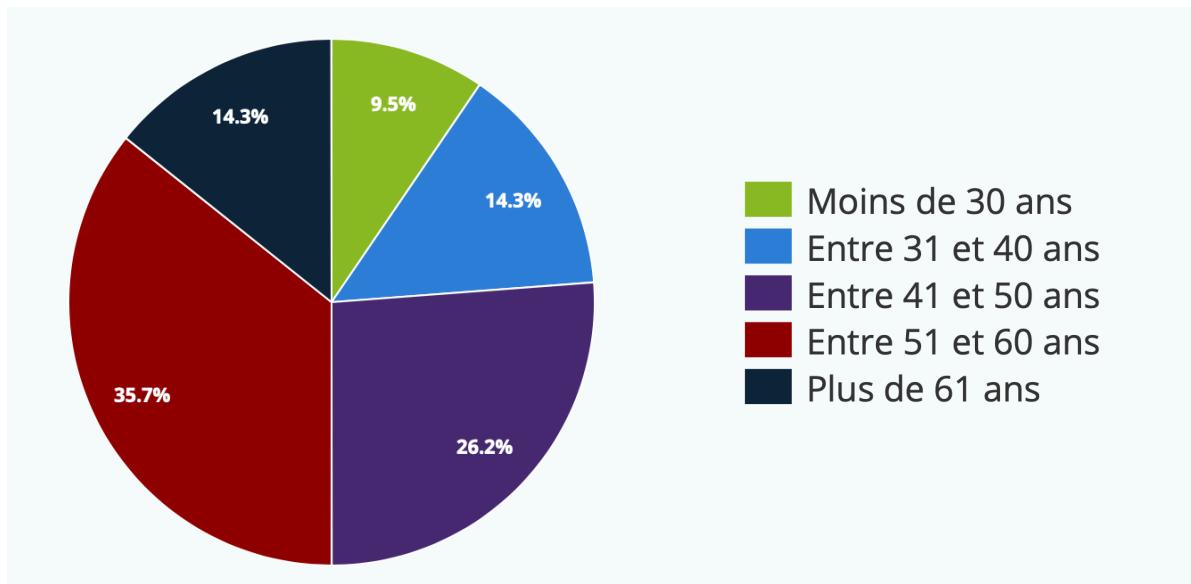
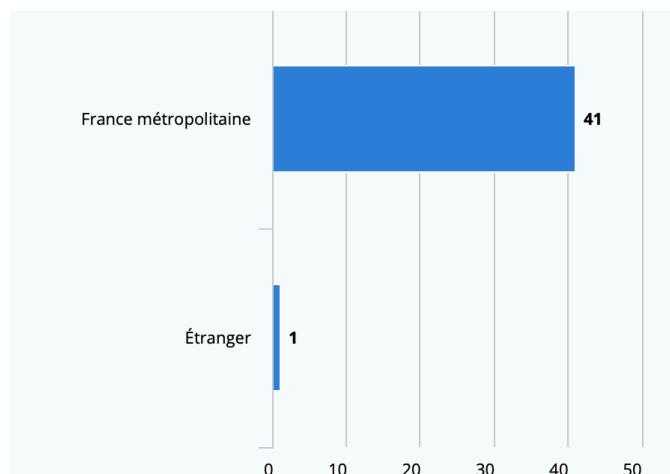
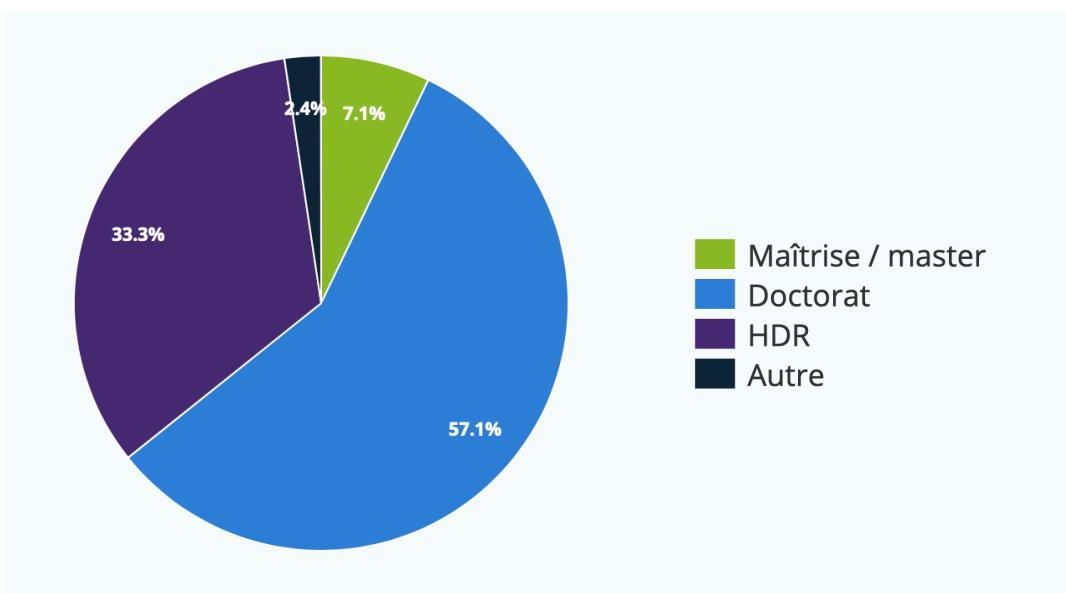


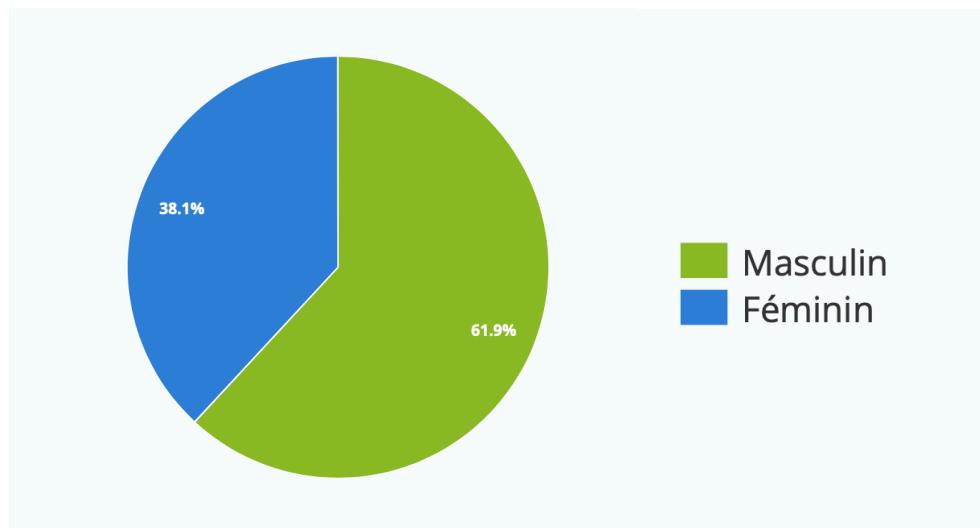
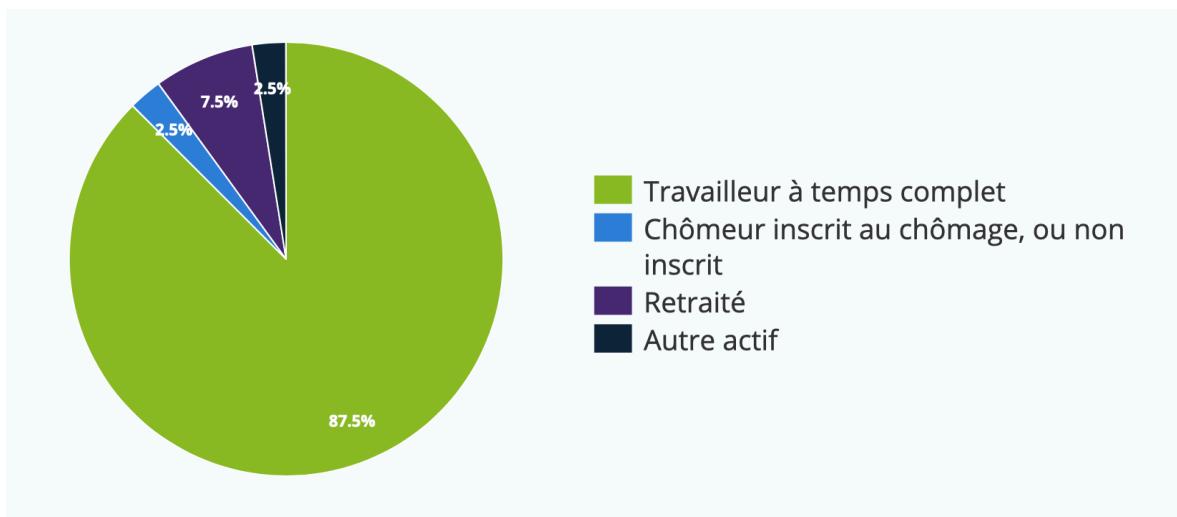
### Question 38 : Selon vous, qui doit classer les archives d'un historien ? (plusieurs réponses possibles)



### Question 39 : Avez-vous fait des choses avec l'idée qu'elles perdurent au-delà de votre vivant ?



**Question 41 : Quel est votre âge ?****Question 42 : Où êtes-vous né ?****Question 43 : Quel est votre niveau de diplôme ?**

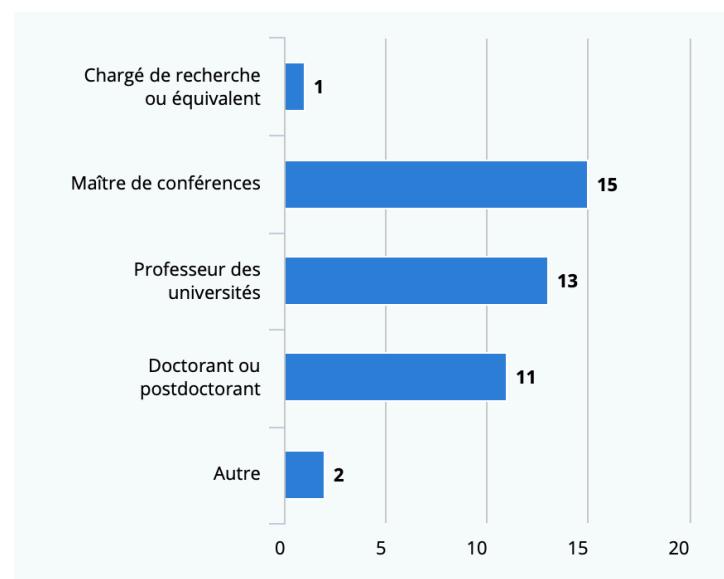
**Question 46 : Quel est votre sexe pour l'état civil ?****Question 48 : Quelle est votre occupation actuelle ?****Question 49 : Quel est votre laboratoire de rattachement ?**

EA 6298 – Centre Tourangeau d'Histoire et d'études des Sources (CeTHiS)	2
UMR 6566 – Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH)	2
UR 7468 – TEMPORA	7
EA 4451 / UMS 3554 – Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC)	4
UMR 9016 – Temps, Mondes, Société (TEMOS)	12
EA 4710 – POUVOIRS, LETTRES, NORMES (POLEN)	3
UR 3831 – Groupe de Recherche d'HIStory (GRHIS)	2
UMR 6266 – Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés (IDEES)	2
UR 1163 – Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA)	4
UMR 7324 – Cités Territoires Environnement et Sociétés (CITERES)	1
Autre	2

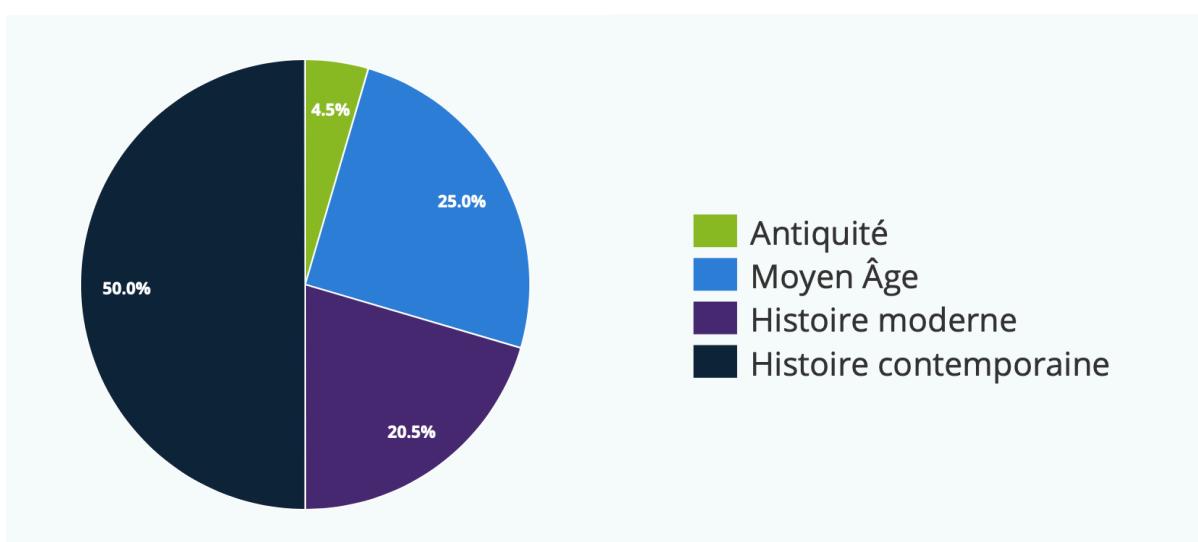
### Question 50 : Quelle est votre ancienneté chez votre employeur ?

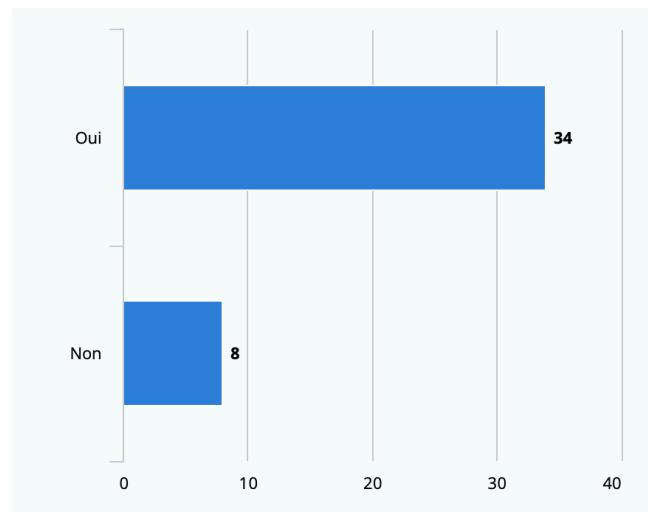
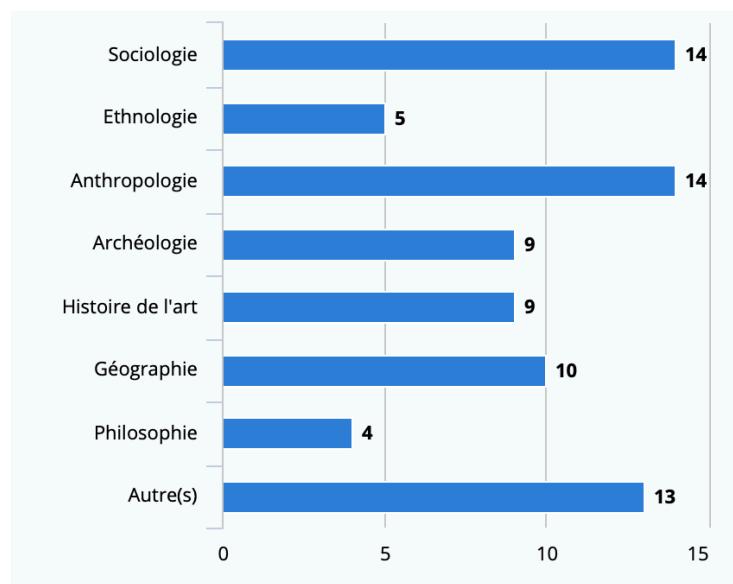


### Question 51 : Quel est votre corps ou catégorie d'emploi (ou la dernière catégorie d'emploi si vous êtes retraité) ? :



### Question 52 : Sur quelle(s) période(s) vos recherches portent-elle ? (plusieurs réponses possibles) :



**Question 54 : Travaillez-vous en collaboration avec d'autres disciplines ?****Question 54a : Cochez la ou les discipline(s) correspondante(s)**

## TABLE DES ANNEXES

<b>Annexe 1 : Questionnaire diffusé.....</b>	<b>105</b>
<b>Annexe 2 : Résultats du questionnaire .....</b>	<b>116</b>

## TABLE DES FIGURES

<b>Figure 1 : Proximité et distance sémantique d'une liste de termes proposés en regard du mot « archives » (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 2).....</b>	<b>70</b>
<b>Figure 2 : Différence faite entre le singulier « archive » et le pluriel « archives » (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 3).....</b>	<b>71</b>
<b>Figure 3 : Graphique concernant le rangement du bureau sur le lieu professionnel (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 25).....</b>	<b>80</b>
<b>Figure 4 : Graphique concernant le rangement des documents papiers (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 25).....</b>	<b>80</b>
<b>Figure 5 : Graphique concernant la conservation des versions préparatoires d'une publication (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 15) .....</b>	<b>81</b>
<b>Figure 6 : Graphique concernant la conservation des mails professionnels (source : enquête en ligne, annexe 2, question n° 15).....</b>	<b>81</b>

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Engagement de non plagiat .....</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>7</b>
<b>Table des sigles.....</b>	<b>8</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>Les historiens et les archives : une littérature entre abondance et rareté.....</b>	<b>13</b>
I/ Archives et histoire, une relation ancienne .....	14
A. L'historien face à ses sources .....	14
1. Les sources d'archives dans les courants historiographiques .....	14
2. Traiter les sources : l'historien, l'informatique et le partage des données .....	20
B. L'historien face à l'institution des archives .....	24
1. Administration des archives et discipline historique : une institutionnalisation en miroir	24
2. Entre crises et alliances : aborder la fin des années 90 .....	27
C. L'historien face à lui-même .....	32
1. Des ego-histoires aux ego-archives des historiens .....	32
2. Les récits de filiation .....	35
II/ Le chercheur et ses archives.....	38
A. Des archives de chercheurs aux archives de la recherche .....	40
1. L'émergence des archives scientifiques .....	40
2. Archives publiques, archives privées : l'impossible statut ? .....	42
B. Les archives des sciences humaines et sociales : un champ investi par les chercheurs .....	44
1. Les archives des sciences humaines et sociales, des spécificités ? .....	44
2. Le tournant archivistique.....	45
C. L'historien et ses archives : un angle mort ? .....	48
<b>Bibliographie .....</b>	<b>53</b>
<b>État des sources .....</b>	<b>61</b>
<b>Représentations des archives et pratiques d'archivage des historiens.....</b>	<b>65</b>
I/ Une définition et des représentations influencées par l'usage.....	67
1. La définition des archives selon les historiens .....	67
2. Les historiens et leur définition de leurs propres archives .....	73
3. Des papiers encombrants ? .....	77
II/ Quelle(s) organisation(s), pour quel(s) usage(s) ? .....	84
1. L'historien producteur, quelle production ? .....	84
2. Organiser, ranger, classer : l'historien au travail.....	85
3. Usages individuels, usages par autrui : l'utilité des archives .....	88
III/ Un dessaisissement impossible ? .....	93
1. Entre attachement et détachement, une relation aux archives.....	93
2. Confier, conserver, détruire : l'historien à l'heure du choix .....	95
3. Les fonds conservés, qu'ont-ils à dire ? .....	97
<b>Conclusion.....</b>	<b>101</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>105</b>
<b>Table des annexes .....</b>	<b>135</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>136</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>137</b>



# RÉSUMÉ

## Les historiens et leurs archives : relations, représentations et usages

Si le couple archives-histoire peut paraître évident au vu de l'abondante littérature sur la relation que les historiens entretiennent avec les archives, cette dernière est bien plus modeste sur leurs pratiques d'archivage. À la croisée de plusieurs courants de recherche, le sujet des archives d'historiens reste encore peu étudié. Ce mémoire vise donc à comprendre les rapports des historiens avec leurs archives. Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux de la relation ancienne des archives et de l'histoire, puisque depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la discipline historique a évolué dans son rapport aux archives. S'adjoint à cela, depuis les années 80, les travaux sur les archives de la recherche, puis plus précisément sur les archives des sciences humaines et sociales, auxquelles se rattachent les archives des historiens. La seconde partie, visera à étudier les relations, les représentations et les usages que font les historiens de leurs archives à partir des réponses reçues à notre enquête par voie de questionnaire. Principale source de ce mémoire, elle a été soumise à plus de trois cents historiens issus de dix laboratoires du Grand-ouest.

**Mots-clés :** Histoire, historiens, archives, recherche, personnel, collectif

# ABSTRACT

## Historians and their archives: relationships, representations and uses

While the relationship between archives and history may seem obvious given the abundant literature on the relationship between historians and archives, the latter is much more modest when it comes to archiving practices. The subject of historians' archives, at the crossroads of a number of research currents, remains little studied. The aim of this dissertation is therefore to understand historians' relationship with their archives. The first step is to take stock of the long-standing relationship between archives and history, since the historical discipline has evolved in its relationship with archives since the nineteenth century. Since the 1980's, work has also been carried out on research archives, and more specifically on archives in the human and social sciences, to which historians' archives belong. The second part of the dissertation will examine the relationships, representations and uses that historians make of their archives, based on the responses to our questionnaire survey. The survey, which is the main source of this dissertation, was submitted to over three hundred historians from ten laboratories in the Grand Ouest region.

**Key words:** History, historians, archives, records, research, personal, collective





